

■ La SSJB de Montréal s'oppose à une division des structures scolaires fondée sur la langue. Son nouveau président, M. François-Albert Angers, déclare que la SSJB doit prendre la relève des états généraux. (Page 3)

■ En éditorial, M. Vincent Prince écrit que l'Union nationale vient de prendre une sage décision. (Page 4)

■ Le mouvement pour l'intégration scolaire s'appelle maintenant la Ligue pour l'intégration scolaire; Raymond Lemieux conserve la présidence.

■ Un article de Normand Lépine sur "Le secret professionnel: ses limites légales". (Page 8)

■ Une lettre ouverte d'un groupe de professeurs de Ste-Marie pour le retrait du bill 85. (Page 5)

Le successeur permanent de Daniel Johnson sera choisi à la fin de juin

QUEBEC (DNC) — D'ici trois mois et demi, et fort probablement à la mi-juin, quelque 3.000 militants de l'Union nationale réunis au Colisée de Québec éliront un successeur permanent à M. Daniel Johnson et du même coup un chef du gouvernement québécois.

Ainsi en ont décidé samedi les 400 délégués au Conseil national du parti gouvernemental, au terme d'une discussion de plus de deux heures et après que des "gros canons" eurent jeté le poids de leur in-

fluence en faveur du mois de juin, et indirectement en faveur du chef par intérim du parti, M. Jean-Jacques Bertrand.

Ce n'est en effet qu'à la suite des interventions de MM. Mario Beaulieu, Gabriel Loubier, Jean-Paul Cloutier et Marcel Masse que les délégués ont exprimé à main levée, dans une proportion d'environ quatre contre un — il y eut toutefois plusieurs abstentions — leur accord à la suggestion faite par le bureau

Voir page 2: Le successeur

Écrasement d'un DC-9: 96 morts

MARACAIBO (AFP) — 96 personnes ont péri et soixante ont été grièvement blessées à la suite de l'accident du "DC-9" de la compagnie "Venezolana Internacional de Aviación" qui, peu après avoir décollé, s'est écrasé dimanche sur le faubourg de Ziruma, près de Maracaibo.

Sur les 96 morts, on compte les 74 passagers, les dix membres de l'équipage et douze habitants du faubourg. L'appareil se rendait de Maracaibo (Caracas) à Miami via Maracaibo. Deux minutes après avoir décollé de cette dernière ville, l'un des moteurs de l'appareil a pris feu, selon des témoins, et le "DC-9" a explosé.

Une trentaine de maisons ont été détruites dans le faubourg de Ziruma où de nombreux incendies, provoqués par les débris enflammés de l'appareil, menaçaient de s'étendre. Les pompiers ont dû lutter pendant cinq heures pour les maîtriser. Les conséquences de l'accident auraient d'ailleurs pu être plus graves car une grande partie du fuselage du "DC-9", lui-même en flammes, n'est tombée qu'à 40 mètres d'un groupe de villas.

La plupart des habitants blessés — une soixantaine — souffrent de brûlures graves, selon les indications données par les autorités et les équipes de secours qui continuent de déblayer les décombres.

Tous les centres hospitaliers de Maracaibo ont été alertés et des appels ont été adressés à tous les donneurs de sang de la région.

Enfin, un porte-parole de la compagnie "VIASA" a indiqué qu'un groupe de techniciens du ministère des communications recherchaient la "boîte noire" de l'avion parmi les débris, afin de tenter d'éclaircir les causes de l'accident. M. Rafael Caldeba, président de la république vénézuélienne, a envoyé à Maracaibo un représentant spécial pour mettre en oeuvre les mesures destinées à aider les sinistrés.

Dégradation rapide de la situation sur l'Oussouri Un nouvel incident met aux prises des unités régulières chinoises et russes

MOSCOU (AFP) — Un nouvel incident armé s'est produit samedi à la frontière sino-soviétique, faisant des morts et des blessés.

Plus d'un bataillon de soldats chinois aurait participé à ce

dernier accrochage près de l'île Lamanski, que les Chinois appellent Chen Pao.

L'accrochage a duré plus de cinq heures. On ignorait à combien s'est chiffré l'effectif des troupes soviétiques qui

ont riposté au tir chinois, de même que le nombre des victimes enregistrées de chaque côté. On croit cependant savoir de même source qu'il pourrait être plus important que lors de l'accrochage du 2 mars.

Dans une déclaration au gouvernement chinois, le gouvernement soviétique a affirmé que "cette nouvelle et impudente provocation est grosse de conséquences sérieuses".

Le gouvernement soviétique a rejeté les prétentions de la Chine en ce qui concerne l'île Damanski et "souligne avec force que les frontières de l'URSS sont intangibles".

L'URSS, dit encore la déclaration, ne cherche pas à provoquer des incidents, mais s'efforce au contraire de les éviter. Cependant, si ses droits légitimes devaient être bafoués, l'URSS défendrait résolument ses frontières et riposterait de la façon la plus énergique.

"Si les droits légitimes de l'URSS sont de nouveau bafoués, si de nouvelles tentatives sont faites pour violer l'intangibilité du territoire soviétique, l'URSS et tous ses peuples les défendront résolument et opposeront à de telles violations, une riposte écrasante", stipule en conclusion le gouvernement soviétique dans sa déclaration au gouvernement chinois.

Le ministère chinois des affaires étrangères a adressé pour sa part à l'ambassade d'URSS à Pékin une note de protestation relative à l'incident de frontière.

La note de protestation affirme que, dans les premières heures de la journée, plusieurs tanks et véhicules blindés ont tenté d'envahir le territoire chinois de l'île Chen Pao et la partie occidentale du fleuve

Oussouri actuellement pris par les glaces.

Les forces soviétiques, poursuit la note, ont les premières ouvert le feu sur les habitants, obligeant les gardes-frontières chinois à riposter. Les Soviétiques ont alors ouvert un feu d'artillerie, indique le ministère chinois.

Voir page 2: Un nouvel

La communion des cultures: but à long terme de la communauté des peuples francophones (Léger)

La communion des cultures, la circulation des idées et des hommes beaucoup plus que l'aide à court terme, tel est à long terme le but essentiel que poursuivra l'agence de coopération culturelle et technique des pays francophones dont la création a été acceptée en principe à l'occasion de la dernière conférence de Niamey.

C'est ce qu'a précisé hier soir, devant les convives du banquet de clôture du congrès de la SSJB de Montréal, M. Jean-Marc Léger qui, comme on le sait, a été nommé secrétaire exécutif provisoire de cette agence qui devrait être constituée d'une façon définitive d'ici un an.

M. Léger a d'abord fait l'historique de ce projet qui, a-t-il dit, est l'aboutissement d'une aspiration ressentie depuis longtemps chez les peuples francophones.

La langue commune, a-t-il poursuivi, est le fondement

de la coopération du fait que les conditions nouvelles de l'existence font que les peuples sentent le besoin de partager.

L'agence de coopération aura donc pour but le rassemblement de tous les pays francophones. Il y en a actuellement 31. Ces peuples seront appelés à collaborer dans le domaine de la culture et de la technique, de la recherche scientifique, de l'information, des arts et des lettres, du tourisme, de l'assistance technique, des sports et des loisirs, des canaux de communication, etc.

Dans l'ordre de l'esprit, a dit M. Léger citant Malraux, il n'y a pas de nations supérieures et de nations inférieures; dans l'ordre de l'esprit, il n'y a que des nations complémentaires.

Et à ce propos, a-t-il fait remarquer, il y a une place pour les Canadiens français car l'avenir du Québec est lié pour une large part à sa participation à cette communauté internationale.

Depuis 25 ans, il s'est créé plusieurs associations internationales francophones. Il s'agit maintenant d'unir les peuples de langue française.

A cela s'ajoute, a dit encore M. Léger, la nécessité

conque assistait aux délibérations du Conseil peut témoigner qu'elle a été acquiescée démocratiquement, que toutes les tendances ont pu se manifester et qu'aucune manœuvre de procédure n'a été utilisée pour influencer indûment l'assemblée.

Ni M. Cardinal ni M. Bertrand ne sont intervenus.

On peut penser que tous ceux qui plaident pour un congrès à l'automne appuyaient du même coup le ministre de l'éducation. Tel n'est pas le cas.

Quelques-uns d'entre eux, en particulier M. Rémi Paul, leader des ministériels en Chambre, ont fait valoir les inconvénients qu'entraîne à leurs yeux une campagne qui se poursuit parallèlement à la session. M. Paul a rappelé à cet égard les difficultés auxquelles les libéraux fédéraux se sont heurtés au printemps de 1968, en particulier la défaite du gouvernement par suite d'une motion de non-confiance, trop de députés s'étant absentés pour faire campagne.

Les principaux dirigeants de l'Union nationale pensent toujours qu'il serait insensé d'engager le parti dans une longue campagne de leadership. Sur ce point, il faut noter que M. Cardinal lui-même n'a jamais paru s'opposer, ni

Voir page 2: Cardinal

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour: saint Patrice

VOL. LX-NO 63

Montréal, lundi, 17 mars 1969

10 CENTS

Bertrand aux souverainistes: quittez l'UN!

par Gilles Lesage

QUEBEC — "S'il y en a, dans notre parti, qui croient que l'option de M. René Lévesque est la meilleure, ils de-

vraient, en toute honnêteté intellectuelle, se ranger avec lui."

Ces mots ont été lancés par le premier ministre, M. Bertrand, au cours d'une conféren-

ce de presse, samedi, quelques minutes après qu'il eut fait part de son intention de postuler le leadership permanent du parti qu'il dirige par intérim depuis la mort de M.

Johnson, à la fin de septembre.

Il devrait en être de même, a ajouté M. Bertrand, pour ceux qui préfèrent le "statu quo" des libéraux.

Il a ajouté qu'il ne prévoit pas de démissions au sein de son parti et qu'il aurait pu lui-même prononcer le discours dans lequel le ministre des Affaires culturelles, M. Tremblay, faisait part de son impatience devant la lenteur des négociations constitutionnelles.

Selon M. Bertrand, la voie choisie par l'Union nationale est "la plus difficile, la plus complexe," mais c'est la seule normale à l'heure actuelle pour le Québec, celle du "courage, de la persévérance, de la ténacité et de la patience."

Il a dit que son parti a opté pour un fédéralisme renouvelé, pour une constitution

nouvelle au Canada et au Québec, pour la récupération des droits "perdus" et la reconnaissance d'autres droits essentiels à l'épanouissement du Québec.

Cette voie, a dit M. Bertrand, est mitoyenne entre celle du Parti Québécois, qui veut l'indépendance et après, une nouvelle union avec le Canada, et celle des libéraux qui, depuis quelques mois surtout, on choisi "un statu quo à la Trudeau", comme on a pu le constater à l'Assemblée nationale.

La voie choisie par l'Union nationale, a dit M. Bertrand, est la seule souhaitable à l'heure actuelle, pour que le Québec ne se lance pas dans une aventure sans issue, d'une part, et pour ne pas maintenir, d'autre part, un statu quo désavantageux, comme le démontre, par exemple, le projet fédéral d'assurance-maladie ou celui de radio-télévision éducative.

A quelqu'un qui signalait que cette option peut avoir de "flou", le premier ministre a dit que "les options politiques sont toujours périlleuses" et qu'il préfère encore celle qui veut faire droit aux justes griefs du Québec.

M. Bertrand a dit d'autre part qu'il voulait d'abord et avant tout, au cours de sa campagne, mettre l'accent sur le dialogue ouvert et franc

avec les militants, sur la réalisation du programme du parti et sur "la démocratisation encore plus efficace de l'Union nationale".

La démocratie, a-t-il dit, elle est à bâtir quotidiennement, elle est un état d'esprit, elle implique des changements de mentalité.

Le chef du gouvernement a dit: si j'ai accepté, c'est que ma santé est meilleure. Quand a-t-il pris sa décision? "Seule ma femme le sait".

Il croit d'autre part que les parlementaires jouent leur rôle au Parlement et que personne ne voudrait mettre en danger la vie du gouvernement.

Quant à lui, il a donné l'assurance qu'il ne paralysera en aucune façon l'action gouvernementale, "même si cela avait des conséquences néfastes pour ma candidature."

Québec d'abord, Bertrand ensuite, a-t-il lancé, ajoutant que ses "tâches immenses" de premier ministre l'empêcheront probablement de couvrir "autant de terrain" que ses adversaires.

C'est un défi à relever a-t-il répondu quand on lui a demandé qui oserait faire la lutte au premier ministre.

Visiblement heureux de la tournure des événements, bien

Voir page 2: Bertrand

Bertrand se dit en pleine santé

QUEBEC (de notre envoyé spécial) — M. Jean-Jacques Bertrand, qui rayonne de santé depuis son retour de convalescence, le 28 janvier, a annoncé samedi que son état de santé lui permet d'assumer le mandat qu'il sollicitera au congrès de leadership de juin prochain.

Comme un journaliste lui demandait de donner des précisions sur son état de santé, lors d'une première conférence de presse, dans la salle même où venait de se dérouler la session extraordinaire du Conseil de l'UN, et en pré-

Voir page 2: Santé

le point

QUEBEC (de notre envoyé spécial) — Voici les points saillants de la session extraordinaire du Conseil national de l'Union nationale, samedi, au Château Frontenac.

● Un congrès de leadership aura lieu à Québec, au plus tard le 30 juin. On pourrait le tenir au cours de la fin de semaine des 14 et 15 juin, a-t-on indiqué. Mais M. Jean-Jacques Bertrand souhaiterait que le congrès soit réuni à la fin de juin à cause de la session de l'Assemblée nationale qui ne sera ajournée que vers le 20 juin.

● M. Jean-Jacques Bertrand a annoncé qu'il se portera candidat à la direction du parti, son état de santé étant jugé satisfaisant.

● M. Jean-Guy Cardinal n'a pas encore annoncé sa décision. Il demande "un délai de réflexion de trois à 10 jours". Parmi les autres candidats éventuels, on mentionne deux autres noms: André Lévesque, député de Maisonneuve, et Marcel Masse, député de Montcalm.

● Environ 400 personnes ont pris part aux délibérations du Conseil national dont la session s'est déroulée publiquement. Dès le début de la réunion, l'assemblée s'est prononcée en faveur d'un congrès de leadership comme le demandait M. Bertrand.

● Le seul débat important de la journée a porté sur la date de ce congrès; en juin, selon le vœu des dirigeants qui constituent le Bureau du Conseil, en septembre comme l'ont demandé plusieurs orateurs (dont quelques parlementaires), ou en juillet suivant les suggestions de quelques délégations de comités ruraux.

● A plus de 75 pour cent (MM. Bertrand et Cardinal s'abstenant), l'assemblée a voté en faveur d'un congrès en juin après avoir entendu dans l'après-midi les arguments invoqués par les ministres Gabriel Loubier, Paul-Émile Sauvé, Jean-Paul Cloutier et Marcel Masse qui, tous, ont insisté sur la nécessité de mettre un terme le plus tôt possible à la période "d'incertitude, d'instabilité et d'insécurité" qui serait néfaste, ont-ils dit, au parti, au gouvernement et à la province. M. Mario Beaulieu, directeur général du parti, s'est également rangé à l'avis de la majorité.

● Les partisans d'un congrès en septembre, notamment les députés Jérôme Proulx, Denis Bousquet, Fernand Grenier, et les ministres Rémi Paul et Edgar Charbonneau (ce dernier, dit-on, après avoir consulté le ministre Maurice Bellemare, retenu par la maladie), ont invoqué essentiellement deux arguments: si le congrès a lieu en juin, la campagne des candidats se déroulera durant la session et risque de nuire aux travaux parlementaires; la démocratie exige que tous les candidats aient des chances égales; il faut donc leur accorder plus de temps.

● On croit savoir que M. Bertrand avait proposé au Bureau du Conseil un congrès de leadership 40 jours après la fin de la session.

● Quand le premier ministre a annoncé sa décision de se porter candidat, il a reçu une très longue ovation. Beaucoup de députés ont confié qu'ils auraient préféré confirmer M. Bertrand dans ses fonctions des années. Certains orateurs l'ont dit au cours des débats.

● Le chef intérimaire du parti a lui-même confirmé, dans une interview à la radio, qu'il lui eût été "facile, si je l'avais voulu, de me faire plébisciter aujourd'hui", mais qu'il voulait un congrès au nom de la démocratie.

● Mais la majorité des participants à cette session extraordinaire ont souligné au cours de la soirée de samedi que M. Bertrand venait de recevoir un vote de confiance et que son élection à la direction, lors du congrès de juin, ne faisait plus aucun doute.

● Pressé de questions par les journalistes au sujet de son état de santé, M. Bertrand a répondu qu'il n'aurait pas accepté de se porter candidat "si les médecins m'avaient dit que mon état de santé exposait la population du Québec à des dangers comme la tragédie que nous avons connue récemment". Mais il devra éviter le "stress", la tension nerveuse, les veilles prolongées.

● Au sujet de la politique constitutionnelle, M. Bertrand a déclaré que son parti rejette l'indépendance proposée par le Parti Québécois et le statu quo offert par les libéraux. Il choisit "la voie la plus difficile, la voie mitoyenne: une constitution nouvelle, la récupération des droits perdus et la conquête des droits essentiels à la survie et à l'épanouissement du Québec". Ceux qui ne sont pas d'accord avec cette option, a-t-il dit, n'ont qu'à quitter le parti.

au gré du temps

Crise de cadres

On saura à la fin de cette semaine si le juge Gold aura su rapprocher les positions des débardeurs et des armateurs dans le conflit du port de Montréal.

Un des points de litige concerne les "containers"; ces caisses de très grandes dimensions qu'on appelle d'ailleurs traditionnellement des cadres dans l'industrie française du transport.

Les débardeurs demandent, s'il y a lieu, que ces cadres soient ouverts par eux sur les quais et qu'eux seuls puissent en manipuler le contenu, tandis que leurs employeurs s'obstinent à vouloir que les cadres demeurent intacts.

On comprend ces travailleurs des quais qui préfèrent à la manœuvre d'anonymes contenants géants les surprises des cargaisons en vrac, le transbordement des objets familiers, l'odeur du sac de café, la douce pesanteur d'une balle de coton, le cachet exotique d'un régime de bananes ou d'une manne de citrons.

Nos débardeurs montréalais, pour la plupart Canadiens français ou Irlandais, sont sensibles à ces affectueux mystères. Pourquoi les en priver?

Messieurs les armateurs, ayez le sens de la poésie et aussi du juste salaire: qu'on ne dise pas que vous vivez aux crochets des débardeurs.

Louis-Martin TARD

**suites
de la première
page**

CARDINAL

avant ni après le vote à la date de juin. Mais on se demande encore, parmi les délégués, comment et par quelle tactique, le ministre de l'éducation parviendrait en trois mois à gagner une confiance qui, pour l'instant, ne lui est pas acquise.

En somme, pour les "grands", pour ceux qui détiennent le pouvoir et les cordons de la bourse dans cette formation, les jeux sont déjà faits: Jean-Jacques Bertrand sera premier ministre durant quelques années encore. C'est pourquoi ils insistent pour un congrès hâtif. Leur raisonnement est simple: à moins que ne s'impose à l'attention de tous un candidat de très grande envergure, il vaut mieux s'en remettre à M. Bertrand. Or, ils ne voient pas en M. Cardinal l'homme-miracle dont le prestige et la force seraient tels qu'on puisse déplacer un premier ministre. Le verraient-ils que les militants ne les suivraient pas, du moins dans la situation actuelle. C'est pourquoi, disent-ils encore, il faut mettre toutes les chances du côté de M. Bertrand et convoquer ce congrès dans les délais les plus courts.

MM. Mario Beaulieu et Marcel Masse — les dauphins probables — partagent naturellement ce point de vue. Ils appuient M. Bertrand qui, dans quelques années, cédera sa place à l'un d'entre eux. S'ils favorisaient l'élection de M. Cardinal, ils se condamneraient du même coup à occuper la deuxième place durant de longues années.

Dans ces conditions, que peut faire M. Cardinal? S'il se désiste, on pourra

l'accuser d'inconséquence et de faiblesse. N'est-ce pas un peu à cause de lui qu'on organise ce congrès de leadership? N'a-t-il pas indiqué son désir d'accéder à la direction du parti? N'est-ce pas l'occasion qu'il attendait?

S'il s'engage dans la course, comment s'y prendra-t-il? Les délais sont courts; ses appuis ne paraissent pas nombreux encore et, pour les accroître, il devra faire une campagne agressive, heurter de front certaines des idées de M. Bertrand, notamment au chapitre de la constitution. Ne lui reprochera-t-on pas, en l'occurrence, de mettre en péril l'unité du gouvernement et la solidité du parti? Et s'il se borne à faire une campagne polie, à ne rien remettre en cause, à se déclarer solidaire du premier ministre, à quoi bon rechercher la direction du parti?

Interrogé samedi soir, M. Cardinal expliquait à quelques journalistes que l'une des données du problème qu'il devra étudier durant son "délai de réflexion", la plus importante de toutes les données peut-être, c'est la situation actuelle de l'UN: le parti est au pouvoir et M. Bertrand est premier ministre.

Cela s'appelle un dilemme...

ISRAËL

rash (20 milles au nord de Amman).

L'attaque, qui a duré dix minutes, s'est produite à 09h-55 locales (07:55 GMT, à préciser un porte-parole, qui a indiqué que les avions israéliens avaient utilisé des roquettes après avoir procédé à un mitraillage de toute la région de Jerash.

Des chasseurs israéliens avaient bombardé tôt dans la matinée à 06:30 (04:30 GMT), les régions de Cmaubak (au sud de Amman) et Jerash (au nord de la capitale).

Trois civils ont été tués et cinq autres blessés ainsi que deux soldats, a indiqué le porte-parole. D'autre part, quatre voitures de tourisme et un véhicule militaire jordaniens ont été endommagés, a-t-il ajouté.

Tel Aviv affirme de son côté que des roquettes de type

"Katioucha" ont été tirées à partir du territoire jordanien contre le kibboutz israélien "Degania", situé dans la vallée du Jourdain, dimanche soir, à 18h45.

Les forces israéliennes ont riposté et il n'y a eu ni victimes ni dégâts du côté israélien, a précisé un porte-parole.

Forces irakiennes en Syrie

De Beyrouth, enfin, on apprenait samedi que les forces irakiennes sont entrées en Syrie et ont pris position, avec l'accord du gouvernement syrien, dans la région sud de la Syrie, près de Deraa.

L'entrée des troupes irakiennes en Syrie a, pour le moment, une importance plus politique que militaire; elle vise à renforcer la position du général Hafez Assad dans son conflit avec les dirigeants civils du parti Baas syrien, affirme-t-on dans les milieux militaires israéliens.

Mais, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, il est clair qu'une coopération poussée entre la Syrie et les autres pays arabes du front de l'est pourrait avoir, à plus ou moins brève échéance des conséquences sérieuses.

En ce qui concerne les contacts directs qui, pour la première fois vont s'établir entre forces israéliennes et irakiennes, on note ici que l'artillerie irakienne postée en Jordanie a bombardé à deux ou trois reprises des villages israéliens et qu'Israël a riposté en envoyant ses avions bombarder les unités irakiennes. Les Irakiens donnent également une aide importante aux commandos palestiniens. On ne croit pas à Tel Aviv qu'après l'occupation de Debra, les troupes irakiennes prendront une part plus directe au conflit, mais il est évident qu'au cas où ils le feraient, Israël prendra les mesures qui s'imposent.

On note à ce propos qu'il n'y a pas d'accord de cessez-le-feu entre Israël et l'Irak, ce dernier pays ayant refusé de signer le cessez-le-feu tant en 1949 qu'en 1967.

SANTÉ

sence d'un grand nombre de délégués. M. Bertrand s'est borné à répondre: "Si j'accepte (de me porter candidat), c'est que ma santé est meilleure!"

Plus tard, lors d'une rencontre avec les journalistes, le premier ministre a consenti à donner quelques précisions. "La vie de l'homme politique, a-t-il dit, est très dure. Si les médecins m'avaient dit que mon état de santé exposait la population du Québec à des dangers comme la tragédie que nous avons connue récemment, je n'aurais pas accepté." M. Bertrand a ajouté que son médecin lui recommandait d'éviter le stress et la tension nerveuse, le surmenage et les veilles prolongées. Depuis janvier, il a pratiquement cessé de fumer et

mange davantage. Il a pris un peu de poids.

Samedi, en soirée, il était en excellente forme. L'accueil que lui ont fait les délégués du Conseil, le désir qu'ils ont exprimé de le voir conserver son poste ont paru le rassurer. Dans ses contacts avec la presse, il avait acquis une grande assurance.

BERTRAND

qu'il aurait personnellement préféré une date plus tardive au cours de l'été. M. Bertrand a dit que les délégués veulent en finir au plus tôt de l'incertitude et de l'insécurité que connaît le Québec depuis juillet dernier.

Tentera-t-il de faire ajourner l'Assemblée nationale quelques semaines avant le congrès? M. Bertrand préfère attendre de voir comment l'opposition se comportera. "Si elle cherche à nous diviser, ce sera à nous à ne pas tomber dans le panneau."

Au sujet du lit 85, M. Bertrand a dit que la plupart s'entendaient avec les principes énoncés par M. Johnson, repris par lui-même et par d'autres, mais que ce sont les modalités qui sont difficiles à mettre en pratique.

Evocant les mémoires présentés devant la commission parlementaire de l'éducation, il a dit: nous sommes en face de deux extrémismes, celui de l'unilinguisme absolu, et celui de bilinguisme intégral. Encore là, il faut trouver "une voie médiane".

"Et pour le moment, il faut trouver la solution à un cas comme celui de Saint-Léonard, et le gouvernement que je dirige s'y appliquera."

Le congrès sera-t-il suivi d'un appel au peuple, "croyez-vous que ce serait faire preuve de clairvoyance et de bonne guerre que d'agir comme M. Trudeau?" Il n'en prévoit pas, à moins de circonstances exceptionnelles qui n'existent pas présentement.

Au début de la réunion des militants, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Johnson, M. Bertrand a dit que l'Union nationale était "un parti enraciné dans la glèbe et les couches populaires, et irrévocablement dévoué aux intérêts du Québec".

Il a répété qu'il tenait à obtenir un mandat aussi large qui soit de la base, des racines du parti, et non pas seulement du sommet, "si beau, si magnifique soit-il".

"Nous avons des structures démocratiques, ce n'est pas pour les remettre sur la tablette", a indiqué M. Bertrand, qui soulignait que le conseil national, dont c'était la deuxième réunion depuis les grandes assises de 1965, jouait pleinement son rôle d'outil de démocratie et de participation.

A l'issue de la réunion, M. Bertrand a annoncé sa décision dans les termes suivants: "Conscient des responsabilités qui sont les miennes, conscient aussi d'une carrière déjà longue mais qui impose à ceux-là qui l'entreprennent des devoirs envers la collectivité, conscient du lourd fardeau que comporte la direction du parti et l'administration de la province, je proposerai humblement ma candidature au congrès de l'Union nationale."

M. Bertrand s'est dit convaincu que le problème du leadership sera résolu "dans un climat de démocratie et de liberté, de manière aussi définitive que possible, pour quelques années..."

UN NOUVEL

La note de protestation déclare que l'URSS a ignoré les avertissements adressés par la Chine à la suite de l'incident du 2 mars, et tient le gouvernement soviétique comme "responsable des conséquences sérieuses" que peut entraîner ce nouvel incident sanglant.

Les spécialistes militaires occidentaux à Moscou estiment qu'une forme de guerre a éclaté entre l'URSS et la Chine sur

Hôpital du Sacré-Coeur

L'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal a établi l'horaire des visites comme suit: du lundi au vendredi inclusivement, les visites seront permises de 19h00 à 20h30. Les samedi, dimanche et jours de fête chômées, les visites seront permises de 14h00 à 15h30 et de 19h00 à 20h30. Au département de pédiatrie, les visites seront permises de 14h00 à 20h00, tous les jours.

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6:00 p.m. heure de tombée.

FORTIER. A Québec, le 14 mars 1969 à l'âge de 74 ans, est décédé, M. Joseph Fortier, rentier, époux de dame Alberta Jodan, fils de feu Louis Fortier et de feu Phémontine Goulet, père de Son Excellence, M. Jean-Marie Fortier. Les funérailles auront lieu mardi 18 mars. Le convoi funèbre partira du Funérarium Lévesque 7185, 1ère Ave., Charlebourg à 14 heures 40, pour se rendre à l'église St-François d'Assise où le service sera célébré. Et de là au cimetière St-Charles, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

un point localisé du front de l'Oussouri.

Ils pensent que, sur le seul plan militaire, l'affaire est assez grave pour dominer les débats que les dirigeants du bloc soviétique tiendront aujourd'hui au cours du "sommet" du traité de Varsovie à Budapest.

Au fur et à mesure qu'elles sont officiellement révélées, font valoir les experts militaires occidentaux, les circonstances du second choc sino-soviétique de samedi témoignent qu'en l'espace de treize jours, l'accrochage du 2 mars a fait place à une bataille de type classique.

La seule différence entre l'engagement de samedi sur l'Oussouri et n'importe quel autre engagement de nature semblable dont les guerres, au Moyen-Orient ou au Vietnam, fournissent des exemples, est que les relations diplomatiques ne sont pas rompues entre les deux pays, et qu'un traité d'amitié et d'assistance mutuelle continue de leur théoriquement Moscou et Pékin.

Deux faits nouveaux illustrent, pour ces spécialistes, la très rapide escalade des combats sur la rivière Oussouri.

1) — La matérialisation définitive de l'objet du litige: l'île Damansky (Chen Pao en chinois). L'URSS, et la Chine se déclarent aujourd'hui résolues à mettre en oeuvre tous les moyens militaires et de propagande pour la possession ou la conservation de l'île. Cet aspect n'apparaissait pas encore clairement au lendemain de l'accrochage du 2 mars. Depuis, une "querelle frontalière" s'est transformée en une version extrême-orientale de la "lutte pour Dantzig".

2) — L'entrée en action de troupes régulières chinoises: l'affrontement du 2 mars avait opposé aux gardes-frontières soviétiques des gardes-frontières chinois déguisés, selon Moscou, en villageois. Celui de samedi a mis en oeuvre, côté chinois, un régiment de troupes régulières, soit plus de 3.000 hommes selon les normes occidentales, appuyés par l'artillerie du régiment.

Pour les spécialistes militaires occidentaux, il ne fait pas de doute qu'une épreuve de force est engagée entre les deux pays.

Dès le départ, en effet, la possibilité d'une simple querelle frontalière est écartée. Une répétition du combat de samedi entraînerait "une riposte foudroyante", a déclaré samedi le gouvernement soviétique.

L'adjectif employé pour qualifier la riposte, le mot russe "sokrouchitelny", signifie: qui annihile, qui réduit en poussière.

L'escalade prend ainsi des proportions immédiatement abruptes. Une riposte soviétique d'un type supérieur à celle donnée par l'URSS les 2 et 15 mars ne pourrait être, pensent les experts occidentaux à Moscou, qu'un raid terrestre de nettoyage en profondeur, ou des représailles mettant en action l'artillerie à longue portée ou l'aviation.

Des témoignages obtenus hier de voyageurs occidentaux venant de Sibérie et de Mongolie indiquent que l'URSS a envisagé la pire des plus sérieuses années, et qu'elle a considérablement multiplié les précautions militaires depuis quinze jours.

Du matériel militaire moderne, camions, artillerie, blindés et aviation, déferle vers l'est, les bords de l'Amour et la frontière sino-mongole, affirment-ils. Le nombre de soldats et d'officiers soviétiques dans les villes frontalières et à Oulabarbo même a augmenté de façon sensible depuis deux semaines.

Confirmée par des sources soviétiques informées, la présence, peu de jours avant le 15 mars, du maréchal Lin Piao, "le proche compagnon d'armes" de Mao Tse-toung, sur le "front" de l'Oussouri, indique que, côté chinois, le même souci est partagé.

VIENNE. — Le plan soviétique de riposte collective aux "provocations chinoises" qui sera examiné ce matin à la réunion au sommet du pacte de Varsovie siégeant à Budapest prévoit un programme de "rotation" des unités d'élite des pays de l'alliance, indique-t-on à Vienne.

Au titre du projet qui sera soumis par les représentants soviétiques à leurs interlocuteurs bulgares, est-allemands, polonais, hongrois, tchécoslovaques et roumains, des détachements des six pays d'Europe de l'est seraient envoyés, soit en URSS occidentale, où ils remplaceraient des divisions soviétiques dépechées en Extrême-Orient, soit directement en Sibérie extrême-orientale.

L'application de cette idée qui, croit-on, se heurtera tout au moins à un veto roumain, présenterait pour l'URSS un double avantage: primo, elle donnerait un contenu concret à la profession de foi internationaliste de l'équipe dirigeante soviétique (en ouvrant ses frontières à des troupes non-soviétiques l'URSS chercherait aussi à justifier l'action des "cing" en Tchécoslovaquie), secundo, elle prouverait de leurs forces les plus puissantes les pays de l'Europe de l'est en un temps où, au-delà des apparences, la situation reste tendue dans cette région du monde.

Ce dernier point, ajoute-t-

on, est illustré par le fait que le projet soviétique suppose au cas où Prague et Budapest, notamment, tenteraient de rejeter le plan d'action collective en prétendant devoir faire face à la "menace des revanchistes ouest-allemands", un remplacement éventuel des détachements est-européens partis pour l'URSS par des unités de la réserve soviétique.

L'un des pays dont l'accord serait décisif reste la Tchécoslovaquie, dont le ministre de la défense, le général Martin Dzur, aurait été invité par ses collègues soviétiques à faire une tournée d'inspection en Asie centrale et en Extrême-Orient soviétique à la fin du mois de février, environ une semaine avant l'incident qui fit une soixantaine de morts à Chen Pao le 2 mars.

LE SUCCESEUR

du conseil national de tenir le congrès de leadership "au plus tard le trente juin 1969".

Jusqu'à l'ajournement pour le lunch, l'on avait l'impression que les délégués, en l'absence de mots d'ordre clairs qu'ils attendaient et qui ne venaient pas, opteraient finalement pour le mois de septembre, date considérée comme plus favorable à ceux qui, comme M. Jean-Guy Cardinal, pourraient aspirer à faire la lutte à M. Bertrand.

Respectant jusqu'au bout les règles du jeu qu'il s'est imposé, le premier ministre s'est bien gardé de faire connaître ses préférences et, avant pris place avec les représentants de son comité de Mississipi, il n'a pas pris part à la discussion et s'est abstenu de voter.

A mesure que la discussion progressait — jusqu'au crescendo final de M. Marcel Masse qui devait clore le débat de façon définitive — les partisans du chef par intérim se faisaient plus pressants pour un congrès hâtif ("plus vite que ça, ça presse, a lancé un fan de M. Bertrand); mais le principal intéressé lui-même, estimant certains, aurait préféré une date intermédiaire entre juin et septembre, probablement en août.

Au contraire, les sympathisants du ministre de l'Éducation auraient voulu un congrès en septembre, croyant sans doute qu'en six mois M. Cardinal pourrait faire une lutte plus serrée au premier ministre. Ayant d'abord partagé ce point de vue, le député de Bagot aurait finalement opté lui-même pour le mois de juin. Il n'en fit toutefois rien savoir publiquement, ne participant pas non plus au débat — ce qui a surpris plusieurs délégués, qui auraient voulu l'entendre, ne serait-ce que pour l'entendre dire "bonjour" — de sorte que certains de ses amis croient encore qu'ils ont perdu la première manche.

Tout cela a porté un jeune député qui souhaite que M. Cardinal soit candidat à conclure que le mois de juin est réellement une date "neutre" et que tout candidat prestigieux a suffisamment de temps pour se faire valoir. Mais peut-être veut-il se dorner la pilule à lui-même...

Quoi qu'il en soit, le débat sur cette question, la seule qui ait soulevé de la discussion, a permis de prendre un peu le pouls des parlementaires et des principaux militants de l'Union nationale.

Il avait été convenu en caucus, semble-t-il, que les députés ne participeraient pas au débat, afin de permettre aux délégués d'en discuter librement.

Mais dès le début de la discussion, le ministre d'État Edgar Charbonneau, qui n'est pourtant pas des plus loquaces, d'habitude, se prononça en faveur de septembre afin, a-t-il dit, de ne pas "bulldozer" les candidats éventuels. Ce faisant, croit-on savoir, il exprimait l'avis du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, absent pour cause de maladie. Incidemment, deux autres ministres étaient absents pour le même motif, MM. Yves Gabias et Fernand Lafontaine.

Puis deux jeunes députés, sympathiques à M. Cardinal, prirent la même position. Le député de Saint-Jean, M. Jérôme Proux, soumit qu'une campagne hâtive forcerait les

ESPAGNE

Suite de la page 7

cinq ans offerts à titre de "loyer" par les Américains pour la poursuite de l'utilisation de leurs quatre bases.

En outre l'Espagne demande que le simple traité militaire initial soit élargi afin d'être converti en un véritable accord de défense. En clair, que Washington offre aux Espagnols une place sous le parapluie nucléaire américain. Si sur ce dernier point, en dépit de l'excellence des rapports politiques et militaires entre les deux pays, il semble peu probable que les Américains acceptent de s'engager sur la voie des concessions, sur le plan financier par contre, il apparaît que la tactique de la surenchère pratiquée par les Espagnols doit s'avérer finalement payante. Bon gré mal gré, les États-Unis, estimet-on à Madrid, devront payer plus cher désormais le droit d'utiliser une position militaire privilégiée sur le flanc sud ouest du continent européen.

parlementaires candidats à déléguer leurs fonctions à l'Assemblée nationale ou dans leurs ministères, et permettrait aux libéraux, par des "manoeuvres" en chambre, de choisir en quelque sorte le candidat de leur choix.

Le député de Frontenac, M. Fernand Grenier, soutient qu'un congrès en juin ne serait pas une bonne période pour les comités ruraux.

De même, le député de Gaspé-Nord, M. François Gagnon, devait dire que c'était "un non-sens que demander aux ruraux d'organiser un congrès en juin".

Le député de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, pré-médiaire entre juin et septembre à témoin le désir de M. Bertrand lui-même de donner des chances égales à tous les coureurs.

Mais c'est le secrétaire de la province, M. Remi Paul, qui en optant pour une date intermédiaire entre juin et septembre, vint près de faire rejeter la suggestion de l'exécutif du parti, avec un argument de taille: ce qui compte, dit-il, c'est la survie du parlement plus qu'une date du congrès.

A ses yeux, un congrès hâtif fera du gouvernement une belle proie pour l'opposition libérale en chambre. Advenant une motion de confiance et l'absence de plusieurs ministères, l'opposition pourrait battre le gouvernement et alors "une élection générale deviendrait impérative". "En tant que leader intermédiaire du gouvernement en chambre, je ne pourrais pas garantir la présence des députés et la vie du gouvernement actuel."

Pour juin

Il n'est pas moins significatif que les parlementaires qui se sont prononcés pour le mois de juin sont également au nombre de ceux qui, à ce moment-ci, appuient M. Bertrand.

Le directeur général du parti, M. Mario Beaulieu, ne s'est pas prononcé directement en faveur de l'une ou l'autre date, mais il a dit que les candidats pourraient faire une campagne d'une quarantaine de jours d'ici la fin de juin, alors que M. Johnson n'avait eu besoin que de trois semaines en 1966 pour "convaincre" la province...

Trois ministres influents ont clairement opté pour juin. Le ministre du tourisme, M. Loubier, notant qu'il avait tout lieu de croire que M. Bertrand serait candidat, a dit qu'il pressait de mettre fin à l'incertitude autour du leadership du parti, d'éviter de vivre plus longtemps encore en "eaux troubles" et de donner un mandat clair à un chef incontesté.

Acceptant la même hypothèse, le ministre de la santé, M. Cloutier a dit nettement: si M. Bertrand est candidat, juin est la meilleure date.

Repondant de son côté à l'argument de M. Paul, M. Marcel Masse, qui peut entrevoir de s'imposer comme "dauphin" de M. Bertrand, a dit qu'une longue lutte ne manquera pas de faire surgir des heurts qui rendraient plus ardue la préparation de la législation et du programme à soumettre au peuple "dans un an". Il a ajouté qu'après un "vide" d'un an (M. Johnson est tombé malade au début de juillet), il ne fallait pas imposer au Québec une plus longue attente.

Au surplus, dit le ministre d'État, aucun candidat sérieux n'a besoin d'un délai de plus de trois mois.

Deux autres députés, MM. Maurice Martel, de Richelieu, et Paul-Emile Sauvageau, de Montréal-Bourget, se sont prononcés dans le même sens, le dernier se disant convaincu que si M. Bertrand avait annoncé son intention de rester, il n'y aurait pas eu besoin de congrès.

ARCHITECTES
DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854
Les architectes Longpre, Marchand, Goudreau Dubosh, Stewart, Bourke 506 est. rue Ste-Catherine Montréal 24, - 842-1401

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBE DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 8240 AÎME-RENAUD ST-LEONARD Mtl. 38 3 2 4 - 2 5 8 0
JACQUES CORRIVEAU DÉCORATEUR - ENSEMBLIER DESIGNER 1285 ST-ANDRÉ MONTREAL 132 845-7592
LAURENT LAMY DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 - 737-1955

Et à en juger par les réactions de la salle, telle semblait en effet l'opinion de la majorité.

Mais M. Bertrand y tenait. Non seulement ne voulait-il pas être plébiscité, mais il souhaitait profondément un mandat "aussi large que possible", un mandat qui lui permette de prendre solidement les rênes du parti, de mettre fin aux tiraillements qui l'agitent et d'assurer son autorité. En l'acceptant, l'Union nationale en-dossera aussi ses vœux, les mêmes, au fond, qu'en 1961, et qui alors avaient été écartées de justesse.

Au total, plus de quarante militants, venant d'environ trente comités, ont participé à la discussion "familiale" sur la date du congrès. Les douze parlementaires qui ont pris part à la discussion se sont partagés également entre juin et septembre, mais le poids était nettement en faveur de la date la plus rapprochée.

Outre celle de M. Cardinal, l'on a noté la non-intervention du ministre des Affaires culturelles, M. Tremblay.

Quant au reste, les suggestions de l'exécutif du parti ont été rapidement acceptées.

Le congrès aura lieu à Québec, au Colisée probablement, à la mi-juin.

Il y aura plus de 3.000 délégués, choisis de la façon suivante: vingt et un délégués et neuf substitués choisis à une assemblée des militants de l'Union nationale dans chacun des 108 comités, comprenant un nombre égal de "seniors" de femmes et de jeunes.

La préparation des assises sera confiée à un comité de neuf membres, dont au moins quatre parlementaires désignés par leurs collègues et cinq membres désignés par le bureau du conseil national.

La mise en candidature se fera quinze jours avant la date d'ouverture du congrès.

ANNONCE

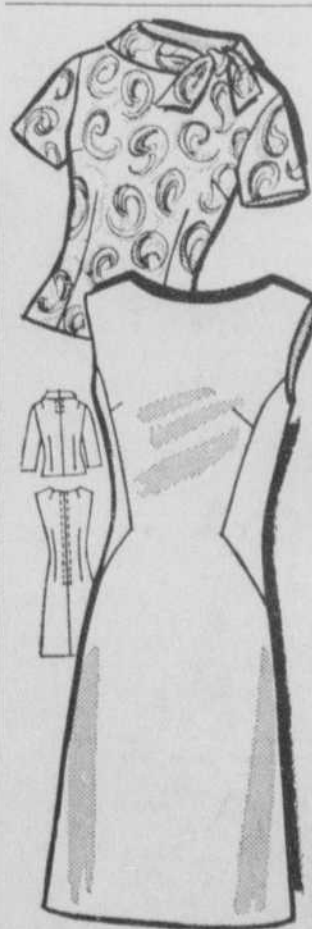
Joyeux anniversaire!



Jean-François célèbre cette semaine son 25e anniversaire de mariage. Il a décidé de fêter ses noces d'argent au Reine Elizabeth. Il est tout fier d'avouer que sa femme mérite bien ça! De toute façon, il ne se fait aucun souci car l'hôtel s'occupe de tout pour lui.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.



La couture chez soi
Légère et... pimpante
Patron No. 9259

Le patron imprimé no. 9259 est offert pour les tailles 10 à 18. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est. rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

**PARTAGEONS.
une
FOIS
POUR
TOUS.**

* SEPT CAMPAGNES REUNIES EN UNE

La seule Campagne des Fédérations du Grand Montréal est une campagne unifiée. Elle réunit sept organismes importants qui viennent en aide à 120 œuvres de bien-être et de santé du Grand Montréal. La juste-part pour les travailleurs: une heure de salaire par mois, pendant douze mois, répartie et retenue sur chaque paye.

Partageons. Une fois pour tous.

la campagne des fédérations du grand montréal

Association des œuvres de santé du Grand Montréal • Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises • Fédération et le conseil de bien-être de la rive sud • Fédération de Catholic Charities • Services de bien-être juifs de Montréal • Services unifiés de la Plume-Rouge • Société canadienne de la Croix Rouge.
400 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal T11 • 288-1261

Journée sur la désacralisation

C'est samedi prochain, le 22 mars, que se déroulera à l'université de Montréal, la première partie des journées universitaires de la pensée chrétienne qui ont pour thème cette année la désacralisation.

La journée du 22 mars ne sera en fait que le point de départ d'une réflexion devant se prolonger jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Samedi prochain, on tentera une première approche des rapports possibles entre la contestation, le démythisation, la sécularisation, et leurs relations avec la désacralisation.

On se demandera encore si l'homme contemporain, l'homme technicien, l'homme accablé ont encore besoin de se référer au sacré, etc.

Ces questions seront d'abord abordées par une table ronde formée par le père Georges Cottour, o.p., professeur de philosophie à Genève, M. Michel Dansereau, psychanalyste, M. René Didier, professeur en service social, M. Jean-Pierre Proulx, journaliste au Devoir, le père Louis Racine, o.p. et M. Bertrand Rioux, professeur de philosophie.

Cette table ronde sera suivie par du travail en atelier et un forum. Renseignements: 343-6394.



C'est aujourd'hui la fête de saint Patrice, patron des Irlandais, mais le traditionnel défilé a eu lieu hier à Montréal, par un temps splendide.

(Photo Le Devoir par Keystone)

Le MIS devient la Ligue pour l'intégration scolaire et adopte sa première constitution

par François Barbeau

C'est sous le signe de la puerilité qu'une centaine de membres du MIS venant de Montréal et de la province, se sont réunis hier à Montréal pour se donner une constitution.

Le président de l'assemblée, M. Pierre Jobin, de l'université Laval, déguisé en guerillero, s'est trouvé à plusieurs reprises impuissant à maîtriser la salle et à mener à bien les délibérations dans le déluge de propositions, d'amendements, de contre-propositions et de contre-amendements que les participants, peu soucieux de s'en tenir à l'horaire, lançaient tous à la fois.

La nouvelle constitution donne au MIS un nouveau nom, Ligue pour l'intégration scolaire (LIS), qui a été accepté à contrecoeur par des participants qui ont fait valoir que le mot "ligue" leur rappelait les ligues du Sacré-Cœur ou la Ligue du Vieux poêle.

Presque chaque article a fait l'objet d'interventions plus ou moins pertinentes, mais en fin de compte, le projet de constitution qui avait été présenté a été adopté avec une seule modification.

Quand les participants ont été appelés à débattre le chapitre de la constitution intitulé "Moyens d'action" et dans

lequel on dit que la LIS aura recours à tous les moyens légitimes pour atteindre ses buts et objectifs, plusieurs interventions ont montré que certains militants du MIS n'adhéraient pas la violence, surtout quand on a souhaité dans la salle qu'une prochaine manifestation contre l'université McGill soit marquée d'actes violents.

Pourquoi irions-nous réclamer nos droits les mains jointes quand le gouvernement n'hésite pas à faire preuve de violence? a demandé un membre du MIS.

Après adoption de la constitution, les délégués à l'assemblée ont élu, par acclamation, M. Raymond Lemieux à la présidence nationale de la ligue. Le mandat que détenait M. Lemieux lui avait été confié provisoirement il y a quelques semaines, en attendant la tenue de la réunion d'hier.

Ont ensuite été élus les délégués de Montréal au conseil national. Il s'agit de MM. Marcel Joannisse, André Dagenais, Luc-André Biron, André Lamy, Laurier Gravel, Alonzo Leblanc et de Mme Gisèle Tremblay.

Stanley Gray

Les organisateurs de l'assemblée générale nationale avaient invité M. Stanley Gray,

chargé de cours à l'université McGill, et ardent partisan de la francisation de cette université, à adresser la parole aux personnes présentes.

Le conférencier a exposé brièvement les étapes de la campagne de répression dont il a été le sujet.

L'université McGill, a-t-il déclaré, se dit tolérante, d'après les traditions britanniques, mais ne tolère pas les revendications des personnes qui veulent en faire une université française.

Les francophones du Québec, a-t-il poursuivi, subventionnent de leurs deniers cette université au service des minorités anglophones, alors qu'à l'automne quelque 10.000 CEGEPiens auront de la difficulté à se faire inscrire dans les trois universités francophones qui existent pour eux.

M. Gray a expliqué que 26% des étudiants inscrits actuellement à McGill étaient des étrangers qui profitaient des subventions de la province, sans donner quoi que ce soit en retour.

Il a aussi fait état de la bibliothèque McLennan, réservée aux étudiants de l'université, et qui contient une vaste collection d'ouvrages canadiens-français.

C'est pour toutes ces raisons, a-t-il conclu, que l'opération McGill a été lancée. Nous voulons que cette uni-

versité se francise à 50% dès l'année prochaine, à 75% l'année suivante et à 100% en 1971-72. Nous voulons aussi que les frais de scolarité à McGill soient diminués de \$200, que le Centre d'études canadiennes-françaises, consacré à l'étude des "indigènes", soit aboli et que la bibliothèque ouvre ses portes au public.

"McGill ne répond pas aux besoins de la société québécoise (sic), a lancé M. Gray.

La première manifestation de l'opération McGill sera un défilé, le 28 mars, qui débutera à 20h au carré St-Louis et se dirigera vers l'université McGill par la rue Sherbrooke.

Laberge à l'UGEQ

Aux étudiants qui s'en prennent à la société de consommation, le président de la FTQ déclare que les travailleurs pourraient bien s'affronter aux étudiants, un jour ou l'autre. C'est au congrès de l'UGEQ que M. Louis Laberge a choisi de lancer cet avertissement: "Les jeunes sont libres de se concevoir en termes de classe et de vouloir faire la révolution au nom du pouvoir étudiant mais il est alors inévitable qu'ils rencontrent sur leur route des travailleurs aussi résolu à défendre les valeurs qui leur appartiennent encore valables d'une société dans laquelle ils ont investi une partie de leur vie".

M. Laberge estime qu'il y a incompatibilité entre la volonté de certains étudiants de détruire la société de consommation dans laquelle ils n'ont précisément fait que consommer et celle des travailleurs de continuer à consommer toujours davantage les fruits de leurs productions. Le président de la FTQ compare alors les étudiants à des nourrissons qui réurgissent après s'être bien repus: "Les travailleurs ne connaissent pas encore cette sensation d'écoeurement".

"Vous êtes maîtres chez vous... et je constate que nos orientations respectives divergent de plus en plus, qu'après un rapprochement de quelques années, nous risquons malheureusement de ne plus nous rencontrer que sur un terrain de bataille dont je souhaite qu'il soit uniquement idéologique et politique", dit le chef syndicaliste. De l'avis de M. Laberge, ce sont les plus réactionnaires des syndicalistes qui tendent à opérer un divorce entre deux formes d'actions complémentaires: l'action syndicale et l'action politique.

M. Laberge affirme que l'engagement politique est une conséquence naturelle de l'engagement syndical "à condi-

La SSJB de Montréal s'oppose à une division des structures scolaires fondée sur la langue

par Jean-Pierre Proulx

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'oppose à toute division des commissions scolaires du Québec et notamment de l'île de Montréal faite sur une base linguistique parce que cette division constituerait une reconnaissance formelle de l'anglais comme langue officielle du Québec sur un pied d'égalité avec le français.

C'est là la principale résolution adoptée samedi après-midi par le congrès général de la SSJB de Montréal, congrès qui avait pour thème, la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

La SSJB de Montréal propose plutôt que le système d'enseignement général et public du Québec soit français mais qu'à l'intérieur de ce système soient disponibles pour le moment des écoles ou des classes bilingues pour les anglophones, selon les modalités prévues dans le mémoire que la SSJB de Montréal a présenté récemment au comité de l'éducation.

On propose encore que les structures du système scolaire soient confessionnelles, i.e. catholiques, protestantes, neutres, etc. partout où cela est possible.

Sur le financement des écoles de Montréal, la SSJB, propose qu'un conseil métropolitain perçoive les taxes scolaires pour toute l'île de Montréal et distribue le produit entre les diverses administrations scolaires au prorata du nombre d'élèves sous leur juridiction.

La SSJB s'oppose à ce que les parents n'aient qu'un rôle consultatif dans l'administration scolaire comme le propose le rapport Pagé par la création de comités d'école. La SSJB demande plutôt que les parents prennent une part active à l'administration des écoles.

une autre résolution, la SSJB demande à l'Assemblée nationale de convoquer une assemblée constituante dans le plus bref délai possible.

D'autre part, la veille, M. Matthias Rioux, président de l'Alliance des professeurs est venu exposer la position de l'Alliance sur le rapport de la commission Pagé, commission qui a étudié le problème de la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

M. Rioux s'est dit d'accord avec l'ensemble du rapport mais a dit que l'Alliance trouve trop grand le nombre de commissions scolaires (13) proposé par le rapport Pagé.

M. Rioux a dit aussi que l'Alliance s'opposait au mode d'élection que préconise le rapport Pagé et qui laisse à chaque électeur, au moment de voter, le soin de choisir le groupe culturel auquel il veut appartenir. L'Alliance suggère plutôt que l'on établisse à l'avance des listes électorales.

Sur la question des droits linguistiques des Néo-Québécois, M. Rioux croit que le droit des parents de choisir l'école de leur choix pour leurs enfants ne doit pas être envisagé de façon absolue, mais que l'application de ces droits est soumise à la règle des droits prioritaires de la majorité.

Par la suite, au cours d'une table-ronde, Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint de l'éducation, M. François-Albert Angers, économiste, M. Emile Bessette, président de l'Association des professeurs de français, et le père Jean Genest, s.j., sont venus donner

leur opinion sur ce même problème de la restructuration scolaire.

Mlle Baron, qui a dit parler à titre personnel et non comme sous-ministre, s'est prononcée contre la division linguistique que propose le rapport Pagé. Cette division est en tout cas selon elle moins justifiable que la division selon la religion.

Mlle Baron a émis l'avis qu'une loi consacrant la division selon la langue pourrait être attaquée devant un tribunal constitutionnel comme contraire à l'article 93 de l'A.A.B.N.

Pour sa part, M. Angers a émis l'avis que la confusion dans les idées était l'un des problèmes majeurs dans la réforme scolaire.

Il faut établir une hiérarchie dans les valeurs que l'on veut proposer. Avant toute division

d'un système scolaire, il faut savoir si nous sommes d'avis qu'il faut une seule langue pour le Québec. Si oui, et c'est la position de M. Angers, il n'y a pas à diviser la structure scolaire en française et en anglaise.

Qu'est-ce qu'on entend par le droit des parents, s'est demandé ensuite M. Angers. Si ce droit est fondamental, il est insuffisant de parler de participation, il faut qu'ils participent à l'administration scolaire.

Quant au droit des parents, à choisir la langue dans laquelle ils vont faire instruire leurs enfants, ce droit, a dit M. Angers est subordonné au droit collectif de la nation.

M. Angers a enfin soutenu que l'école doit demeurer confessionnelle car même le neutre professe une religion. Il

cherche lui aussi à définir le sens de l'existence. Il a en outre soutenu que la multiconfessionnalité est contre le progrès car le progrès se fait par la spécialisation.

Pour sa part, M. Bessette a soutenu que le bilinguisme est en soi anormal. Ce qu'il faut souhaiter, a-t-il dit, c'est un système scolaire unique. Le Québec n'a pas le moyen de développer deux cultures.

Enfin, le père Genest s'oppose au type de confessionnalité que propose le rapport Pagé, à savoir que les commissions scolaires soient neutres mais que les écoles soient confessionnelles. Selon lui, rien alors ne garantira la confessionnalité des écoles car les commissions scolaires, en engageant les professeurs, ne tiendront pas compte des convictions religieuses de ces derniers.

Quant au droit des parents, à choisir la langue dans laquelle ils vont faire instruire leurs enfants, ce droit, a dit M. Angers est subordonné au droit collectif de la nation.

M. Angers a enfin soutenu que l'école doit demeurer confessionnelle car même le neutre professe une religion. Il

Angers: la SSJB doit prendre la relève des états généraux

M. François-Albert Angers, économiste bien connu, a été élu en fin de semaine, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Elu par acclamation, il succède à M. Dollard Mathieu.

Hier soir, au cours du banquet de clôture du congrès de la SSJB, M. Angers a souligné que sa présidence coïncidait avec la prorogation des états généraux du Canada français. M. Angers a dit voir en cette coïncidence, une indication providentielle pour la société d'être la "relève directe de la mission accomplie par les états généraux".

On pourra argumenter, a-t-il ajouté, sur la représentativité des états généraux, il reste qu'ils sont l'organisation et l'assemblée les plus représentatives jamais réalisées dans notre histoire. Indiscutablement, la nation attend de la SSJB qu'elle devienne maintenant l'instrument actif de la mise au point et de la réalisation des désirs ainsi manifestés du peuple canadien-français, dans et par son Etat national du Québec.

"En 1969, après les états généraux, le des escarmouches au avant-postes, des manoeuvres

de diversion et des négociations sans portée est terminé. Il faut passer à l'action... Il



M. François-Albert Angers, nouveau président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

faut prendre la continuation des états généraux et mener vigoureusement à bonne fin la réalisation de la volonté populaire exprimée".

"En 1969, après les états généraux, le temps de la vigi-d'armée que doit devenir la SSJB sera pacifique, mais il importerait justement pour prendre la place de l'impénitence et la violence qui se manifestent sporadiquement dans notre société à cause de la violence apolitique de certains chefs politiques - il importerait, dis-je, qu'il acquiesce par la persuasion, le dégageant de l'esprit de parti, le refus de toutes les compromissions, cette violence démocratique qui conduit les gouvernements à leur perte électorale par la force de l'opinion publique quand ils persistent à violer, donc à violenter, les exigences de la vraie volonté populaire."

BUANDERIE Jolicoeur LTÉE

DEPUIS 1907

Votre camion bleu et blanc pour mieux vous servir

BUANDIERS NETTOYEURS

et aussi département de location

appelez **521-2161**

Succursales aux Centres d'Achats **ROCKLAND et LAVAL**

J'étais de ceux qui ne peuvent se décider...!

Avant de prendre une décision, je pesais le pour et le contre si longtemps que l'occasion était passée lorsque je savais quoi faire.

A cause de cela, j'avais raté plusieurs chances d'avancement, j'avais reculé devant des offres intéressantes. Je n'aimais pas mon emploi, mais je ne voulais pas changer, parce que j'avais peur de ne pas pouvoir m'adapter à un nouveau patron, de nouveaux compagnons de travail.

J'ai alors décidé de suivre le merveilleux cours de Culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité.

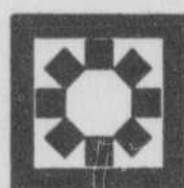
Maintenant, j'ai le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. J'ai appris à me tracer un plan de vie et à le suivre avec ténacité. J'ai vraiment confiance de pouvoir réussir, car je suis décidé de vivre pleinement ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux

jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11.000 gradués enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite jeudi 20 mars à 8h. p.m. ou samedi le 22 mars à 10 h. a.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez immédiatement 842-8186.



L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE inc.

présente son
5e programme annuel d'été

de sessions de sensibilisation aux relations humaines
(Dynamique des groupes)

3 sessions de base: Relations humaines et animation de groupe.

1re session: 25 mai au 6 juin
2e session: 6 au 18 juillet
3e session: 27 juillet au 8 août

2 sessions avancées:

1.- Psychologie du changement social. 25 mai au 6 juin.
2.- Développement individuel et créativité interpersonnelle.
(Expression corporelle) 27 juillet au 8 août.

Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe. L'I.F.G. est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.

Ces sessions s'adressent à toutes les personnes qui, travaillant au sein d'une organisation, sentent la nécessité de perfectionner leurs relations avec les autres et leur efficacité dans le travail de groupe.

Ces sessions ont lieu à l'Institut
Coopératif Desjardins, Lévis.

Renseignements:

INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
3600 ave Barclay, suite 420, Mt. 251
Tél.: 735-5171

MEMBRES DE L'I.F.G. responsables de ces sessions:

Aline Fortin, L.Ps., membre associé des National Training Laboratories (Washington)

Yvan Tellier, Ph. D., professeur de psychologie au Collège Sainte-Marie et membre associé des National Training Laboratories (Washington)

Roger Tessier, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université de Montréal

Jean-Marie Toulouse, Ph. D., psychologue consultant en relations humaines.

VIENT DE PARAÎTRE...

SOLEIL DE BIVOUCAC

• Une poésie éminemment québécoise... qui refuse obstinément de périr!

• Par l'auteur de **LES CRIS**

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

...AUX ÉDITIONS DU JOUR



POÈMES DE PIERRE CHATILLON

Une sage décision de l'Union nationale

Le sort en est donc jeté. L'Union nationale tiendra son congrès pour le choix d'un chef permanent d'ici la fin de juin.

Le choix d'une date aussi rapprochée n'est pas sans soulever certaines objections. On peut prétendre d'abord qu'un congrès aussi hâtif ne laissera guère le temps aux concurrents de M. Jean-Jacques Bertrand de se faire connaître et, surtout, d'organiser leur campagne. Il y a également le fait que l'on sera alors normalement en pleine session et que les travaux de la Chambre pourraient donc en souffrir considérablement.

Ces arguments ne manquent pas de poids. Pourtant, malgré tout, on sent qu'ils ne sont pas décisifs et que la décision prise se défend assez bien. Un parti, en effet, ne peut être dirigé indéfiniment par un chef intérimaire. Or, c'est toujours ainsi qu'on a qualifié M. Bertrand et c'est ainsi qu'il s'est lui-même décrit depuis que ses collègues l'ont choisi pour remplacer M. Daniel Johnson. On pourrait même dire que le congrès aurait déjà dû avoir lieu, à l'heure qu'il est. Si la maladie du premier ministre, en décembre, pouvait excuser un premier retard, son retour à la santé rendait impérieux qu'on procède dans les plus brefs délais.

Il reste tout de même trois mois d'ici la tenue probable de ces assises. Durant ces trois mois, tous ceux qui aspirent à la direction du parti ont le temps de prendre une décision, d'effectuer les consultations nécessaires et de se faire connaître. Les libéraux y sont allés avec autant de célérité quand il s'est agi de désigner le remplaçant de M. Lester B. Pearson.

Le danger de paralyser les travaux de la Chambre et de l'administration ne doit pas, non plus, effrayer outre mesure. Tout d'abord, le gouvernement Bertrand jouit d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, ce qui n'était pas le cas de l'administration Pearson à l'occasion de la convention libérale-fédérale. De plus, si l'on jette un coup d'oeil sur les votes qui se donnent à l'Assemblée depuis juin 1966, on se rend compte que peu d'entre eux ont été vraiment serrés, bon nombre de libéraux s'absentant assez souvent des débats.

On est probablement porté ici à s'inspirer trop étroitement de l'expérience de la convention des libéraux fédéraux. Pour que la comparaison fût vraiment valable, il faudrait prévoir que sept ou huit membres du cabinet Bertrand seront sur les rangs. Personne, à notre connaissance, n'a envisagé jusqu'ici une telle possibilité.

Enfin, si par hasard, une telle éventualité se présentait, il serait toujours possible de suspendre la session pour les quatre semaines précédant immédiatement le congrès, soit pour la période la plus intensive de la campagne. Cette formule s'imposerait même alors pour ne pas retenir indûment en Chambre les candidats les plus en vue du parti.

S'il convient, d'autre part, de se rallier à la proposition d'un congrès avant la fin de juin, il est également dans l'ordre de féliciter le premier ministre d'avoir fait savoir immédiatement qu'il sera l'un des candidats à la succession de M. Johnson.

Cette décision clarifie la situation. Les autres aspirants possibles savent à quoi s'en tenir. Ils ne nageront pas en pleine équivoque jusqu'à la fin, comme ce fut le cas lors de la dernière convention conservatrice fédérale où M. Diefenbaker a refusé de faire connaître ses intentions jusqu'à l'ouverture de la réunion.

On peut favoriser ou ne pas favoriser la candidature de M. Bertrand. On doit reconnaître, au moins qu'il se conduit comme un homme droit qui ne cherche pas à profiter scandalement de sa position privilégiée pour embarrasser ses collègues. Il joue franc jeu.

Le seul reproche que nous ferions ici au député de Missisquoi, c'est la trop grande discrétion dont il entoure son état de santé. Ce reproche, nous le lui adressons non à son titre de candidat à la direction du parti, mais à titre de premier ministre.

Le premier ministre est un homme public. La population a droit de savoir si sa santé lui permet de se consacrer pleinement à l'immense tâche qu'il a assumée. Les déclarations vagues, imprécises qu'il a faites à ce sujet ne sont sûrement pas satisfaisantes. Le bulletin signé de son ou de ses médecins devrait être diffusé dans les organes d'information.

Dans le cas des autres candidats, disons immédiatement qu'on devra pouvoir s'attendre d'eux à des prises de position claires sur les principaux problèmes de la politique provinciale. On ne leur demandera pas nécessairement un programme complet d'action, mais on voudra savoir à quelle enseigne ils logent sur une question aussi cruciale par exemple, que l'avenir constitutionnel du Québec.

Il serait regrettable, en effet, qu'un aspirant ou l'autre à la direction du parti puisse se faire élire en jouant sur tous les tableaux à la fois ou, si l'on veut, en flattant

successivement toutes les tendances que l'on retrouve au sein de cette formation politique. Les militants de l'Union nationale ont droit de connaître exactement l'identité réelle de celui qu'ils éliront comme chef.

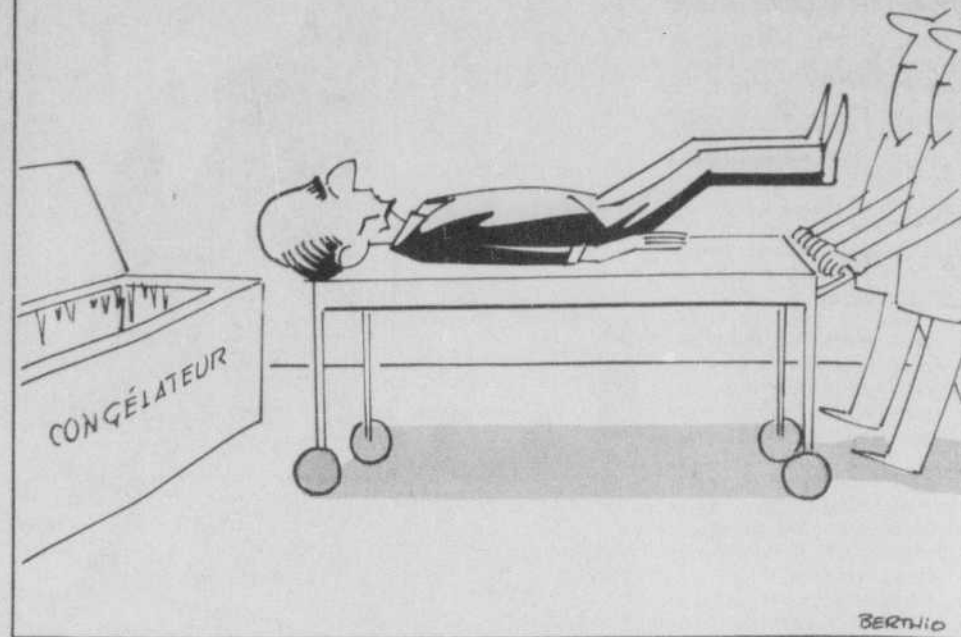
Ces prises de position claires sont d'autant plus nécessaires qu'approche l'heure des grandes orientations et que l'Union nationale ne donne pas précisément le spectacle d'un parti capable de parler à l'unisson. M. Daniel Johnson a pu tirer avantage de cette équivoque ou, en tout cas, il a pu s'en tirer sans trop de mal grâce à un flair politique exceptionnel, mais c'était une situation qui n'était pas saine et qu'on ne doit pas perpétuer.

Il est sûr que le principe de la solidarité ministérielle compliquera considérablement la tâche des candidats, de ceux surtout qui font partie du cabinet. Jusqu'où peut-on aller dans l'expression d'opinions qui viendrait contredire la politique officielle du gouvernement Bertrand? Il y a des restrictions que, de toute évidence, ces candidats devront s'imposer. Pourtant, sans vouloir trancher le fond du problème, nous croyons qu'il reste suffisamment de terrain, en dehors des limites tracées par la solidarité, pour qu'un aspirant à la direction du parti puisse définir convenablement ses attitudes et ses vues sur les questions dont nous avons parlé. Le gouvernement Bertrand n'a tout de même pas statué sur tous les aspects de ces questions et des aspects où aucune décision n'a été prise restent sûrement ouverts à la libre discussion.

Il ne faut pas se faire d'illusion, en effet. La tenue d'un congrès de ce genre pour un parti au pouvoir est un défi sans précédent. On aime souvent accuser nos formations politiques d'être peu démocratiques. De telles accusations ne sont pas toujours dénuées de fondement, loin de là. Mais la décision de l'Union nationale prouve que le souci démocratique est aussi profond chez nous que dans bien d'autres pays du monde libre.

Les candidats qui s'opposent à M. Bertrand partent avec un solide handicap au départ. Mais il faut se demander, compte tenu des circonstances, s'il eût été possible de trouver une formule plus souple ou plus juste. Pour notre part, nous préférons retenir le fait que d'autres candidatures sont possibles et que le parti leur donne toutes les chances raisonnables de se faire valoir. On se sent quand même assez loin des régimes de dictature.

Vincent PRINCE



Stanfield sera encore chef en 1980

lettres au Devoir

Un horrible massacre

Cette lettre est pour protester contre l'horrible massacre, et croire-nous c'est le mot juste, qui se passe actuellement dans notre Grand Nord canadien.

Un film de la S.P.C.A. récemment télédiffusé a démontré avec quelle cruauté des gens ignobles veulent détruire une race d'animaux bien caractéristique de notre pays. N'importe quelle personne ayant une parcelle d'humanité et de cœur, ne peut demeurer insensible à voir tuer ces innocentes petites bêtes à coups de bâtons sur le crâne et leur ouvrir l'estomac de haut en bas pour parachever leur existence. Ces gens, paraît-il, se rendent sur les banquises où les mères phoques vont mietter bas, et s'attaquent plus particulièrement à leurs petits. De voir ces mères crier de douleur à la vue

du massacre de leurs petits, et qui malheureusement n'ont absolument rien fait pour arrêter l'homme dit civilisé, est un spectacle affreux à vous arracher le cœur. Vous ne ferez même pas la même chose à ces humains qui pourtant méritent bien pire.

Le gouvernement se doit de faire quelque chose contre cette infamie car il doit s'en occuper lui-même et non laisser les autres pays le faire pour lui. Le pôle nord est à nous, de même que le sang de ces petites bêtes massacrées répandu sur les banquises de notre Grand Nord, est de notre responsabilité. S'apitoyer sur les problèmes d'autrui est bien méritoire mais encore faut-il régler les nôtres avant tout.

Nous nous adressons à votre bon

sens et à votre cœur, car le gouvernement lui-même a une responsabilité à assumer pour que quelque chose soit fait pour résoudre ce problème. Ce n'est qu'une modeste requête, n'étant nous-mêmes qu'une minorité dans notre vaste pays, mais nous avons espoir que d'autres Canadiens s'uniront à nous et à la S.P.C.A. et que vous prêterez l'oreille à nos doléances.

(signé) Louise Arbour, Luce Crevier, Françoise Duquette, Georges Aubé, Monique Léveillé, Oscar Lemoine, Lucien Groulx, Lisette Dubois, Micheline Lévesque, Lisette Paquette, Paul Lemoine, Fernand Léveillé, Huguette Prévoist, Jacques Léveillé, Rosaire Tremblay, Doris Tremblay Simon Couture, Paul Marchand, René Dupuis, Aline Borduas, Marcel Jette

Etats généraux et nouvelle constitution

Voici quelques opinions que j'ai eues au cours de ma participation comme délégué des états généraux du Canada français, en fin de semaine.

Ces propos orbitent autour de l'atelier "Constitution du Québec" et du sujet "Charte de la société nouvelle".

Le Québec a droit comme tous les peuples libres à son autodétermination en vertu du droit sacré-saint des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce droit est consacré par la Charte de l'Organisation des Nations Unies; il vient en droite ligne des lois de la Révolution française en 1791.

Les états généraux actuels sont du même principe que ceux de 1789 où étaient réunis les Nobles-

se, la Bourgeoisie et surtout le Tiers-Etat.

Le Tiers-Etat représentait la masse du peuple (ouvriers, clercs, employés et paysans).

Je crois que nos assises actuelles, en les reportant à notre temps, sont plus représentatives que celles de 1789. En effet, nous avons ici, un échantillon très distinctif de toutes les classes de la société, des avocats aux journaux, et des docteurs aux fermiers.

Je m'élève contre le suffrage universel qui donne une mauvaise idée de l'opinion du peuple; par contre, je suis pour le référendum populaire.

Pour garantir la constitution au point de vue territorial, il faudrait que le Québec possède sa propre armée nationale. Ceci serait nécessaire, pour sauvegar-

der les droits du Québec auprès des autres nations libres.

L'armée ne veut pas dire le "militarisme", mais la sécurité de la nation. Il faudrait rapatrier tous les soldats qui oeuvrent pour l'armée du Canada, afin qu'ils travaillent pour notre armée.

L'armée du Québec serait là pour défendre l'ordre et la sécurité nationale (en cas d'émeutes, de révoltes, d'attentats terroristes, guerre civile, etc.).

Je crois que l'armée est la meilleure garantie de la souveraineté d'un peuple; elle empêcherait l'empiétement de nos voisins sur notre territoire.

Le Québec de demain sera bâti par l'élite d'aujourd'hui.

Jean-Jacques LE ROUX
Montréal, 10-3-69

Aboutissement logique du vote sur l'autodétermination

Aux assises de 1967, nous, la nation canadienne-française, avons déclaré et voté notre droit à l'autodétermination. A ces assises terminales des Etats généraux de 1969, il nous était proposé de nous prononcer sur une résolution qui était comme la clef de voûte des assises.

Il nous a été proposé de nous prononcer sur la formation d'une assemblée constituante dont le mandat serait couronné par un grand référendum du peuple québécois sur son avenir politique.

Or, la résolution centrale de cette journée constituait au sens propre du terme le premier geste de mise en oeuvre et de mise en

pratique du droit à l'autodétermination et en était, à la vérité, l'aboutissement logique et indispensable. Notre réponse à cette résolution centrale ne faisait aucun doute, mais il fallait que cela fût une réponse aussi éclatante et aussi unanime que notre appui à l'autodétermination en 1967.

Nous devions cette réponse aux 6 millions d'hommes que nous représentons. Nous devions cette réponse au gouvernement du Québec qui a délégué de nombreux observateurs à nos assises. Nous devions cette réponse à nos amis et voisins du Canada et des Etats-

Unis d'Amérique. Nous devions cette réponse à la France d'Europe qui avait des observateurs de haute qualité à ces assises et qui peut-être ne demandait que ce signe de nous pour nous aider plus puissamment. Nous devions, enfin, cette réponse à tous ceux qui, à l'échelle du globe, en Europe, en Afrique, en Amérique du Sud, et jusqu'aux confins de l'Asie, ont écouté de la voix de la nation canadienne-française.

Michel BROCHU
membre de la Commission générale des Etats généraux

Deux citations sur l'avortement

En regard de la lettre de madame Allaire de Moncton (Le Devoir, 5 mars), sur le bill "Omni-bus", et spécialement l'avortement, voici deux citations.

D'abord une partie de la "Déclaration du Haut Comité français de la Population et de la Famille":

"L'Etat ne peut envisager de rendre l'avortement légal. La biologie rejoint les intuitions de la pensée chrétienne, fondement de notre civilisation: des premiers siècles de l'Eglise, l'avortement a été regardé comme un

homicide, et rien ne permet de nos jours de le considérer autrement. On ne peut jamais affirmer qu'un enfant à naître sera tares ou malformé, quelle que soit la cause qui le fait craindre. Accepter l'avortement, c'est accepter de détruire un enfant qui, selon le cas, de 40 à 99,5% de chances d'être indemne."

La 2e citation est de Suedois Bengt Johnson, haut dignitaire luthérien: "Quand le Christ a conquis sa place, voilà mille ans, dans la vie de nos ancêtres, la barbare habitude d'abandonner

dans les bois les nouveau-nés indésirables a disparu. Or, de nos jours ou le Christ est rejeté de notre civilisation, les petits enfants ne peuvent même pas repasser en sécurité dans le sein maternel."

Ces deux extraits tirés de MIS-21 du 1er janvier 1969, p. 32 et 31.

PERE JOSEPH GARIEPY,
Berthier-en-Bas, 5-3-69.

Le clergé se décide à bouger ?

Dimanche dernier, pour une des premières fois nous avons eu une homélie plus réaliste ou des prêtres ont pris position dans le domaine social. Enfin!

Evidemment, le "standing" de vie de plusieurs membres du clergé qui se veulent encore bourgeois et ne connaissent nullement l'insécurité de bien de leurs frères (chômage, manque d'instruction, logement inconfortable, problèmes familiaux) n'est pas toujours un exemple pour les autres.

Dimanche, on a incité les gens à assumer leur rôle de chrétiens et à dénoncer les gouvernements qui manquent à leurs obligations vis-à-vis du peuple qu'ils représentent.

Que chacun prenne ses responsabilités de citoyen à part entière et pousse les institutions existantes à cesser ce jeu de marionnettes. Que chacun fasse sa part pour

améliorer la société et permettre à chaque individu de s'épanouir normalement.

Chapeau bas devant ces prêtres qui, enfin, pronont un retour au Christ de l'Evangile qui n'a pas hésité à descendre parmi son peuple et à dénoncer les injustices.

LOUISE GABOURY,
membre de la communauté paroissiale de St-Louis-de-France,
Montréal, 5-3-69.

Beau travail policier

service qui se sont rendus à l'Ecole Sainte-Odile, cette semaine afin de rencontrer les élèves. Ils ont fait de l'excellent travail car les enfants étaient fiers et contents d'apprendre que le "policier" était

l'ami du petit garçon et de la petite fille.

Voilà une excellente initiative de votre service. Félicitations.

CLAUDE DESJARDINS
Montréal, 5-3-69

bloc-notes

L'absence d'un ami

Michel Roy a rappelé, dans Le Devoir de samedi, l'importante mission confiée à notre collègue Jean-Marc Léger par les délégués présents à la conférence des pays francophones tenue à Niamey en février.

Au moment où Jean-Marc Léger entreprend sa mission (ou plus exactement, décide de la poursuivre sous une forme nouvelle), nous voudrions lui dire qu'autant nous nous sommes réjouis, au Devoir, de la confiance que lui portent avec raison les gouvernements des pays francophones, autant nous déplorons l'obligation où les décisions de Niamey nous placent de nous priver de son concours pendant une période indéfinie.

Ceux qui voient les choses de l'extérieur ont surtout retenu, dans l'action récente de Jean-Marc Léger au Devoir, une série d'articles qui opposent celui-ci à la direction du journal. Ce fait étant public, il eût été faux de chercher à le cacher et il eût été irréaliste de n'en point tirer certaines conséquences.

propos d'actualité

"Même à sa puissance maximum, la flotte soviétique en Méditerranée est substantiellement moins importante que la flotte italienne. En cas de guerre, tous les navires soviétiques seraient coulés en quelques minutes, avant même d'avoir une chance de lancer leurs fusées guidées. Naturellement, la question reste posée: "Qui tirera le premier?" Mais, tant que nous disposerons de la supériorité aérienne dans la zone méditerranéenne, la menace de ces navires restera très limitée."

Le ministre de la défense britannique, M. Healey, dans une interview accordée au Spiegel, février 1969.

"Un Canadien français n'est pas la transposition dans une autre langue d'un Canadien anglais. Il parle différemment parce qu'il est différent. Or, chaque fois que s'affrontent, sur une question importante, ces deux façons d'être et de réagir, on voit le gouvernement du Québec s'identifier d'instinct à la majorité francophone du Québec et le gouvernement d'Ottawa s'identifier d'instinct à la majorité anglophone du pays, quelles que puissent être par ailleurs la langue ou l'appartenance culturelle de ceux qui incarnent l'autorité. Tel est le poids que nous impose ici le jeu de la démocratie."

Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, à la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, février 1969.

"Il n'y a d'espoir pour une solution politique que si l'ennemi prend conscience du fait que nous sommes en mesure de l'obliger à se retirer... Aucun progrès ne peut être réalisé dans l'action politique si elle ne s'appuie pas sur la force militaire, le front militaire doit donc avoir la priorité."

Journal d'idées, le Devoir doit proposer chaque jour à ses lecteurs une orientation définie: il ne saurait être bicephale sans se détruire lui-même. Cette règle étant sauve, je connais peu d'organismes de presse qui soient capables d'autant d'ouverture que le Devoir envers des options autres que celles de la direction. Cette ouverture, le Devoir la pratique libéralement envers les personnes et mouvements de l'extérieur. Il la pratique aussi sous des formes qui varient nécessairement à l'endroit de ses collaborateurs immédiats.

Jean-Marc Léger ne rédigeait plus, depuis un an et demi, d'articles éditoriaux proprement dits. Il avait cependant repris, avec sa maîtrise bien connue, ses chroniques de politique étrangère. Il demeurait également libre de publier, quand il le jugeait opportun, ses opinions sur les problèmes du jour. Et il le fit avec une liberté d'autant plus grande, par exemple à propos de l'affaire de Saint-Léonard, qu'il ne se sentait pas lié par une fonction ou il eût pu, en raison de certaines divergences, éprouver quelque malaise.

Par-delà ces aspects publics de son action au Devoir, Jean-Marc

Léger demeurait, pour le directeur et les rédacteurs actuels du journal, un collègue d'une compétence et d'une probité exemplaires. Un homme d'équipe qui faisait passer le bien de l'institution avant son bien personnel, et surtout un ami franc et généreux.

La direction du Devoir a volontiers accédé au vœu de Jean-Marc Léger qui a demandé, afin de pouvoir s'acquitter de sa mission auprès des peuples francophones, un congé sans solde d'une durée d'un an. Mais elle se réjouit de constater que M. Léger tient à conserver ses liens professionnels et spirituels avec la maison. C'est une absence, non un départ, que nous évoquons aujourd'hui. A notre collègue et ami, nous souhaitons une fructueuse mission.

Une indécatesse de M. Pearson

Le Star et la Presse ont commencé à publier samedi, sous la signature de deux excellents journalistes anglophones, des extraits de documents qui serviraient éventuellement à la rédaction des mémoires (ou qui sait, peut-être de la biographie?) de M. Lester B. Pearson.

L'initiative est venue de l'ancien premier ministre lui-même, qui a décidé d'ouvrir ses dossiers personnels à Anthony Westall et W.A. Wilson, afin de réfuter des accusations portées contre lui par Peter Newman et Judy LaMarsh à la suite des événements qui entraîneront la chute de Lucien Cardin, Guy Favreau, Guy Rouleau et autres. On avait accusé, en somme, M. Pearson d'avoir laissé tomber trop facilement des collègues canadiens-français. Celui-ci n'a pas voulu laisser courir plus longtemps ces critiques.

L'empressement de l'ancien premier ministre à se justifier tout de suite est d'autant plus étonnant, chez un homme de la trempe de M. Pearson, que de nombreux critiques ont abondamment souligné, en temps utile, le caractère incomplet et parfois biaisé de l'information sur laquelle s'étaient appuyés des auteurs comme Newman et LaMarsh, et qu'il faudra, de toute manière, plus que le témoignage du principal intéressé pour faire toute la lumière sur les événements obscurs dont il est question.

Vieux routier de la politique et de la diplomatie, ancien professeur d'histoire, M. Pearson sait très bien que ce n'est pas ainsi que l'histoire impartiale et objective s'écrit. L'Histoire ne peut guère, en première étape, qu'enregistrer les faits et les témoignages, même quand ceux-ci émanent de hautes personnalités. Dans le cas d'événements complexes (parce que très particuliers) comme ceux dont parlent Westall et Wilson, il faudra de nombreuses années avant de pouvoir aller au fond des choses. Il faudra que tous les témoins aient été entendus, que tous les dossiers aient été ouverts, que tous les propos

"Il n'y aura pas de paix dans l'Europe de demain s'il n'y a pas un effort de compréhension et de coopération entre la France et l'Allemagne. La France a le sentiment que ses efforts n'ont pas toujours reçu en échange ce qu'elle estimait convenable."

Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale de France, dans une interview accordée à un journaliste de l'A.F.P., février 1969.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouver: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs, au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Culture francophone et questions d'aujourd'hui

Notre problème n'est nullement dans l'opposition des cultures nationales, mais dans l'esprit particulier que nos cultures nationales peuvent donner à la culture mondiale

par André Malraux

Texte de l'allocution prononcée à la conférence des pays francophones tenue à Niamey en février dernier.

Jamais l'humanité, même lors de la chute de Rome, n'a subi, en une seule génération, une si profonde métamorphose. Dans le domaine de l'esprit comme dans tant d'autres, nous sommes en face d'une nouvelle civilisation. Non seulement nouvelle en face de celle du XIXe siècle, mais encore en face de toutes celles qui l'ont précédée. C'étaient les grandes civilisations agraires, et les Conseillers des pharaons ou d'Alexandre étaient presque les mêmes que ceux de Napoléon. Mais si Napoléon eût pu parler assez facilement avec Ramsès des moyens de gouvernement, il aurait grand mal à en parler avec le Président Nixon, Staline, le Général de Gaulle ou Mao-Tse-Toung.

Dans ce domaine de l'esprit, la première caractéristique de notre époque, c'est évidemment la diffusion des oeuvres. Mais de façon plus complexe qu'il ne semble. Parce que les disques, les photos d'oeuvres d'art, les traductions, le cinéma, la télévision, apportent la présence concrète de la première culture mondiale. L'humanité prend à la fois conscience des invincibles frontières qui la morcelaient, de l'impossible dialogue, par exemple, entre la civilisation aztèque et celle de la Chine ancienne — et des sentiments profonds qui nous unissent. Dans l'une des versions d'Anna Karénine, un metteur en scène américain, qui faisait jouer par une actrice suédoise, Garbo, le personnage illustre conçu par un romancier russe, a fait pleurer les foules de tous les continents. Chaplin a fait rire l'Afrique comme il avait fait rire les États-Unis.

Prenons garde que ce n'est pas d'une juxtaposition des connaissances que nous sommes les premiers héritiers. Les statues africaines ou celles des hautes époques, qui entrent à côté des statues grecques dans nos musées et dans nos albums, ne sont pas des statues grecques de plus. Il ne s'agit pas de rivalité. La statue africaine n'est pas meilleure ou moins bonne: elle est autre. Elle met en question notre notion même de l'art, comme l'entrée en scène presque simultanée de toutes les cultures met en cause notre civilisation. La métamorphose apporte sa propre création. Qu'auraient eu à se dire Saint Paul et Platon? Des injures? Pour que leur dialogue devint possible, il fallait que naquit Montaigne. Nous sommes chargés de l'héritage du monde, mais il prendra la forme que nous lui donnerons.

Cultures nationales et culture mondiale

C'est ici qu'entrent en jeu les grandes cultures nationales. Car, en même temps que notre siècle découvre la culture mondiale, il découvre, à sa grande surprise, le renforcement des nations. Par les grandes voix alternées de Marx et de Victor Hugo, le XIXe siècle avait proclamé la venue de l'Internationale politique. Peu après, Nietzsche annonçait: "le XXe siècle sera celui des guerres nationales." Partout les nations naissent ou renaissent. C'est Nietzsche qui a gagné. Mais prenons garde que les nations, dans notre siècle, ne sont plus ce qu'elles furent jadis. Le fait national est l'un des plus importants de notre temps, mais il n'est plus la base du nationalisme, il est, avant tout, un problème. Pour en prendre pleinement conscience, il suf-

fit de comparer la Chine des empereurs et la Chine de Mao-Tse-Toung, l'empire des tsars et la Russie soviétique. Peut-être suffit-il de penser à Prague...

Notre propre problème n'est donc nullement dans l'opposition des cultures nationales, mais dans l'esprit particulier que nos cultures nationales peuvent donner à la culture mondiale. Nous sommes de culture française, et entendons le rester parce que nous avons découvert la faiblesse de l'abstraction en ces matières. Quand nos communistes voulaient n'être pas Français, ils ne devenaient pas internationaux, mais Russes ou Chinois.

Pour la première fois, une civilisation agnostique

Ce qui tient d'abord à la fonction nouvelle de la culture. Toutes les civilisations qui ont précédé la nôtre ont été des cultures religieuses, à l'exception de quelques siècles d'Occident. Pour les masses, les valeurs essentielles, le caractère exemplaire de l'homme, étaient données par la foi. Pour la chrétienté entière, le type exemplaire de l'homme médiéval a été le chevalier. Pour le Moyen-Âge, le lieu de la culture, ce n'était pas la bibliothèque, c'était l'Eglise.

La Renaissance a changé tout cela. Pour un nombre d'hommes assez restreint, elle a inventé une antiquité exemplaire. Pour la Toscane de Laurent le Magnifique, l'antique ne fut pas, comme pour nous, une civilisation parmi d'autres, l'objet d'une interrogation: l'antiquité, c'était Plutarque: le monde de Périclès, d'Alexandre et de César, où Néron glissait comme une ombre. C'était le monde des penseurs ressuscités pour transmettre une des plus nobles images de l'homme. Le mot culture prit alors le sens que nous lui donnons encore. La Renaissance ne fut nullement anti-chrétienne: son objet, ce fut d'unir Socrate et Bernard de Clairvaux, le sage et le saint, le héros et le chevalier. Ce qu'elle attendait du passé qu'elle ressusciterait, au temps où la chrétienté perdait sa puissance de cathédrale, c'était la défense de ses propres valeurs.

Nous aussi. Mais de façon plus dramatique, parce que nos valeurs sont beaucoup plus menacées.

Elles le sont d'abord parce que notre civilisation est une civilisation agnostique. Pour la première fois, le cosmos et l'homme sont irrédiciblement dissociés. Nous connaissons mieux que tous nos prédécesseurs les lois de l'univers: mais à l'univers d'Einstein, l'homme n'est pas nécessaire, sauf pour le concevoir. Notre univers pourrait très bien se passer de l'homme. Nous le connaissons mieux qu'on ne l'a connu avant nous; mais quelle relation établissons-nous entre les lois de la matière et la découverte de l'inconscient.

Voici donc, pour la première fois, une civilisation que ses rêves orientent ou possèdent, et qui n'ordonne pas ses rêves. On a beaucoup dit que la machine excluait les rêves, ce que tout contredit. Car la civilisation des machines est aussi celle des machines à rêves, et jamais l'homme ne fut à ce point assésé par ses songes, admirables ou défigurés. Mais jamais une pareille soumission à l'infantilisme, n'aura proposé à tous les hommes de la terre, un peuple de rêves qui ne signifient rien au dessus de quinze ans. Les rêves n'ont pas d'âge? Ils peuvent appartenir à une enfance qui est le pôle secret de la vie, ou à une enfance qui en reste le balbutiement. Pour la première fois, les rêves ont leurs usines, et pour la première fois l'humanité

oscille entre l'assouvissement de son pire infantilisme, et la Tempête de Shakespeare.

Chaque civilisation a connu ses démons et ses anges. Mais ses démons n'étaient pas nécessairement milliardaires et producteurs de fictions. Tôt ou tard, l'usine de rêves vit de ses moyens les plus efficaces, qui sont le sexe et le sang. Et une seule voix est aussi puissante que celle des instincts fondamentaux: celle de la survivance, que l'on appelait jadis l'immortalité.

Pourquoi? Nous l'ignorons, mais nous le constatons. Devant le Cid, devant Macbeth, devant Antigone, nous découvrons que ce qui s'oppose au plus agissant langage des instincts, ce sont les paroles et les formes qui ont triomphé des siècles. L'oeuvre la plus puissamment basse ne prévaut pas contre l'écho de ce que la petite princesse thébaine disait au pied de l'Acropole: "Je ne suis pas venue sur la terre pour partager la haine, mais pour partager l'amour".

Chaque homme se fonde d'abord sur une culture: la sienne

Notre culture commune, c'est ce que nous choisissons pour permettre à notre civilisation de lutter contre ces usines de rêves; ce qui permet de fonder l'Homme lorsqu'il n'est plus fondé sur Dieu. Ainsi, sa fonction, dans notre civilisation, apparaît-elle clairement. Et avec elle, l'absurdité du problème qui se pose depuis cinquante ans, celui de la rivalité des cultures vivantes. Il est sans intérêt de chercher si nous devons préférer la culture française à l'anglaise, l'américaine, l'allemande ou la russe. Parce que nous pouvons connaître — nous devons connaître — d'autres cultures que la nôtre mais nous ne les connaissons pas de la même façon. Le colonel Lawrence disait par expérience que tout homme qui appartenait réellement à deux cultures (dans son cas, l'anglaise et l'arabe) perdait son âme. Pour atteindre la culture mondiale — ce qui veut dire, aujourd'hui pour opposer aux puissances obscures les puissances d'immortalité — chaque homme se fonde sur une culture, et c'est la sienne. Mais sur elle seule.

Nous avons vu les grandes nations, l'une après l'autre, donner aux grandes religions leur forme particulière: le catholicisme devenir gallican, le bouddhisme indien devenir japonais. Encore le christianisme est-il devenu d'abord romain; et chacune des grandes civilisations occidentales est-elle devenue grecque, à sa manière. Pour maintes nations, la culture française est en train de jouer le rôle médiateur que joua jadis la culture grecque.

Elle se présente l'une des plus saisissantes aventures de l'esprit que notre siècle ait connues, celle de l'entrée des cultures africaines dans la civilisation universelle. Avec sa sculpture, sa danse et sa musique, l'Afrique a pris conscience de ses propres valeurs. On sait désormais que les Ancêtres ne sont pas des fétiches. Et il se trouve que ces valeurs fondamentales proclamées comme celles de la Négritude sont exprimées principalement par des Africains de culture française. Nous assistons à une puissante symbiose afro-latine. L'indépendance politique retrouvée, je la crois viable, pour les mêmes raisons qui rendront viable la symbiose gallo-romaine. La Gaule s'est accordée à Rome en un temps où Rome était devenue universaliste. Il y a des peuples qui ne sont jamais plus grands que lorsqu'ils se replient sur eux-mêmes: l'Angleterre de Drake et de la

bataille de Londres. Et il y en a d'autres qui ne sont grands que lorsqu'ils le sont pour tous les hommes. Sur toutes les routes de l'Orient, il y a des tombes de chevaliers français: sur toutes les routes de la Révolution, il y a des tombes de soldats français. Et sans doute est-ce à cause de la Révolution française que notre culture exprime mieux que d'autres les valeurs profanes qui ont succédé aux valeurs chrétiennes, — ce qu'un Africain, et non un Européen, a nommé "l'appel de l'homme à l'Homme, les grands besoins élémentaires de justice, de fraternité et d'amour". Peut-être est-ce en liaison avec les États-Unis, que l'Afrique a exprimé le plus puissamment, par la musique, l'émotion de son malheur; mais c'est certainement à travers la culture française qu'elle exprime le plus puissamment sa liberté.

Car une culture n'est pas seulement un ensemble de connaissances, mais aussi un héritage particulier de la noblesse du monde.

Et c'est, avant tout, une volonté. J'ai écrit jadis: la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. Ce qui doit nous unir, c'est l'objet de cette conquête.

Nous ne voulons pas plus d'un héritage français que d'un héritage américain ou russe: mais nous voulons que la culture française retrouve, en nous tous, ce qui fit sa grandeur passée, la confiance en tous les hommes qu'elle a marqués par sa longue traînée d'espoir révolutionnaire, de tombeaux et de cathédrales. Il y a dix ans que j'ai proclamé, au nom de mon pays, devant l'Acropole illuminée pour la première fois: "la culture ne connaît pas de nations mineures, elle ne connaît que des nations fraternelles..."

Seule, la culture francophone ne propose pas à l'Afrique de se soumettre à l'Occident en y perdant son âme: pour elle seule, la vieille Afrique de la sculpture et de la danse n'est pas une préhistoire: elle seule lui propose d'entrer dans le monde moderne en lui intégrant les plus hautes valeurs africaines. Nous seuls disons à l'Afrique, dont le génie fut le génie de l'émotion, que pour créer son avenir, et entrer avec lui dans la civilisation universelle, l'Afrique doit se réclamer de son passé. Nous attendons tous de la France l'universalité, parce que, depuis deux cents ans, elle seule s'en réclame.

En ce temps où l'héritage universel se présente à nos mains périssables, il m'advient de penser à ce que sera peut-être notre culture dans la mémoire des hommes, lorsque la France sera morte; lorsque, "au lieu où fut Florence, au lieu où fut Paris — s'inclineront les joncs murmurant et penchés..." Alors, peut-être trouvera-t-on quelque part une inscription semblable aux inscriptions antiques, qui dira seulement: En ce lieu naquit, un jour, pour la France et pour l'Europe, puis pour la France, l'Afrique et le monde, la culture de la fraternité.

Pour le retrait du bill 85

Lettre ouverte au comité parlementaire de l'éducation

par un groupe de professeurs du collège Ste-Marie

● Dans une brève lettre ouverte qu'ils ont fait parvenir au comité parlementaire de l'éducation, dix-sept professeurs du collège Ste-Marie, tous spécialisés en littérature ou en linguistique, se prononcent en faveur de l'école française pour tous au niveau élémentaire, sauf pour les enfants de parents n'ayant fréquenté que l'école anglaise au Québec. Ont signé la lettre les professeurs suivants: Noël Audet (littérature), André Belleau (littérature), François Bédard (littérature), Michel Chevalier (linguistique), Roland Carrier (linguistique), Nicole Drolet (littérature), Denis Dumas (linguistique), Robert Farley (linguistique), Monique Fleury (littérature), Pierre Grenier (directeur du département de français), Honoré Jean (linguistique), Jacques Labelle (directeur du département de linguistique), Guy Mopoint (linguistique), Jean Saint-Arnaud (adjoint au département de français), Raymond Turcotte (directeur des étudiants), Gilles Rehel (linguistique) et Michel Vermette (linguistique).

Voici le texte de la lettre des professeurs de Ste-Marie:

● Attendu d'une part que le bilinguisme à l'échelle de toute une société est un phénomène anormal et transitoire qui conduit fatalement à la disparition d'une des langues en concurrence.
(cf. William Mackey, Description of bilingualism)
● attendu que dans une société bilingue, la langue la

plus utile au point de vue de la promotion sociale devient quasi inévitablement la langue prédominante.

(cf. Weinrich, Languages In Contact ch. 4 "socio-cultural setting of contact")

● attendu que les nouveaux venus dans une société bilingue tendent naturellement à l'apprentissage de la langue prédominante.

(cf. Naagen, Bilingualism in the Americas)

● attendu que la position de force de la langue anglaise dans le secteur de la vie économique en fait un instrument de promotion sociale extrêmement puissant.

● attendu que la production d'une main-d'oeuvre anglophone au Québec ne peut que perpétuer cet état de fait:

Nous considérons que le bilinguisme intégral au Québec ne saurait que favoriser l'expansion de l'anglais au détriment du français.

● Attendu d'autre part qu'il incombe au gouvernement du Québec de faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer l'épanouissement de la langue française, patrimoniale nationale.

● attendu que le domaine de l'éducation relève exclusivement de la juridiction de ce gouvernement.

● attendu qu'il est normal que les nouveaux venus respectent la réalité culturelle du Québec.

● attendu que les droits individuels ne doivent pas brimer les droits de la collectivité.

de ces petites bêtes qui même après avoir été peçées de leur fourrure réussissent à survivre, des cris pathétiques qui selon les "chasseurs" ressemblent à ceux de jeunes bébés.

SERGE MARTIN

Montréal, 7-3-69

chaque jour la gravité de la situation. Même le statu quo signifie une mort lente; non seulement le vocabulaire mais aussi les structures du langage sont contaminés par l'omniprésence de l'anglais. Nous nous demandons sérieusement si nos étudiants parlent encore le français. C'est à titre de professeurs de langue que nous avons rédigé et signé cette lettre.

2) Si nécessaire, nous pourrions mettre à la disposition du comité parlementaire, les résultats d'une enquête sur la langue parlée et écrite d'étudiants montréalais au niveau de Collège I.

L'Institut de Formation Sociale du Québec
COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance à domicile,
en cercle d'étude.

Études sociales, politiques, de formation générale.
Au-delà de 3700 adultes inscrits depuis 10 ans.

Pour renseignements:

Institut de Formation Sociale,
230 ouest, rue King, local 202,
Sherbrooke, P.Q.
Tél. Montréal: 527-8831

Le Joie de Vivre est une des réalisations les plus marquantes du domaine Chaméran à Ville Saint-Laurent. Tout y est conçu pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se découvre un esprit jeune et chaleureux.

Sa situation privilégiée, à 15 minutes du centre par le métro CN et à côté de l'autoroute des Laurentides, fait du Joie de Vivre la résidence idéale de ceux qui méritent une vie active et qui apprécient la détente que procure l'évasion fréquente.

Vivez libre et heureux, habitez le Chaméran Joie de Vivre!

175, boul. Dequière
Ville St-Laurent
336-5151
Ouvert de 10 h. à 10 h.

PORT-ROYAL
1455 ouest, rue Sherbrooke



MODELE "R"

Un très vaste appartement de plus de 2.000 p.c. d'espace, comprenant trois chambres à coucher et trois salles de bain et demi. La construction est de première qualité. Au 18e étage pour \$595.00 par mois.

Appartements modèles ouverts aux visiteurs:

Sur semaine: de 10 à 17h. Sam. et Dim. de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD

lettres au Devoir

Des brutes sanguinaires

Cinquante mille bébés phoques se font actuellement dépecer vivants! A l'aide de bâtons des chasseurs "civilisés", des Canadiens bons pères de famille, frappent à bras raccourcis sur ces animaux sans défense. Dans les médias d'information du Québec, c'est un silence gêné. En Europe et aux USA, c'est un tollé général et cet acte de la plus infamante barbarie fait les manchettes.

Que font nos gouvernements qui se préoccupent tant de notre image lorsqu'il s'agit d'investissements? Se plaignent-ils à laisser les autres peuples nous considérer comme des brutes sanguinaires? A quand un grand reportage et des éditoriaux sur le sujet dans votre journal?

Quant aux femmes qui aiment à flatter leur manteau de phoque et sont les responsables indirectes de cette cruauté, il leur faudrait peut-être entendre les cris déchirants

de ces petites bêtes qui même après avoir été peçées de leur fourrure réussissent à survivre, des cris pathétiques qui selon les "chasseurs" ressemblent à ceux de jeunes bébés.

SERGE MARTIN

Montréal, 7-3-69

ASSURANCES

● AUTOMOBILE ● FEU ● VOL etc.
● PROTECTION IMMÉDIATE
● PLAN BUDGÉTAIRE

P. MASSE C.L.U.
TÉL. 352-4392

Parlez anglais dès le 9 juin

Le secret, notre façon d'enseigner. A votre première leçon, vous emploierez des mots simples.

Money. L'argent.

Ensuite, des phrases faciles et utiles comme *When will I be promoted?* Quand serai-je promu?

A la fin du cours, vous saurez assez d'anglais pour vous tirer d'affaires et faire de bonnes affaires. *Do you want me to attend the sales meeting in Florida?* Voulez-vous que j'assiste à la conférence des agents de vente en Floride?

Soulignons en passant que chaque groupe ne peut comprendre qu'un certain nombre d'élèves. Le prix est \$170. Les mêmes cours existent en français, espagnol, allemand et italien. Téléphonez ou écrivez-nous *right now*, en d'autres termes, immédiatement.

Berlitz®
Langues vivantes

2055 rue Peel, Montréal 3, P.Q., Tél. (514) 288-3111

50 Place Cremazie, Tél. (514) 288-3111

Edifice Place Royale, Trois-Rivières, P.Q., Tél. (819) 378-2811

Parutions récentes aux éditions **FIDES**

LE QUÉBEC FACE À LA GUERRE

Trois tomes parus • Un à venir

XXVIIIe tome de l' "Histoire de la Province de Québec"

LA GUERRE DE 1939-1945: ERNEST LAPOINTE

XXXIXe tome de l' "Histoire de la Province de Québec"

LA GUERRE DE 1939-1945: LE PLEBISCITE

XL tome de l' "Histoire de la Province de Québec"

LA GUERRE DE 1939-1945: LE BLOC POPULAIRE

par Robert RUMILLY

de l'Académie canadienne-française

chaque volume: **\$4.00**

En vente dans toutes les librairies

FIDES 245 est. boul. Dorchester, Mtl.
861-9621 Métro: Champ-de-Mars

lettres au DEVOIR

Un monde de contradictions

Dernièrement certains journalistes ont cherché, avec une loupe, des contradictions dans les propos de René Lévesque, chef du Parti québécois. En cherchant la paille dans l'oeil de M. Lévesque, ces personnes admirablement éclairées n'ont pas encore tenu compte de la poutre qui obscurcit leur vision politique et les empêche de voir dans leur thèse sur le fédéralisme canadien les contradictions suivantes:

1- Le fédéral voudrait imposer la langue française à tout le Canada (on sait que les provinces anglaises, n'ont jamais montré un goût irrésistible pour la culture française et qu'elles n'envisageront jamais sérieusement son implantation, car pour être logique, il faut convenir qu'elles n'ont, ont pas besoin) quand par ailleurs, ici même au Québec, nos secteurs vitaux sont encore unilingues anglais et que dans les milieux d'affaires et du commerce, on se fait tirer de plus en plus l'oreille pour reconnaître la dimension française. Avant de vouloir nous faire "sentir chez nous" aux quatre coins du Canada, le bon sens demande que l'on commence à se sentir chez nous au Québec.

2- Comment peut-on espérer l'épanouissement du français au Québec et en même temps laisser aux immigrants l'option des écoles anglaises, favorisant ainsi le phénomène d'osmose anglosaxon propre à l'Amérique du nord, aux dépens de notre ethnicité?

3- N'y a-t-il pas contradiction lorsque Ottawa qui n'a jamais été sensible à la culture française décide qu'il relève de ses devoirs et de sa responsabilité de voler partout à son secours, s'empresse de faire la "mouche du coche" dans les conférences internationales sur l'éducation afin de rejeter au second plan les initiatives prises par le Québec à cet égard?

4- N'y a-t-il pas contradiction lorsque nos tenants de la thèse fédéraliste veulent confier les destinées québécoises à un gouvernement central qui subit la terrible pression des intérêts des neuf autres gouvernements unilingues anglais?

5- Le régime actuel maintient des contradictions infernales en matière de juridictions et une nouvelle constitution ne changera pas le rapport d'un gouvernement en lutte contre dix.

6- Il y a contradiction lorsque le Québec n'a pas les ressources financières nécessaires pour entreprendre la planification industrielle pour faire échec au chômage, quand, par ailleurs, Ottawa est toujours prêt à intervenir, avec évidemment l'argent qu'il perçoit auprès du contribuable québécois, mais cela en échange de la mainmise sur les juridictions québécoises.

7- Il y a contradiction entre une centralisation de plus en plus autoritaire du pouvoir central et la notion de confédération. C'est au Québec que nuit surtout cette centralisation.

8- Il y a contradiction chez nos politiciens qui n'obtiennent jamais rien de constructif d'Ottawa et qui continuent quand même de croire au fédéralisme.

9- Il y a contradiction lorsque nos hommes d'affaires maintiennent moralement et matériellement un régime, qui par sa structure, est incapable d'enrayer la mainmise sur le contrôle de notre économie par l'étranger; un régime qui permet à l'Ontario d'exploiter les marchés lucratifs du Québec. Seul l'intérêt immédiat semble guider nos hommes d'affaires.

10- Notre ténor québécois M. Jean Lesage, qui a fait sa première campagne à grands coups de "maître chez nous", a adopté par

la suite une attitude contradictoire avec la première. Ce slogan a attrapé une telle extinction de voix que plus jamais on l'entendit dire qu'il fallait être maître chez nous. Il faut croire qu'il n'y croit plus et que son parti ne peut plus nous offrir que des replâtrages de boutique.

11- Il y a contradiction chez M. Pierre Trudeau lorsqu'il va quémander la bénédiction de Paul VI sur son régime d'inspiration capitaliste pendant qu'il tend la main à la Chine communiste et que, d'autre part, son gouvernement "pousse" une législation en faveur de l'avortement.

12- Il y a contradiction lorsque M. Trudeau cherche à établir des relations diplomatiques avec le Vatican pendant que le sectarisme étroit et soupçonneux du protestantisme des Canadiens anglais ne lui permettra pas d'aller loin dans cette voie. C'est dommage! Lui qui voulait tant les aider! La manœuvre est assez habile: en établissant de telles relations diplomatiques, c'est le Canada qui serait accrédité auprès du Vatican et le sien interlocuteur valable serait bien sûr, le pouvoir fédéral, prenant en remorque le monde catholique québécois. Comme l'Eglise se range toujours du côté de l'ordre établi et réprouve toute révolution, c'est une bonne manière de tenter de dissocier le monde catholique québécois du mouvement autonomiste amorcé de puis quelques années par le Québec et de le "court-circuiter".

13- Certains Canadiens français ou autres, dont la naïveté est profonde, assurent que de Gaulle a des visées impérialistes sur le Québec quand celui-ci s'est fait le champion de la liberté de l'Algérie et de plusieurs républiques africaines.

14- Il y a contradiction lorsque

nous gémissons sur la violence du terrorisme laquelle est la conséquence directe de statu quo insupportable d'un régime incapable de se moderniser, de se mettre à l'heure des impératifs du XXe siècle et que nous persistons à maintenir par crainte du changement.

15- Quand la Justice se montre complaisante avec le gangstérisme qui pourrit notre Métropole et que, par ailleurs, elle se transforme en une sinistre parodie dans le cas de messieurs Charles Gagnon et Pierre Vallières, il n'y a pas contradiction: la concordance est parfaite.

16- Ceux qui veulent maintenir le Québec dans cette basse-cour qu'est le Canada afin "de ne pas perturber son économie" (quand celle-ci est de plus en plus exsangue, par le drainage fiscal d'Ottawa) sont en contradiction avec l'économiste américain Scott Gordon qui affirme que le fédéralisme canadien est archaïque, que la notion des provinces est anachronique et que la thèse séparatiste mise de l'avant par les Québécois est une solution valable face aux problèmes actuels.

17- Il y a contradiction chez certains Canadiens français qui, régulièrement dans leurs articles, vomissent un fiel intraduisible sur leurs congénères et les déchirent à belles dents. Ce genre d'automatisme provient d'un conditionnement psychologique provoqué par un colonialisme qui les porte à servir de "tapis-brosse" à l'establishment! Mais quand ces serviles serviteurs du trudeauisme verront le Québec engagé inéluctablement dans la voie de l'autonomie, ils voleront à qui mieux mieux au secours de la victoire.

GEORGES SAVARIA

Montréal, 10-3-69

Une date mémorable

Les assises nationales des états généraux de 1969 marqueront une date mémorable dans l'histoire de notre jeune nation pour plusieurs raisons.

1- Pour la première fois depuis 1760, la nation française du Canada a pu s'exprimer librement. Pour la première fois nous avons oublié les luttes fratricides qui nous ont fait tant de mal dans le passé, pour ne penser qu'au bien de la nation. Pour la première fois, des représentants d'importants députés par la nation ont oublié leurs

liens personnels à des partis politiques, à des associations de tout genre, pour voter en fonction de la collectivité toute entière.

2- Cette expression libre et claire est d'autant plus valable que seuls les États Généraux, par leur nature même, possèdent le pouvoir légitime pour exprimer les intentions de la nation. Ils ont dit tout haut ce qu'un homme politique canadien-français depuis cent ans n'a pu dire. Car, ceux-ci n'ont jamais été qu'un lien, qu'un intermédiaire entre la nation et

le vrai pouvoir qu'ils n'ont au fond jamais possédé.

3- L'affirmation des aspirations de toute la nation par les États généraux a bien crevé ce vieux mythe dont se nourrissent beaucoup de petits et grands hommes d'affaires, depuis trop longtemps, et qui consiste à dire: la libération politique n'est possible qu'après une libération économique. Les députés aux états généraux n'ont pas oublié qu'en 1763, nous étions 60.000 Français et 500 Anglais dans la vallée du Saint-Lau-

rent. Or, ces 500 Anglais détenaient les rennes du pouvoir politique et c'est à l'aide de celui-ci qu'ils créèrent leur empire économique.

Le monde entier sait maintenant ce que pense la nation française du Canada. A nous d'avoir la maturité et le courage d'aller jusqu'au bout.

CLAUDE COLLIN,

député du Nouveau-Québec, aux états généraux
13-3-69

Pour que revive l'"Ecole de l'éveil"

Avec Germaine Bernier, j'ai le cœur meurtri devant la disparition de l'âme dirigeante de "l'Ecole de l'Éveil", Marcelle Gauvreau, cette femme d'élite que j'ai eu la chance de rencontrer à plusieurs reprises au Jardin Botanique de Montréal.

A mon admiration pour cette femme supérieure se joignait un solide lien d'amitié nous au même "Alma Mater", le regrette pensionnat Mont-Sainte-Marie.

Je me demande si, avec la disparition trop subite de Marcelle Gauvreau, il faille vraiment chanter le Requiem de "l'Ecole de l'Éveil".

N'y aurait-il pas, parmi tous ces enfants que Marcelle a formés depuis 1935, quelqu'un qui puisse prendre la relève?

Si, dans le passé, "en haut lieu", comme le dit avec tant d'à-propos Germaine Bernier, "on n'a pas compris la nécessité de voter

un budget convenable permettant à Marcelle Gauvreau d'engager des aides", il n'est peut-être pas trop tard, aujourd'hui, pour que se réveillent les responsables, et qu'ils voient à maintenir et à remettre convenablement sur pied, cette "Ecole de l'Éveil", formule d'ouverture d'horizons et de culture populaire irremplaçable.

Je ne saurais imaginer, avec tout le progrès de la science moderne, et nos nombreux diplômés

universitaires, annuellement, l'absence de botanistes qualifiés, pouvant permettre la continuité et la "multiplicité" de cette oeuvre incomparable, dans tous les milieux du Québec.

Cette "Ecole de l'Éveil", fondée au Jardin Botanique de Montréal, son premier berceau, devrait reprendre son cadre initial, celui qui lui convient le mieux, et de là, pourraient rayonner de nombreux autres "Eveils", qui essaieraient à travers toute la province, et dans nos différents milieux sociaux, puisque cette "Ecole" s'est avérée une école de formation de l'enfance à toutes les beautés de la nature. Et quelle école plus merveilleuse que la nature pour former une âme d'enfant? Si le "tout jeune", avant même l'âge de la maternelle, est mûlé dans la beauté, comment pourrait-il plus tard ne pas conserver cette première empreinte? Ici, j'aime à me rappeler cette ravissante petite "Ecole" de la nature du Jardin Botanique: il fallait voir toute cette multitude collection d'oiseaux, de papillons, de mouches, et d'animaux de toutes sortes empalés ou sur image, puis ces petits jardins-miniatures remplis de fleurs, de cours d'eau, de poissons, d'arbres, et que sais-je... Nos yeux n'étaient pas assez grands pour tout capter! puis, pour Noël, Marcelle n'oubliait jamais son beau Jésus de cire (sous globe de verre jusqu'au grand jour), afin de le soustraire aux étreintes trop ardentes des tout-petits... Avec tous les personnages et le décor approprié, quel moyen plus réaliste d'exposer le Grand Mystère?

Puisque cette oeuvre est une oeuvre humanitaire, il faut qu'elle se perpétue... Non, elle ne doit pas mourir! — Et il n'en tient qu'à nos dirigeants de la faire revivre!!!

Puisse mon souhait devenir réalité, et être mon tribut d'hommage à cette regrettée et vénérée amie.

MARIE-THERÈSE HUBERDEAU
Bedford, Cte Missisquoi, 10-3-69

Les nouvelles à Radio-Canada

Depuis quelque temps, Pierre Nadeau, d'une façon improvisée, nous donne les nouvelles tous les midis. Je ne nie pas qu'il ait un vrai talent pour présenter clairement les événements, mais je ne suis pas toujours d'accord avec lui au sujet de l'importance relative qu'il accorde à ces événements. Selon toute logique, l'événement important devrait être annoncé au début des nouvelles. Et pour nous qui vivons au Canada, quels sont les événements importants? Ce sont ceux qui se passent chez nous, dans notre province, dans notre pays. Pour Pierre Nadeau, il n'en est pas ainsi.

Par exemple, le 12 mars, il a commencé les nouvelles de 13 heures en parlant d'un certain discours de Tito de Yougoslavie. Si encore ce discours avait été explosif. Mais non, il s'agissait d'un ramassis de banalités, de clichés cent fois entendus. Et pendant ce temps, il passait sous silence le très important discours que Monsieur Paul Dugas avait prononcé la veille à l'Assemblée nationale du Québec! J'invite donc M. Nadeau à commencer par les nouvelles québécoises, les nouvelles canadiennes. Peu nous importe de connaître tel fait insignifiant survenu dans tel coin éloigné du monde.

RAYMOND PARADIS,
Valleyfield, 12-3-69.

M. Jean-Guy Cardinal.

Ministre de l'Éducation du Québec. En décembre 1968 le gouvernement du N.-B. a publié un livre blanc où on relève le passage suivant: "A la conférence constitutionnelle tenue en février 1968, les premiers ministres... en sont arrivés à l'accord unanime... (que) les Canadiens francophones n'habitent pas le Québec doivent pour des mêmes droits que les Canadiens anglophones du Québec."

Quelques mois après cette conférence, j'ai publié dans les journaux du N.-B. un article intitulé: "Au fond des choses" donnant huit raisons pourquoi il était impossible pour les Français du N.-B.

On veut tromper le Québec

d'obtenir les mêmes droits dont jouissent les anglophones du Québec. Je vous ai fait parvenir cet article en 1968, je crois. Nous pouvons ajouter aujourd'hui un neuvième argument: les enseignants francophones du N.-B. ne peuvent pas se débarrasser de l'obligation d'appartenir à l'association professionnelle des anglophones N.B.T.A. conduite naturellement par la majorité anglaise. Je vous envoie deux lettres qui protestent contre cet état de choses. Je sais que les enseignants du Québec (de langue anglaise) jouissent d'une association séparée. J'aimerais que vous me fournissiez quelques renseignements sur le sujet. Cela

servirait aux enseignants français ici dans leur lutte pour sortir de la N.B.T. Association qui a toujours travaillé pour les Anglais. J'ai suivi attentivement la dernière conférence fédérale-provinciale à Ottawa. Les politiciens cherchent encore à tromper le Québec en faisant espérer l'égalité des deux langues partout au Canada, afin que le Québec reste dans une fédération dominée par une majorité anglaise. Quant à moi, cette fumisterie de la Commission Laurendeau-Dunton et cette promesse d'accorder aux minorités françaises les privilèges dont jouissent les anglophones du Québec, tout cela me dégoûte. Je

suis révolté de voir la manœuvre machiavélique d'Ottawa qui cherche à enrôler les Acadiens pour contrebalancer le Québec dans ses aspirations et ses efforts pour secouer la domination de la majorité anglaise d'Ottawa dans le domaine de l'éducation et autres domaines. Plutôt que de faire le jeu des politiciens centralisateurs d'Ottawa, et d'aller sauver la langue française en Afrique, j'estime que les chefs acadiens devraient chercher à la sauver dans les écoles publiques et les collèges du N.-B. comme je travaille à le faire depuis quelques années.

EMILE SOUCY,
Saint-Basile, N.-B., 1-3-69.

Lacunes de deux émissions

auraient probablement pas eu leur compte.

Comment concevoir une saine alimentation sans mettre sur notre table des produits naturels tels que le sucre brut, les céréales non décortiquées, le yogourt, ce parfait régulateur de tout l'appareil digestif, le lait de beurre et le lait naturel (alcalins) quand tous les laits pasteurisés sont acides. Au sujet du lait, faudrait-il encore nous apporter des preuves valables pour nous en point consumer de la naissance à la mort, même en regard des maladies coronariennes. Tant d'autres aliments contiennent beaucoup plus de matières grasses que ce breuvage nourrissant qui est à

lui seul un puissant facteur de désinfection.

La cure de lait est infallible dans plusieurs cas; j'en ai fait moi-même l'expérience.

Il y aurait eu aussi avantage à établir la nomenclature des aliments alcalins qu'il nous faut consommer: deux tiers pour un tiers d'aliments acides dans notre alimentation quotidienne.

Vraiment, les programmes de ces deux émissions ont passé tout à fait à côté du sujet, ce qui en vient à dire que nous ne savons encore rien de ce que peut représenter un régime bien équilibré.

Il y avait un côté comique, pour ne pas dire tragique, dans la plupart des assiettes que l'on nous présentait et en face aussi des dié-

téticiennes qui se croyaient obligées de tout accepter, même les frites. Au nom de qui, au nom de quoi? Pourquoi aussi nous avoir laissés dans l'ignorance du simple verre d'eau qui a la première place

dans la fringale entre les repas. L'eau est nécessaire autant à l'intérieur du corps qu'à l'extérieur et plus encore afin d'éliminer l'accumulation des toxines et permettre à l'estomac de se reposer.

Merci à M. Major pour la franchise de son témoignage. C'est heureux pour le peuple qu'on vienne à notre rescousse dans le si important message que devrait nous livrer Dame Santé.

Béatrice F. OUELLET
Québec, 6-3-69.

Un invité plutôt malmené

posées. M. Martin s'empressait de l'interrompre par d'autres questions. M. Dufresne n'a pu poser qu'une question au début et une autre à la fin.

M. Martin s'est montré d'une arrogance insupportable. Nous nous demandons même comment M. Morin a pu tenir le coup pendant une demi-heure sans manifester plus d'impatience. Il était pourtant facile de voir qu'il aurait voulu s'expliquer plus nettement et plus complètement. C'est d'ailleurs lui et non M. Martin que le public voulait entendre.

M. Morin, qui a beaucoup peiné pour mener à bien les états généraux et qui avait acquis à leur contact des connaissances fort précieuses, aurait dû avoir plus de liberté de s'exprimer. Il aurait mérité qu'on ne l'interrompe pas à tout instant, y compris au milieu d'une phrase.

Que reste-t-il de cette émission? Pas grand-chose sans doute, parce qu'elle fut trop décousue. On aurait dit — et c'est l'opinion de toutes les personnes qui étaient avec moi — qu'une certaine antipathie existait chez M. Martin

à l'endroit de son invité.

Le président des états généraux a toute notre reconnaissance, toute notre admiration pour son dévouement à la cause du petit peuple canadien-français qu'il veut relever, sortir de son état de colonisé. M. Morin veut que soit effacée l'humiliante défaite des Plaines d'Abraham, que notre destin soit façonné par nous et non par d'autres. Existe-t-il un peuple qui refuserait proposition aussi exaltante?

H. LAQUERRE,
Montréal, 10-3-69.

Contre le bilinguisme

tous ces professionnels et hommes d'affaires canadiens-français qui ont la chance de gagner leur vie, tous les jours, en très grande partie ou uniquement avec des Canadiens français, et qui se moquent de ces centaines de mille Canadiens français, employés de bureau ou ouvriers, qui sont obligés de travailler pour des patrons anglophones afin de n'être pas réduits au chômage. Ce fut mon cas de 1929 à 1939 durant la grande crise. C'est d'ailleurs là que les Anglais m'ont eu, comme ils ont eu les Canadiens français en 1914 et en 1940. Dans les crises ou les guerres, nous serons toujours les victimes évidentes. Dans l'inter-vaire, ils nous laissent et nous

achètent lamentablement et honteusement.

Le Dr Moreau a probablement fait tout son cours en français (il faut peut-être exclure des études post-universitaires en anglais ici ou là dans le monde); il gagne sa vie en français, il parle à ses enfants en français, il fait des projets en français, il se réunit en famille ou avec des amis en français (occasionnellement en anglais), bref, toute sa vie, avec ses joies, ses espérances et ses peines, il peut la vivre en français, pour le moment. Mais demandez à tous ceux qui, comme moi, contremaîtres, ouvriers spécialisés ou manoeuvres, ont tra-

vailé pour des sociétés anglophones, s'ils sont encore fiers d'être non plus même des Canadiens français, mais seulement des hommes ("Mon pauvre peuple", disait mon professeur Edouard Montpetit. Vous en souvenez-vous?)

Et, maintenant, pourquoi suis-je en Floride? Parce que je ne suis plus bon à rien et, cette fois, ni pour les Canadiens anglais ni pour les Canadiens français. Qui? M. Pierre Bonenfant, je le répète avec vous, mais les larmes aux yeux: "Le pari est perdu d'avance", mais vous avez oublié un détail... sur les deux tableaux.

PIERRE FLAHAULT
Jupiter, Floride, 7-3-69.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

AVIS

Cette Commission a été instituée par l'arrêté en conseil numéro 3958 du 9 décembre 1968 pour faire "enquête sur la situation de la langue française au Québec et les mesures à prendre pour en assurer le plein épanouissement, ainsi que sur les droits linguistiques des citoyens du Québec."

Le texte de l'arrêté sera communiqué à toute personne sur demande. La Commission doit faire "enquête et rapport sur la situation du français comme langue d'usage au Québec et recommander les mesures propres à assurer:

- a) les droits linguistiques de la majorité aussi bien que la protection des droits de la minorité;
- b) le plein épanouissement et la diffusion de la langue française au Québec dans tous les secteurs d'activité, à la fois sur les plans éducatif, culturel, social et économique."

Toute personne ou tout organisme désirant comparaître devant la Commission doit faire connaître, par écrit, avant le 31 mars 1969, au secrétaire de la Commission, M. Guy Frégault, case postale 175, Hôtel du Gouvernement, Québec, (Québec), ses nom, adresse et occupation.

De plus, toute personne ou tout organisme désirant soumettre un mémoire sur la question linguistique au Québec doit en donner avis avant le 31 mars 1969 au secrétaire de la Commission. Les mémoires pourront être rédigés en français ou en anglais. Ils devront tous être déposés de préférence en quinze exemplaires au secrétariat avant le 30 juin 1969.

La Commission commencera à recevoir les mémoires à compter du 30 avril 1969.

Toute communication transmise à la Commission pourra, à la demande des intéressés, être considérée comme confidentielle.

La Commission donnera avis subséquemment des lieux, dates et heures où elle tiendra ses audiences publiques.

Publié par ordre de la Commission instituée pour les fins de cette enquête.

Donné à Québec, le 25 février 1969.

Le Secrétaire
Guy Frégault,



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Conseil exécutif



UN COUP DE CŒUR

Votre rapport d'impôt faites-le tôt, faites-le bien.

Cette année, donnez un coup de cœur: faites votre rapport d'impôt sur le revenu le plus tôt possible, et surtout faites-le sans erreurs. Ensuite, eh bien... n'y pensez plus!

Faites-le tôt, faites-le bien. Ainsi votre remboursement s'il y a lieu, vous parviendra plus vite pourvu que vous évitiez les erreurs. Attention aux points suivants dans votre rapport: • EXEMPTIONS PERSONNELLES • RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC • REVENUS INFÉRIEURS À \$2.000-\$4000.

Faites-le tôt, faites-le bien. Le ministère du Revenu du Québec vous offre un service de renseignements pour vous aider à bien préparer votre rapport. Adressez-vous sur place ou par téléphone au bureau du ministère:

MONTREAL: 107 ouest, rue Craig
9h à 16h30, lun.-ven.
105 ouest, rue St-Jacques
16h30 à 18h30, lun.-ven.
9h à midi, samedi
Téléphone: 873-2611
9h à 20h30, lun.-ven.
9h à midi, samedi
DU 3 MARS AU 30 AVRIL 1969

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Revenu

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél. 738-8686
Fondée en 1877

regards

sur le monde

L'Europe du Marché commun

La récente crise franco-britannique aurait-elle renforcer l'Europe des Six?

par Paul Masson, correspondance particulière

BRUXELLES — Après la tempête soulevée par l'affaire Soames — de Gaulle, ou l'affaire des propositions de conversations entre la France et la Grande-Bretagne en vue de la création d'une vaste zone européenne de libre échange européenne, on était en droit de croire que le Marché commun ne résisterait pas aux remous qui la suivraient. Ou, du moins, qu'il s'en porterait plus mal.

On s'attendait surtout qu'à la réunion suivante des ministres des Affaires étrangères des Six, à Bruxelles, les explications soient quelque peu orageuses. Les partenaires de la France dans la Communauté européenne étaient, en effet, irrités de ce que celle-ci se soit compromise dans des conversations avec la Grande-Bretagne, alors qu'elle refuse

envers et contre tout, au sein des Six, que la moindre approche soit faite vers l'Angleterre à la suite de la candidature de ce pays au Marché commun.

Dès qu'éclata l'affaire Soames — de Gaulle, on se dit, dans les milieux officiels des Six, avertis par Londres, que, lassé de la Communauté et de ses problèmes, de Gaulle avait décidé de sauter Bruxelles et de traiter directement avec Londres, faisant ainsi fi des conventions existantes. C'était certes, un peu cavalier; mais bien dans les manières et dans la stratégie du général.

Après quelques jours cependant, après surtout que la France eut fait part de son opinion à ses partenaires communautaires, le ton changea. On comprit qu'en fait le général de Gaulle n'avait rien

fait d'autre que répéter ce qu'il avait toujours dit jusqu'à présent; à savoir que, dans les conditions actuelles, l'entrée de quelques pays de l'actuelle petite zone de libre échange, défigurerait tellement la Communauté créée par le Traité de Rome qu'au mieux, le Marché commun cesserait d'être ce qu'il est pour devenir une grande zone de libre échange. Et c'est sans doute à titre exploratoire qu'avec l'ambassadeur anglais à Paris, le général de Gaulle avait voulu voir un peu ce que serait cette nouvelle entité économique européenne.

La France, disait-on et affirmait-on à Paris, n'a pas changé son fusil d'épaule et reste, plus que jamais, fidèle au Marché commun.

Les intentions françaises

étaient-elles perfides? Ou s'est-on trouvé placé devant une manœuvre anglaise à la veille du voyage en Europe du Président Nixon? Peut-être un jour l'Histoire dévoilera-t-elle la vérité? Toujours est-il que les partenaires de la France dans le Marché commun, l'Allemagne en tête, firent mine de croire en la fidélité française et oublièrent l'incident. On pensait toutefois, comme nous l'écrivions plus haut, qu'au conseil des ministres des Six une explication aurait lieu et éclaircirait la situation.

Une nouvelle selon laquelle les trois pays du Benelux (Belgique, Hollande, Grand Duché de Luxembourg) désiraient se concerter avant le conseil pour "renforcer leur point de vue sur les objectifs à atteindre"

confirmait que tout au moins ces partenaires de la France avaient l'intention de lui demander directement ou indirectement des comptes. Et l'on craignait ou des clacages de portes ou des flots d'amertumes.

Il n'y eut rien de tout cela, parce que les diplomates sont des gens bien élevés et, surtout, parce que cette crise grave et sérieuse les rendit sérieux et graves: tout le monde constata à temps que ce bon vieux Marché commun valait bien la peine qu'on ne l'assassinât point pour une question de mots. A la réunion de Bruxelles, les trois témoins étaient absents: MM. Michel Debré, retenu à Paris par une émission de télévision en direct, Willy Brandt, retenu à Berlin par l'élection du Président de la République et

Nenni, pour raison de santé, s'étaient fait remplacer par des sous-fifres.

Cette absence pouvait encore signifier que les "grands" du Marché commun se désintéressaient dorénavant de la vie de celui-ci, ce qui aurait signifié que l'Europe était réellement très malade. Il ne faut cependant pas conclure si vite: au contraire, l'absence des "grands" a évité de difficiles face-à-face et les délégations qui avaient les pouvoirs voulus ont même approuvé certaines dispositions ou pris certaines options qui prouvent que les affaires européennes ne sont pas près de la faillite.

C'est ainsi, notamment, que le Conseil a entendu le ministre belge des Affaires étrangères affirmer que son pays s'opposerait à ce que l'on mette en question la date du 31 décembre de cette année, date de la fin de la période transitoire prévue dans le Traité de Rome. Pour cette date, une série de dispositions importantes doivent être prises et, à partir du 1er janvier 1970, la Communauté entrera dans sa phase définitive.

On prêtait à certains pays — et notamment à la France — l'intention de prétexter l'impossibilité de réaliser d'ici la fin de l'année de la masse de choses qui reste au programme pour demander une prolongation de la période transitoire, prolongation d'ailleurs envisagée dans le Traité.

La aurait signifié que ces pays étaient tièdes ou ne considéraient plus la Communauté comme ayant assez de dynamisme que pour entrer dans sa phase définitive, c'est-à-dire irréversible. Cela aurait également signifié que, sans

le dire ouvertement, ces pays — et spécialement la France — considéraient déjà le Marché commun comme fini...

Eh bien, au contraire, malgré certaines objections, la détermination de M. Hamel n'a pas été combattue ouvertement et il est donc pratiquement certain que le 31 décembre de cette année, le Marché commun achèvera, la tête haute, la dixième et dernière année de sa période transitoire.

D'autre part, depuis la première fois qu'elle a opposé son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la France a accepté à la dernière session du conseil des ministres, de négocier avec elle, ainsi qu'avec neuf autres pays européens extérieurs aux Six, une convention européenne sur les brevets d'invention.

Un accord est intervenu à cet effet qui prévoit que les droits de patente européens seront accessibles aux résidents d'autres Etats (tels que les Etats-Unis et le Japon) mais à titre de réciprocité. Seuls les pays européens seront habilités à signer cette convention. Les Six négocieront en outre entre eux une seconde convention qui établira une législation uniforme chez eux dans ce domaine essentiel pour la bonne entente technique.

Troisième volet positif: les Six se sont mis d'accord entre eux sur la répartition de l'aide alimentaire qu'ils se sont engagés à donner aux pays sous-développés en vertu des accords Kennedy du GATT à Genève. Lors des négociations Kennedy, le Marché commun s'était en effet engagé à fournir pour 1968-69 un million de tonnes de céréales à ces

pays, mais jusqu'à présent, les Six n'étaient jamais tombés d'accord sur la répartition. Le Conseil a décidé de répartir de la manière suivante l'aide de cette année: Inde 80,000 tonnes, Pakistan 50,000 tonnes, Indonésie 56,000 tonnes, Tunisie 20,000 tonnes, Turquie 50,000 tonnes, Soudan 20,000 tonnes et Biafra 25,000 tonnes. La différence sera distribuée sous forme de dons accordés directement par les pays membres et en vertu d'accords bilatéraux, sauf 130,000 tonnes qui seront stockées en cas d'urgence.

Comme on le voit, cela fait pas mal d'engagements pour un Conseil où les principaux acteurs brillent par leur absence. Comme on le voit, dans les circonstances délicates qui président à l'ouverture de cette session, cela ne fait pas mal de pas en avant.

Sans doute faut-il en conclure que, malgré les heurts et les péripéties, les Six mettent au-dessus de leurs options propres le désir de continuer le chemin parcouru depuis dix ans. Il n'empêche, les partenaires de la France la regardent avec plus d'attention encore. Et il n'est pas impossible que de la récente crise

Et, paradoxalement, il n'est pas impossible que de la récente crise naisse finalement un renforcement interne de la Communauté: la France et ses partenaires, rejoignant le jeu européen avec d'autant plus d'ardeur que le doute a, un moment, plané sur leurs convictions, iront naturellement plus loin qu'ils ne le croyaient au début de l'année: déjà une date est fixée, celle de la St-Fiacre!

Syrie

L'ombre de la soldatesque plane toujours sur les projets de réformes de l'État

par Édouard Saab, correspondance particulière

DAMAS — Le coup d'État du 23 février 1966 à Damas avait marqué la victoire des militaires contre les civils du Baas. Les généraux Salah Jérid, Hafez Assad, Ahmed Soueidani, Kamal Hatoun, s'étaient alors ligüés contre les chefs historiques Michel Aflak, Salah Bitar et Mansour el Atrache. La couverture civile des premiers était assurée par Noureddine El-Atassi, Youssef Zouayen, Ibrahim Makhos, respectivement président de la République, ancien Chef du Gouvernement et ancien Ministre des Affaires Étrangères, et la couverture militaire des seconds par le général Amin el Hafez, ancien chef de l'État.

En fait, les deux régimes, ceux qui avaient précédé et suivi le putsch du 23 février, sont d'obédience militariste, à cette nuance près que la lutte du pouvoir évolue au sein

du même parti, qui s'est déjà identifié à l'État. Or, le Baas se veut, ou se dit, un parti de masse. Son armature ne saurait être l'armée, au risque de sombrer dans le fascisme. C'est pourquoi il se revêt d'une façade civile, c'est-à-dire démocratique. Le général Salah Jérid a dû, en effet, substituer le complet veston à sa tunique de soldat.

Passent les jours, les semaines, parfois les mois. D'autres militaires qui se réclament, eux aussi, du Baas, surgissent de l'anonymat et revendiquent à leur tour le pouvoir. Ils se heurtent alors à ce qu'on appelle la "légalité constitutionnelle" ou la "légitimité" que représente le congrès national du Parti, organisme façonné à la mesure du ou des dictateurs, qui l'ont mis en place pour leur servir d'alibi démocratique. Alors, se déploie un jeu de couloirs, pareil à celui qui prélude aux

changements de régimes ou à la chute des ministères dans les vieilles démocraties parlementaires dites libérales. La différence, ici, est que les militaires sont des gens très pressés, à qui il répugne de jouer trop longtemps, de manœuvrer, de concéder. Surtout lorsqu'ils disposent de la force armée, comme c'est le cas du général Hafez Assad.

Toutefois, dans cette Syrie vidée de tous ses cadres politiques — progressistes, indépendants et réactionnaires — et dont les institutions se réduisent, aujourd'hui, à ce que représente encore le Baas, plusieurs fois amputé et disloqué, il n'est pas aisé de gouverner seul le pays ou même de le faire avec un quateron d'officiers. Hafez Assad a besoin d'un appui civil, surtout dans son propre parti. Il doit absolument le trouver, peut-être même l'inventer. La majorité qui lui est acquise au

sein de la Direction Régionale ne serait pas aujourd'hui suffisamment consistante et il lui faudrait, dans les circonstances périlleuses que traverse la Syrie, pouvoir compter sur des forces extra-baassistes. On a parlé de Béchir Azmeh, ancien chef de gouvernement, progressiste et démocrate, capable de sortir le pays de son isolement.

Mais il a suffi que des noms soient prononcés, qu'on ait fait état de l'intention du général de rappeler sous les drapeaux tous les officiers mis à la retraite ou limogés au cours de ces dix dernières années, pour qu'un vent de fronde souffle sur les cadres du Parti, inquiets de se voir évincer par les ouvriers de la dernière heure. C'est alors que la querelle éclate...

Le fond du problème est cependant, ailleurs. Que veut donc Assad:

1) réintégrer la Syrie baassite dans le contexte traditionnel arabe et la faire participer sérieusement à la lutte contre Israël, aux côtés de l'Irak, de la Jordanie et de l'Égypte;

2) Mobiliser pour cela toutes les forces vives et disponibles du pays, quels que soient leur passé, leur idéologie ou leur appartenance;

3) Il irait même jusqu'à amorcer un désengagement très timide du côté de l'URSS pour rassurer la petite bourgeoisie et certains frères arabes.

Tout cela, cette trêve intérieure, suivie de la mise en commun des possibilités de la nation en vue de les opposer à l'ennemi israélien, est une action d'envergure qui implique une refonte de l'État. Qui peut donc l'entreprendre en Syrie? Le parti au pouvoir dont se réclame Hafez Assad, même s'il l'épure des éléments troubles qui dressèrent contre lui la grande majorité de l'opinion? Et quel autre parti ou quel leader accepterait-il de lui prêter sa collaboration sachant qu'au premier heurt suscité par les contradictions d'usage, c'est la même soldatesque qui sortirait des casernes pour dicter sa volonté à l'État, au grand mépris des lois, de la légalité ou de ce qu'on appelle encore en Syrie la volonté populaire?

Il y a dans les positions de Hafez Assad un paradoxe qui le condamne à tourner en rond. Il ne peut, en effet, prôner la démocratisation, sans se dégarer au préalable de l'appareil du Parti. Maître incontesté de l'armée, il ne semble pas qu'il ait l'envergure ou l'ambition nécessaire pour réorganiser l'État. Encore faut-il reconnaître que dans la conjoncture présente la Syrie, qui se cherche et qui ne se retrouve plus, une telle besogne n'est pas aisée.

Espagne

Le maintien des bases militaires semble devoir se faire à un prix plus élevé pour Washington

par Édouard de Blaye, correspondance particulière

MADRID — Le 26 mars prochain, les quatre bases militaires américaines en Espagne — Torrejon, Moron, Sagorose et La Rota — devront être démantelées... si d'ici là un accord sur le maintien de ces bases n'est conclu entre Madrid et Washington. Or, à moins de 15 jours de l'échéance, les négociations hispano-américaines sont loin

d'avoir abouti. Cependant en dépit d'une certaine "nervosité" des milieux diplomatiques espagnols devant les atermoiements américains nés du dilemme posé aux États-Unis, la logique conduit à penser que l'accord militaire actuellement en suspens sera à nouveau prorogé de cinq ans.

En réalité, la différence d'in-

terprétation donnée par Madrid et Washington à cet acte explique sans doute dans une large mesure la lenteur des négociations. Pour l'administration Nixon il ne saurait être question que d'un simple protocole militaire. Pour Madrid au contraire, il s'agit, par le biais de ce document, d'amarrer plus solidement l'Espagne à la communauté de défense

occidentale. En 1953, les premiers accords militaires hispano-américains avaient déjà permis de briser une quarantaine diplomatique imposée à l'Espagne depuis la fin de la guerre civile. Prorogé pour cinq ans en 1958, le traité arriva à expiration en 1963, l'administration Johnson ayant refusé d'hypothéquer l'avenir, pour une nouvelle période de cinq ans. Conformément au traité initial, les deux parties s'accorderont un délai de réflexion de six mois, avant de proroger à nouveau ou de dénoncer cet accord, délai venant précisément à expiration le 26 mars prochain.

Depuis la signature du traité en 1953, l'Espagne a perçu à titre de "loyer" pour les bases américaines 1,3 milliard de dollars, chiffre qu'il convient de rapprocher des 4,8 milliards versés à la Turquie, des 3,6 milliards versés à la Grèce, tous deux pays membres de l'OTAN il est vrai, mais aussi des 2,6 milliards d'aide alloués à la Yougoslavie. Quant au coût de construction des bases américaines — 500 millions de dollars — il est, estime Madrid, largement amorti depuis 1953.

Position privilégiée

Conscient de son nouveau "poids" politique et économique, et de la valeur stratégique indéniable de ces quatre bases bien à l'abri derrière le bouclier pyrénéen, le gouvernement Franco n'entend plus apparemment sacrifier cette fois encore ses intérêts économiques à un succès diplomatique. De fait les milieux officiels américains s'accrochent à juger "démésurées" les prétentions espagnoles. Sur le seul plan militaire, les demandes de matériel formulées par Madrid — chasseurs Phantom, batteries de missiles Hawk, installations radar, etc. — dépassaient à l'origine 1,2 milliard de dollars, somme ramenée à 700 millions dans un premier temps, puis à 400 millions de dollars actuellement. Soit plus du double des 150 millions de dollars en

Suite à la page 2



Aujourd'hui, jeux d'enfants, demain, réalité!... C'est la vie!...

Les jeux d'enfants ressemblent étrangement aux occupations des adultes. Un jour, on est médecin et garde-malade, le lendemain, on construit des ponts et on fritote des produits chimiques mystérieux. Le temps passe vite! Que fera votre enfant plus tard? Qui sait? Mais il existe un bon moyen de lui assurer un avenir brillant, c'est un diplôme universitaire! La Fondation Nationale des Bourses d'Études a pour but unique de procurer à vos enfants des bourses d'études pouvant aller jusqu'à \$2,000. par année. Tous les enfants, de un jour à dix ans, peuvent être inscrits. Profitez-en. Pour de plus amples renseignements, veuillez poster ce coupon ou nous téléphoner.

fondation nationale des bourses d'études (organisme sans but lucratif)



fondation nationale des bourses d'études
3500 Parc Lafontaine, Édifice Le Cherrier, Suite 306
Montréal 132, Qué. Tél: 526-1656

Messieurs,
Sans engagement de ma part, je désire recevoir de plus amples renseignements au sujet de La Fondation Nationale des Bourses d'Études.

NOM: _____

ADRESSE: _____ TÉL: _____

VILLE: _____



NOUVEL IMMEUBLE A APPARTEMENTS

1100 MCGREGOR (angle Peel et Stanley)

1 chambre à coucher, à partir de \$160.
2 chambres à coucher, à partir de \$240.

849-7061
273-4451

★ Climatisation centrale
★ Antenne maîtresse de TV
★ Piscine ouverte à l'année
★ Draperies fournies

★ Électricité payée
★ Terrasse-soleil
★ Magnifique terrasse
★ Salle de lavage sur chaque étage

★ Service de portier
★ 2 saunas
★ Salle de loisirs
★ Ascenseurs rapides

OCCUPATION MAINTENANT OU PLUS TARD

Le secret professionnel: ses limites légales

par Normand Lépine

Le secret professionnel, ou, mieux encore peut-être, le droit à l'intimité de certaines communications privées n'est reconnu au Canada que pour certaines personnes et dans des circonstances précises. Ainsi, l'avocat et son client, le médecin, les conjoints pendant leur mariage, le policier, certains fonctionnaires de l'Etat et probablement aussi le prêtre catholique peuvent, selon la loi, refuser de témoigner devant un tribunal relativement à des informations ou des documents qu'ils ont reçus en raison de leur état ou profession sans encourir une condamnation pour outrage au tribunal. Le journaliste n'a aucun droit au secret de l'identité de ses informateurs ou du contenu de l'information qui peut lui parvenir dans l'exercice de sa profession.

L'avocat et son client

La "common law" reconnaît en matière pénale le droit de l'intimité des communications qui peuvent avoir lieu entre un avocat et son client. Le principe admis est le suivant: le client, qu'il soit accusé ou témoin, ne peut être forcé de divulguer ce qu'il a dit ou la nature du document qu'il a remis à son avocat et ce dernier ne peut, sans le consentement du client, faire cette révélation.

Pour que ce privilège puisse être invoqué par l'un ou l'autre devant une cour de justice, il faut cependant que la communication soit "confidentielle" dans le but d'accorder ou de confier un mandat à un avocat.

Le privilège disparaît tant pour l'avocat que pour le client si la communication est faite par le client dans la poursuite d'un but criminel ou lorsque le document remis à un avocat est contrefait.

Le secret professionnel de l'avocat vis-à-vis son client s'étend à la secrétaire et au commis de l'avocat, il s'applique également à l'interprète qui a traduit la communication.

En matière civile, l'article 308 du Code de procédure civile stipule que les "avocats, les notaires", ne peuvent être contraints de divulguer ce qui leur a été révélé confidentiellement en raison de leur profession, "à moins qu'ils n'aient été autorisés, expressément ou implicitement, par ceux qui leur ont fait ces confidences."

Le médecin et son patient

Il ne semble pas que la "common law", en matière pénale, reconnaisse le secret professionnel du médecin. Ce dernier, lors d'une poursuite criminelle, pourra donc être contraint de témoigner sur le contenu de la conversation qu'il a eue avec un patient, sur l'identité de ce dernier ou encore sur un document qui lui a été remis par le patient.

En matière civile cependant, la Loi médicale du Québec stipule qu'un médecin ne peut être contraint de dévoiler ce qui lui a été dit ou communiqué en tant que médecin; dans ce cas, le secret professionnel du médecin demeure sous le contrôle absolu du patient qui pourra toujours permettre à son médecin de témoigner.

L'article 308 du Code de procédure civile reconnaît

aussi le privilège du secret professionnel aux dentistes...

Les conjoints

L'article 4 (3) de la Loi de la preuve du Canada stipule que "nul mari ne peut être contraint de divulguer une communication qui lui a été faite par sa femme durant leur mariage, et nulle femme ne peut être contrainte de divulguer une communication qui lui a été faite par son mari durant le mariage." Le droit à l'intimité des conversations "matrimoniales" est donc, en matière pénale et par une disposition formelle du Code criminel, complètement reconnu et protégé.

En matière civile d'autre part, l'article 307 du Code de procédure civile stipule qu'"un témoin ne peut être contraint de divulguer une communication que son conjoint lui aurait faite pendant le mariage."

Le confesseur

Le problème du secret de la confession n'a pas encore fait l'objet d'une décision précise par un tribunal au Canada. Les auteurs ont exprimé à ce sujet des opinions diverses et la jurisprudence demeure imprécise; d'une façon générale cependant on peut dire que la "common law", en matière pénale, ne reconnaît pas le secret de la confession devant une cour de justice.

Selon I. Lagarde, en matière pénale, ce privilège devrait quand même être reconnu: le criminaliste s'appuie sur les Actes de capitulation de Québec, article 6 et de Montréal, article 27; il invoque également le Traité de Paris, 1764, article 4 et l'Acte de Québec, 1774, article 5, qui reconnaissent tous le libre exercice de la religion catholique dans la province de Québec. "Or, dit-il, la confession, qui est un sacrement, relève de l'exercice du culte". Ce privilège existerait donc, selon cet auteur, pour les prêtres catholiques.

Le problème du secret de la confession soulève cependant celui du chevauchement et du conflit des juridictions de l'Eglise et de l'Etat... Bien que l'Eglise catholique impose à son clergé le secret de la confession, il ne s'ensuit pas nécessairement que la loi civile doive aussi édicter la même règle...

En matière civile cependant, l'article 308 du Code de procédure civile stipule que "les prêtres et autres ministres du culte" ne peuvent être contraints de divulguer ce qui leur a été révélé confidentiellement en raison de leur état.

Le policier, etc.

Dans une poursuite criminelle, on ne peut forcer un témoin et ce témoin ne peut dévoiler les moyens par lesquels le pouvoir exécutif a obtenu des renseignements. Ce privilège de l'autorité exécutive s'étend en particulier à l'identité d'un informateur de la police et au contenu de l'information reçue.

Mais la cour peut ordonner à un policier de divulguer le nom d'un informateur si elle croit que cette révélation est nécessaire pour établir l'innocence d'un accusé.

Des événements récents ont soulevé le problème du droit de refuser de dévoiler l'identité d'un informateur et le contenu de l'information lorsque cette information est confiée au journaliste par suite de la garantie donnée par ce dernier que la communication demeurera confidentielle.

Dans une décision canadienne récente, il fut décidé que le journaliste ne peut refuser de divulguer les sources de son information et que s'il refuse il peut être reconnu coupable d'outrage au tribunal (Wismar v. Maclean-Hunter Publishing Co. & Fraser, (1954) 4 DLR 334).

Selon Wigmore, une autorité en matière de preuve au Canada et en Angleterre, il y a quatre conditions pour re-

connaître un droit au secret professionnel en général:

- 1) La communication doit avoir été donnée par suite d'une certitude qu'elle ne sera pas révélée;
- 2) Le secret doit être de l'essence même des relations entre les parties;
- 3) Ces relations doivent, dans l'opinion populaire, être jalousement protégées;
- 4) Le dommage qui serait causé à ces relations par suite du dévoilement de la communication doit être plus grand que l'avantage que ce dévoilement procurerait devant un tribunal.

La liberté de la presse et le droit à l'information sont-ils menacés par la non-reconnaissance légale de l'intimité de certaines conversations entre un journaliste et un informateur?

Les relations entre un journaliste et un informateur peuvent-elles s'insérer dans ce cadre, prescrit par Wigmore?

Tous les pays du monde ont répondu par la négative dans leurs textes de loi. Sans entrer dans le débat on peut finalement dire qu'il s'agit au fond de résoudre un conflit d'intérêts; il faut choisir, selon les circonstances, entre la liberté de la presse et le bon fonctionnement de la justice.

Au Canada, selon Schmeiser (Civil Liberties in Canada, p. 227), l'accent a été mis sur le second intérêt, tandis qu'aux Etats-Unis on préfère la liberté de la presse aux dépens de l'administration de la justice. Le choix est difficile mais c'est un choix qui, pour l'instant, doit être fait par les tribunaux faute de textes législatifs précis.



L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, qui préside la commission de développement international créée par la Banque mondiale pour étudier les moyens de venir en aide aux pays en voie de développement, est reçu en audience par le pape Paul VI. L'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy, se tient à la droite du pape. Paul VI a déclaré que le Vatican accordera "la plus sérieuse attention" au rapport de la commission Pearson. (Téléphoto PA)

Gratis

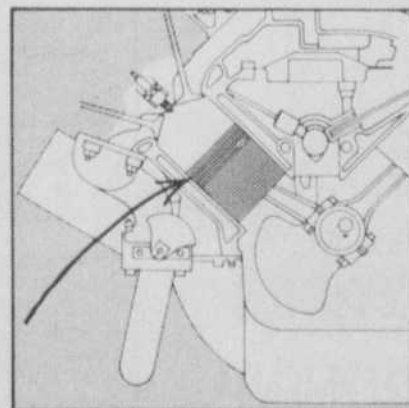
Une pinte d'huile chez BP

en faisant vidanger et changer le filtre

* Aux stations BP participantes.

Faites remplacer le filtre d'huile moteur par un filtre Autopar en même temps que vidanger, et la première pinte d'huile sera gratuite!*

Prenez l'huile de votre choix. Même l'une de celles se conformant à la garantie: Energol, ou encore Super Visco-Static - l'huile toutes saisons la plus éprouvée du monde - et qui garde d'ennuis mécaniques.



La voiture expérimentale BP d'une puissance de 1500 ch. atteint en moins de huit secondes la vitesse incroyable de 185 milles à l'heure. Ce bolide est l'un des moyens qu'utilise BP à travers le monde pour éprouver ses lubrifiants dont l'huile Super Visco-Static.

Une bonne huile fraîche dans un moteur et un bon filtre contribuent à garder le moteur propre, à réduire les coûts d'entretien et à prolonger la vie d'une voiture.

L'huile dans les moteurs se contamine. Elle vient à contenir des boues et des gommages par dilution par l'essence et mélange avec des acides et de l'eau de condensation. C'est la raison pour laquelle il faut vidanger et remplacer le filtre d'huile moteur à intervalles réguliers.



y a de la BP là-dedans

* L'offre expire le 15 mai 1969.

Les journalistes sont préoccupés

QUÉBEC — Au cours de son assemblée régulière tenue samedi à Québec, le bureau de direction de la nouvelle Fédération professionnelle des journalistes du Québec a porté une attention toute particulière à la question du secret professionnel.

Le bureau de direction se dit profondément préoccupé par l'absence de reconnaissance légale du droit des journalistes de refuser de divulguer ses sources d'information à quiconque, y compris devant tout tribunal ordinaire ou toute commission d'enquête. Il lui apparaît que cette pratique courante, quoique mal définie encore dans l'exercice quotidien de sa profession, n'étant pas reconnue comme légitime, il devient impossible ou périlleux pour tout journaliste de publier l'information honnête et complète à laquelle le public a droit: s'il ne se conforme pas à la pratique courante, le journaliste risque de voir se tarir ses sources d'information ou de devoir trahir les personnes qui l'ont informé sous le sceau de la confiance.

Conformément à son mandat, le bureau de direction de la fédération se propose de continuer d'étudier et de suivre de près l'évolution de cette situation et de prendre avis auprès de son conseil consultatif en vue d'entreprendre une action énergique.

Marcel Pepin: les salariés sont les seuls à porter le fardeau de l'austérité

Le gouvernement du Québec ne s'oriente pas suffisamment résolument vers une politique de développement économique, pense le président de la CSN, M. Marcel Pepin qui a fait connaître en fin de semaine ses vues sur le budget des dépenses rendu public par le ministre des finances du Québec.

Les seuls à porter le fardeau de l'austérité ne sont pas ceux qui ont des privilèges; ce sont ceux qui subissent un carême permanent, se sont les salariés, déclare notamment le dirigeant syndical.

M. Pepin s'en prend surtout à ce qu'il qualifie d'incapacité du gouvernement à imaginer et à promouvoir des politiques qui favoriseraient réellement l'essor de l'économie, la réduction du chômage, une distribution plus équilibrée et équitable des revenus; l'autre

point faible du gouvernement serait son inaction devant la nécessité qu'il y a d'éviter le gaspillage.

Puisque la détérioration économique du Québec se continue, le chômage augmentant, il faudra augmenter les allocations sociales "parce que le développement économique ne se fera pas au même rythme que l'augmentation de la population active".

Le président de la CSN ne voit aucune indication d'un coup de barre devant la détérioration sociale que le Québec connaît et reproche au gouvernement sa timidité face à la Caisse de dépôts et de placement, à la SGF et à l'Office de crédits industriels. La SGF pourrait sûrement jouer un rôle plus important si on mettait des fonds suffisants à sa disposition.

LONDON

- DISQUES D'OPÉRAS -

OSA	1368	Bizet - Carmen	Rég	Spé
		Del Monaco	18.87	14.19
	1381	Rossini - Le Barbier de Séville	18.87	14.19
	1382	Verdi - Nabucco	18.87	14.19
	1308	Puccini - Turandot	18.87	14.19
	1314	Puccini - Madame Butterfly	18.87	14.19
	1324	Verdi - Otello	18.87	14.19
	1327	Donizetti - Lucia Di Lammermoor	18.87	14.19
	1366	Verdi - La Traviata	18.87	14.19
	1329	Handel - Le Messie	18.87	14.19
	1267	Puccini - La Tosca	12.58	9.49
	1266	Mascagné - Cavalleria Rusticana	12.58	9.49
	1313	Verdi - Aïda	18.87	14.19
	1433	Gounod - Faust	25.16	18.87
	1402	Mozart - Les Noces de Figaro	25.16	18.87
	1431	Bach - Passion selon St. Mathieu	25.16	18.87
	1275	Verdi - Requiem - Sutherland	12.58	9.49
	2203	Tchaïkovsky - Casse Noisette	12.58	9.49

- PHASE FOUR -

PRIX RÉGULIER: 5.98 SPECIAL: 4.49

44,053	- The new Ebb Tide
44,039	- Valses de Strauss
44,066	- The new Limelight
44,021	- Hawaiian Swing
44,012	- Percussive Latin Trio
44,063	- The Sound of Music
44,064	- Les deux pianos romantiques de Bonnie Aldrich
44,069	- The new Beer, Barrel Polka
44,073	- Latin Boss - Edmundo Ros
44,054	- The new Rhythms of the South
44,055	- Mucho Machucumbos
44,080	- Arriba - Edmundo Ros
44,002	- Big Band Percussion - Ted Heath
44,003	- Bongos from the South - Edmundo Ros
44,014	- Italy - Roger Laredo
44,015	- Dance again - Edmundo Ros
44,016	- Spain - Stanley Black
44,019	- Temptation
44,022	- Ronnie Aldrich

- DISQUES FRANÇAIS -

PRIX RÉGULIER: 5.29 SPECIAL: 3.99

885,526	- Nana MOUSKOURI - C'est bon, la vie
844,783	- Barbara - Le soleil noir
844,849	- Franck Fernandel - Les yeux d'un ange
844,769	- Jacques Brel - No.3
885,514	- Nana Mouskouri - Mes plus belles chansons grecques
885,519	- Nana MOUSKOURI - Remets mon cœur à l'endroit
85-109	- Louise Forestier
GS-108	- Georges Dor - La Manic
885,529	- Nana MOUSKOURI - Le temps des cerises
GS-117	- Georges Dor à la Comédie Canadienne
844,756	- Georges Brassens No.7
844,757	- Georges Brassens - Les copains d'abord
844,719	- Barbara - Ma plus belle histoire d'amour
77,386	- Jacques Brel - Ne me quitte pas
844,754	- Georges Brassens - No.5
840,575	- Barbara - Mal de vivre
840,574	- Barbara - Mourir pour mourir
844,712	- Félix LECLERC - La drave
844,703	- Georges Brassens - Le gorille
844,555	- Sheila - L'école est finie
840,597	- Paul MAURIAT - C'est ma chanson
600,280	- Paul MAURIAT - Prevailing airs
840,585	- Paul MAURIAT - Merci-chérie
842,120	- Paul MAURIAT - Mes mains sur tes hanches

- EXTRAITS D'OPÉRAS -

PRIX RÉGULIER: 6.29 SPECIAL: 4.79

OS-25,224	- Bizet - Carmen - Del Monaco - Sutherland
25,893	- Choeur Opéras de Verdi
26,059	- Verdi - Nabucco - Tito Gobbi
25,950	- Renata Tebaldi - Great moments from Puccini Operas
25,940	- Bellini - Norma - La Somnambula - I Puccini
25,218	- Puccini - La Tosca - Tebaldi - Del Monaco
25,334	- Leoncavallo - Pagliacci - Mario Del Monaco
25,233	- Joan Sutherland - The Art of the Prima Donna
25,886	- Verdi - La Traviata - Robert Merrill
26,043	- Régine Crespin - Récital - Schumann - Debussy
25,041	- Verdi - Don Carlo - Tebaldi - Bergonzi
26,025	- Puccini - La Tosca
25,710	- Verdi - Rigoletto - Joan Sutherland
25,702	- Donizetti - Lucia Di Lammermoor
25,701	- Verdi - Otello - Mario Del Monaco

- DISQUES CLASSIQUES -

PRIX RÉGULIER: 6.29 SPECIAL: 4.79

CS-6178	- Mozart - Concerto pour clarinette
6173	- Bach Organ music - Karl Richter
6044	- Vivaldi - Les Quatre Saisons
6053	- Ouvertures de Beethoven
6038	- Tchaïkovsky - Ouverture 1812
6243	- Bach - Suites Nos. 2 et 3
6143	- Beethoven - 9ème Symphonie
6191	- Mendelssohn - Scotch Symphony
6128	- Coppélia Ballet - Ansermet
6100	- Tchaïkovsky - Piano Concerto No.1
6163	- Paganini - Caprices
6156	- Beethoven - Concerto Empereur
6010	- Mendelssohn - Concerto de Vidon
6236	- Handel - The Water Music
6212	- Rimsky - Korsakov - Scheherazade
6587	- Mendelssohn - Symphonie Italienne
6582	- Schumann - Symphonie No.4
6559	- Moussorgsky - Pictures at an Exhibition

Collection
Les Grands Musiciens
Importation de France
BROCHURE et DISQUE SPÉCIAL \$2.49 ch.

POLYDOR

- DEUTSCHE GRAMMOPHON -
- DISQUES CLASSIQUES -

PRIX RÉGULIER: 6.98 SPECIAL: 5.59

135,024	- Vivaldi - The Four Seasons
136,020	- Liszt - Hungarian Rhapsodies Nos. 1 et 2
136,211	- Ballet Music from the Operas
136,228	- Wagner - Prelude - Lohengrin - Maitres Chanteurs
136,236	- Beethoven - Concerto pour piano-violon-violoncelle
136,270	- Rossini - Barbier de Séville
136,275	- Puccini - La Bohème - Tito Gobbi - G. Poggi
136,276	- Verdi - La Traviata - R. Scotto - E. Bestiani
136,277	- Verdi - Il Trovatore - C. Bergonzi - E. Bastianini
136,280	- Verdi - Rigoletto - Fischer - Dieskau
136,281	- Leoncavallo - I Pagliacci - Bergonzi - R. Panerai
138,996	- Mozart - Quintette de clarinette
138,964	- Berlioz - Symphonie Fantastique Op.14
138,961	- Sibelius - Concerto de violon en ré mineur, Op.47
138,959	- Mendelssohn - A Midsummer night's dream
138,955	- Schumann - Symphonie No.2 en do majeur
138,944	- Beethoven - Sonates pour piano No.29 Op.106 - No.30 Op.109
138,943	- Beethoven - Sonates pour piano No.21, Op.53 - No.25, Op.79
138,921	- Tchaïkovsky - Symphonie No.6 "Pathétique"
138,888	- Schumann - Concerto pour piano en la mineur
138,872	- Debussy - Prélude pour piano, Livre 2
138,869	- Mozart - Sérénade No.7 (Haffner)
138,864	- Handel - Water Music
138,822	- Tchaïkovsky - Concerto piano No.1
138,814	- Beethoven - Symphonie No.3 - Eroica
138,806	- Beethoven - Symphonie No.7 - Karajan
138,805	- Beethoven - Symphonie No.6 - Pastorale

EXTRA SPÉCIAL

sur disques DEUTSCHE GRAMMOPHON

La 9e symphonie de Beethoven, orchestre philharmonique de Berlin, Direction: Herbert von Karajan.

1 98

25%
collection

et plus de
sur la
complète de
ARCHAMBAULT

rabais!
disques

- DISQUES D'OPÉRAS -

138,981/83	- Mozart - Magic flute	20.94	16.79
138,835/37	- Verdi - Il Trovatore	20.94	16.79
138,832/34	- Verdi - La Traviata	27.92	22.39
138,764/65	- Puccini - La Bohème	13.96	11.19
138,865/67	- Rossini - Barbier de Séville	20.94	16.79

SPECIAL 9 symphonies de Beethoven - von Karajan 29.98

- DISQUES POPULAIRES -

PRIX RÉGULIER: 6.29 SPECIAL: 5.09

543,018	- James Last - Non Stop Dancing
249,239	- James Last - Trumpet a gogo No.3
543,016	- Deep Purple
543,501	- John Williams - La dernière valse
46,168	- Les Soeurs Kessler
542,503	- Yvon Deschamps - Les unions qu'ossa donne
543,502	- Isabelle Aubret - La source
658,006	- Ambiance pour deux pianos
658,007	- James Last - Fantastic trumpet
658,036	- Les violons fantastiques - Zacharias et son orchestre
658,037	- James Last - Rythmes - Danses - Succès
658,047	- James Last - Violons - Danse - Intimité
658,028	- Aïrs célèbres du Bel Canto
658,035	- Valses de Vienne - Zacharias et son orchestre
249,204	- James Last - Guitar a gogo - Brazil - Ampola - Espana
249,165	- James Last - Piano a gogo
657,028	- Ballets classiques célèbres - Valse des fleurs - Tristesse
249,040	- Trumpet a gogo - James Last
249,101	- Accordéon à la carte - Horst Wenda
249,067	- In Einer Bar in Paris
249,122	- James Last - 67 Non Stop Dancing
249,161	- James Last - Trumpet a gogo - Vol.2
184,013	- Aloha from Hawaii
184,017	- Caramba - Roberto Delgado
184,042	- Kiss of fire - 14 Brilliant Tangos
184,043	- Les trois Espagnoles
184,016	- Tropicana - Hugo Blanco
237,467	- Sérénade am meer - La Paloma - Lili Marleen
237,426	- Blue Hawaii - Roberto Delgado
184,093	- Games that Lovers Play - James Last
184,092	- That's Life - James Last
184,059	- Instrumentals Forever - James Last
184,037	- With Love from Rome
184,019	- Gypsy - Gypsy Band
184,065	- El Captain - Turkish March - Washington Post
237,378	- Humba - Humba Talala
237,384	- Max Greger - Valses - Slow Fox - Quicksteps
249,098	- Guitar in Gold
249,230	- Trompette in gold No.2
184,063	- Caribian Hugo Blanco
657,037	- La harpe indienne - Hugo Blanco
249,121	- Sax a gogo
657,025	- Les yeux noirs
657,019	- John Williams - Le jour le plus long
657,033	- Marcel Amont - Dans mon pays - Tombe de l'eau
657,041	- Colette Deréal - Notre concerto - Je serai là
657,033	- Mes frères - Adieu Mamma - John Williams

SPECIAL - Ole - Roberto Delgado

Prix régulier: 6.29 - Spécial: 2.98

- POUR LES JEUNES DE 6 À 15 ANS -
COURS D'ANGLAIS 'PETER & MOLLY'

PRODUCTION DE LA B.B.C. DE LONDRES

PREMIERE PARTIE

7 disques 45 tours double durée
Manuel de 224 pages pour l'élève
Livres du maître pour les parents
ou le professeur.

DEUXIEME PARTIE

8 disques 45 tours double durée
Manuel de 208 pages pour l'élève

PRIX: **24.95**

Pour chacune des deux parties du cours

DISQUES ANGEL

Opéras,
Symphonies,
Concertos,
Etc., etc.

extra
SPÉCIAL

POUR LE PRIX

DE

PROFITEZ-EN

COMMANDES POSTALES

A toutes commandes postales l'on doit ajouter les frais postaux suivants. Dans la province de Québec:

1 microsilicon: 36¢	4 microsilicon: 70¢
2 microsilicon: 45¢	5 microsilicon: 80¢
3 microsilicon: 60¢	6 microsilicon: 90¢

RÉSIDENTS DU QUÉBEC: S.V.P. ajouter 8% de taxes.

En Ont. et Maritimes:	Tarifs P.Q. - 5¢
En Sask. et Man.:	Tarifs P.Q. - 10¢
En Alb. et C.B.:	Tarifs P.Q. - 15¢

CAPITOL

- DISQUES PATHÉ -

PRIX RÉGULIER: 5.29 SPECIAL: 3.99

67,203	- Enrico Macias - Mon cœur d'attache
68,038	- Tino Rossi - Les lilas blancs - La dernière valse
68,042	- Adamo - Sans toi ma mie - Amour perdu
67,113	- Mathé Altéry - 13 Valses de la Belle époque
68,039	- Enrico Macias - Enfants de tous pays
67,224	- Dick Rivers - Viens me faire oublier
67,094	- La Palma - Tu voudrais me voir pleurer
68,041	- Les Compagnons de la Chanson - Le bleu de l'été
67,148	- Les Cailloux - Ohé le vent
67,154	- Richard Anthony - "Ce monde"
67,196	- Bécoud à l'Olympia - T'es venu de loin
67,183	- Adamo à l'Olympia
67,255	- Tino Rossi - La belle époque
67,212	- François Deguet - Le ciel, le soleil et la mer
67,240	- Dick à la Mode
67,228	- Barbara - Chapeau
67,194	- Mathé Altéry - Grands Succès des Films
67,257	- Mathé Altéry - Les 13 plus belles chansons du monde
67,253	- Enrico Macias - Puisque l'amour commande
67,254	- Luis Mariano - Tes yeux
67,237	- Sacha Distel - L'indienne à Rio
67,244	- Adamo - Notre roman
67,043	- Les Compagnons de la Chanson - Le marchand de bonheur
67,197	- Sacha Distel - Monsieur Cannibale

"ASSIMIL"

COURS DE LANGUES SUR DISQUES
OU SUR BANDES

Anglais-Allemand - Espagnol - Grec - Italien -
Neerlandais - Portugais - Russe - Latin - Français.

	Rég.	Spéc.
SUR DISQUES	49.95	37.50
SUR BANDES	60.00	45.00
VOLUMES,	4.50	3.50

COLUMBIA

- DISQUES CLASSIQUES -

PRIX RÉGULIER: 6.29 SPECIAL: 4.79

MS-7063	- John Williams joue deux concertos de guita
7067	- Schubert - Guitare de la truite
7096	- Bach - Goldberg Variations - Blenn Gould
7089	- Dvorak - Symphonie du Nouveau Monde
7107	- Mozart - Concerto No.13 - Philippe Entremont
7165	- Dukas - Apprenti sorcier - Leonard Bernstein
6263	- Beethoven - Concerto de violon - Francesco
6266	- Beethoven - Symphonie No.3 - Ormandy
7109	- Power Biggs - Historic Organs of Spain
6368	- Saint-Seans - Carnaval des animaux
6402	- Chopin - Mazurkas - Brailowsky
6304	- Brahms - Concerto No.1 - Ormandy
6305	- Chopin - Polonaises - Brailowsky
7108	- Power Biggs - Préludes
7111	- Charles Yves - Symphonie No.1 - Ormandy
7002	- Mendessoh - A Midsummer Night's dream
7003	- Lalo - Symphonie Espagnole
7009	- Prokofiev - Symphonie No.5
7006	- Haydn - Symphonie No.93 - Georges Szell
6949	- Bach - Concerto en mi majeur pour violon
6955	- Liszt - Concerto No.1
6942	- Tchaïkovsky - Sleeping Beauty
6945	- Beethoven - Sonates Pathétiques - Glenn Gould
6948	- Haydn - Symphonie No.84
6146	- Edgar Varèse - Poème électronique
6195	- Vivaldi - Les 4 Saisons - Ormandy
6248	- Berlioz - Symphonie Fantastique - Ormandy
6106	- Offenbach - Galette Parisienne
7196	- Chopin - Valses jouées par Philippe Entremont
6879	- Smetana - La Moldau - Leonard Bernstein
6877	- Grieg - Peer Gynt - Suite No.1
6533	- Ouvertures de Rossini - Bernstein
6469	- Saint-Saëns - Symphonie pour orgue - Power Biggs
6468	- Beethoven - Symphonie No.5 - Bernstein
6446	- Romantic Piano Music of Tchaïkovsky - Entremont
6481	- Beethoven - Sonates - Moonlight - Pathétique - Appassionata
7134	- Brahms - Piano Concerto No.2
6365	- Rimsky - Korsakov - Scheherazade - Ormandy
6366	- Beethoven - Concerto Empereur
6549	- Beethoven - Symphonie Pastorale - Bernstein

- CHANSONNIERS -

PRIX RÉGULIER: 5.29 SPECIAL: 3.99

FS-671	- Les Compagnons de la Chanson - A la française
672	- Mamias de Plata - "Hommages"
652	- Gilles Vigneault - La Manikoutai
601	- Monique Leyrac chante Vigneault et Léveillé
608	- Pierre Calvé - Le vent de l'hiver
673	- Renée Claude - Mon amour, mon grand amour
681	- Gilles Vigneault - Le nord du nord
603	- Claude Léveillé - Frédéric
236	- Une soirée au cabaret - Ti-Gus et Ti-Mousse
341	- Barbara - Chapeau bas
535	- Claude Léveillé - Les vieux pianos
348	- Gilles Vigneault - Enregistré à Paris
349	- Les Compagnons de la Chanson - A Bobino
611	- Claude Léveillé à la Place des Arts
600	- Pierre Calvé
612	- Gilles Vigneault - L'air du voyageur - Le doux chagrin
618	- Claude Léveillé à Paris
634	- Gilles Vigneault - Mon pays
622	- Pleins feux sur Monique Leyrac
677	- Claude Léveillé dans "Elle tournera la terre"
636	- Jacqueline Lemay - Un long voyage

25% DE RABAIS SUR TOUTES LES MARQUES DE 33 ET 45 TOURS

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, coin Berri

Venez par Métro, notre magasin est situé juste en face de la sortie Ste-Catherine, station Berri.

849-6201

449	- Bach - Sonates pour flûte et clavecin
447	- Mozart - Quatuor à cordes - En si bémol majeur - mi bémol majeur
444	- Musique religieuse ancienne - Académie Charles Cros
471	- Haydn - Les sept dernières paroles de notre Sauveur sur la Croix
468	- J.-P. Rameau - Pièces de clavecin en concerto
470	- Debussy - Œuvre de piano - En blanc et noir - Petite suite
487	- Scarlatti - Six Sonifines de concerto grosso
486	- Brahms - Vaises, Op.39 - Noël Lee au piano
437	- Maurice Ravel - Le tombeau de Couperin - Sonatines
440	- Manuel de Falla - Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, cor, clarinette
442	- Schumann - Sept Liedertiebs, Op.48
429	- Debussy - Mélodies - Noël des enfants qui n'ont plus de maman
402	- Buxtehude - Œuvre pour orgue - Toccate - Prélude - Variations - volumes 1-2-3
417	- Tartini - Quatuor en sol mineur
418	- Rameau - Œuvre de clavecin
416	- Debussy - Estampes - Images - Noël Lee au piano
412	- Haydn - Quatuor, Op.77 en sol majeur - fa majeur
411	- Schumann - Requiem, Op.90
427	- Pange Lingua - Ave Marie Stella
426	- Offertoire - Sanctus - Elevation - Agnus Dei
422	- Bach - Suites pour violoncelle - Nos. 1 et 2
421	- Haydn - Sonates pour piano, mi bémol majeur
430	- Copland - Sonate pour piano - Noël Lee
433	- Couperin - Pièces de clavecin

informations

Prochaine reprise de la conférence sur le désarmement

GENEVE (AFP) — On ne peut exclure la possibilité de "certains progrès" en matière de désarmement cette année car le climat politique est "bon", a déclaré en substance M. Gerard Coad Smith, co-président américain de la conférence sur le désarmement, à son arrivée hier à Genève.

Répondant aux questions des journalistes, M. Smith a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise sur les pourparlers américano-soviétiques relatifs à la réduction des missiles anti-missiles. Il n'est pas exclu, a-t-il ajouté qu'ils aient lieu à Genève.

M. Smith qui succède à M. William Foster à la tête de la délégation américaine, s'est déclaré dans l'impossibilité de répondre à un journaliste qui lui demandait si la nouvelle administration américaine réussirait à convaincre le général de Gaulle d'assurer la présence de la France au "comité des 18".

Dans une déclaration liminaire, M. Smith a indiqué qu'il communiquerait à la conférence, au cours de sa séance d'ouverture mardi, une lettre du président Nixon, précisant la position des Etats-Unis sur le désarmement. Il a souligné "le profond intérêt" du chef de l'exécutif américain pour le contrôle de l'armement et le désarmement, et sa "détermination à poursuivre une politique active dans ce domaine".

Pour importantes que puissent être les conversations entre Moscou et Washington sur la limitation des armes stratégiques, a ajouté M. Smith, elles ne constituent qu'une partie de l'effort général en faveur d'un contrôle de l'armement. Elles viendront compléter l'oeuvre du Comité des 18, principal forum mondial pour des négociations multilatérales.

"L'Union soviétique ne fera aucune difficulté à l'entrée en vigueur du traité de non-prolifération nucléaire, qu'elle

voudrait au contraire voir mis en application le plus rapidement possible" a déclaré de son côté à son arrivée à Genève, M. Alexei Rochtchine, co-président soviétique de la conférence sur le désarmement.

M. Alexei Rochtchine a refusé de répondre à un journaliste qui lui demandait si la ratification soviétique était conditionnée par celle de l'Allemagne fédérale.

Interrogé sur les déclarations du président Nixon, concernant le réseau de missiles anti-missile américain, M. Rochtchine a dit:

"En qualité de représentant soviétique au Comité des dix-huit, je ne voudrais pas faire de commentaire sur ce problème délicat avant notre réaction officielle parce que ce sujet particulier n'entre pas dans les compétences de ce Comité".

En revanche le représentant soviétique n'a pas écarté l'éventualité d'un nouvel accord dans le domaine du désarmement qui pourrait intervenir cette année au sein du Comité.

Prié de dire s'il pensait que la coopération serait plus facile avec la nouvelle administration de Washington, M. Rochtchine a prudemment répondu qu'il préférerait, avant de s'engager, rencontrer son homologue américain, M. Gerald Coad Smith.

Dans une déclaration liminaire, M. Rochtchine, évoquant le traité de non-prolifération, avait déclaré: "On ne peut que remarquer que certains pays n'ont pas encore réalisé les conséquences d'un retard apporté à l'entrée en vigueur de ce traité et que parfois on ne met même pas de bonne volonté dans la façon d'aborder la solution du problème de la non-prolifération sur lequel repose la sécurité de toutes les nations du monde." Il a affirmé la volonté de l'Union soviétique de "négocier une large série de problèmes relatifs au désarmement."

Saigon attend toujours l'attaque générale du Vietcong

par Félix Bolo, de l'AFP

SAIGON — L'offensive générale vietcong et nord-vietnamienne entrée hier dans sa quatrième semaine pourrait se poursuivre encore au même rythme pendant des semaines sans qu'aucune attaque générale sur les points vitaux du Sud-Vietnam soit jamais déclenchée.

C'est l'exemple typique de ce que les stratèges de la guérilla appellent une "guerre d'usure" dans laquelle les "maquisards" attaquent par unités ne dépassant pas les effectifs d'un bataillon pour infliger à leurs adversaires des pertes sensibles, mais gardent en réserve leurs forces principales.

Accompagnées de bombardements quotidiens nombreux mais sans résultats militaires tangibles, ces attaques n'ont pas modifié la situation sur le terrain telle qu'elle existait avant le 13 février, date du déclenchement de cette quatrième offensive ennemie, estime le commandement américain.

"Tous ces bombardements, toutes ces attaques n'ont donné lieu à aucune modification de notre dispositif de défense et n'ont abouti à aucun gain significatif sur le terrain," a affirmé une haute personnalité militaire.

Face à cette tactique qui laisse tout de même planer la menace d'une attaque massive sur tous les fronts, les Américains et les Sud-Vietnamiens ne peuvent qu'adopter une position défensive, tout en poursuivant leurs opérations quotidiennes de reconnaissance, de poursuite et de recherche de l'ennemi et de ses caches d'armes et de munition.

Il n'est pas question de contre-offensive alliée. Toutes les forces américaines et sud-vietnamiennes sont soit engagées dans ces opérations soit fixées dans leurs positions par les forces adverses qui les encerclent, les harcèlent d'obus et de roquettes, les attaquent de jour et de nuit, se retirent pour revenir le lendemain.

Cette tactique lui coûte également des pertes élevées, affirme le commandement américain. Dans la première semaine de l'offensive le taux des pertes alliées par rapport aux pertes "ennemies" a été de un à six, selon les statistiques officielles. Dans la deuxième semaine il est passé de un à huit. A ce rythme, il s'agit de savoir qui usera le plus vite.

Les Vietcong et les Nord-Vietnamiens ont, dans ce domaine, un avantage certain sur

les Américains: ils peuvent "refaire leurs forces" et renouveler leurs effectifs rapidement. Des bataillons ayant subi de lourdes pertes — comme à Bien Hoa et à Tay Ninh — peuvent être remplacés presque immédiatement, les "réserves divisionnaires" étant à proximité.

Le va et vient entre ces réserves et le lieu des combats est incessant. Même avec leurs hélicoptères, les Américains ne peuvent l'interdire car le soldat du Front national de libération ou de l'armée nord-vietnamienne sait se rendre invisible. Mais lorsqu'il est découvert, il se heurte à une puissance de feu meurtrière.

"Ils pourraient, s'ils le décidaient, lancer une attaque massive sur la capitale. Mais entre leurs forces principales et Saigon, la densité des troupes alliées est telle qu'ils ne pourront pas arriver à leur but. Nous les mettrons en pièce." Telle est la conviction des officiers de l'état-major américain qui admettent en même temps que "l'ennemi n'a pas encore fait un véritable effort" et que la fin de l'offensive n'est pas encore en vue.

Moine bouddhiste condamné à 10 ans de prison

SAIGON (AFP) — Le vénérable Thien Minh a été condamné à dix ans de travaux forcés avec confiscation des biens par le tribunal militaire spécial réuni samedi à Saigon. Le vénérable a été reconnu coupable de recel de traitres, d'armes et de documents prohibés.

Trois étudiants jugés en même temps que Thien Minh ont été reconnus coupables de trahison. L'un d'eux appartenait à une organisation Vietcong, a été condamné à vingt ans de travaux forcés. Les deux autres effectueront une peine de quinze ans.

Entre-temps, le vénérable Tri Quang, pour sa première réapparition en public hier, a rendu responsables les Américains de tout ce qui se passe au Vietnam et a accusé le gouvernement de faire "le jeu des communistes", notamment par le procès de Thien Minh dont la sentence est "inhumaine".

"Les Américains sont responsables directement ou indirectement de tout ce qui se passe au Vietnam", a déclaré le vénérable Tri Quang.

Nixon prépare avec soin un sommet américano-soviétique

par Jean Lagrange, de l'AFP

WASHINGTON — Le président Richard Nixon se rapproche méthodiquement d'une conférence au sommet avec l'Union soviétique, mais il est décidé à n'affronter une telle conversation qu'après une mûre préparation et lorsqu'il sera assuré qu'elle fera avancer la cause de la paix.

Son récent voyage en Europe a, aux yeux du président, levé une première hypothèque: les alliés des Etats-Unis ne sont pas opposés à des conversations bilatérales Washington-Moscou, à condition d'être préalablement consultés par l'Administration américaine et que celle-ci tienne compte de leurs vus dans toute décision qui pourrait affecter leurs intérêts et leur sécurité.

Après avoir ainsi établi sa base de départ, le chef de la Maison Blanche se sent libre d'aller de l'avant dans la recherche d'un dialogue dont la toile de fond semble devoir être le danger commun que constitue pour les Etats-Unis et l'URSS, la Chine communiste.

Lors de sa conférence de presse de vendredi, M. Nixon ne s'est pas attardé sur les perspectives d'un sommet avec Moscou. Il s'est borné à indiquer que des progrès encourageants sont réalisés dans des conversations bilatérales à divers niveaux et sur divers sujets. Mais, a-t-il ajouté, le moment n'est pas encore venu pour lui d'engager la conversation directe avec les dirigeants du Kremlin.

Le principal interlocuteur de l'Administration américaine est l'ambassadeur Anatole Dobrynine. Depuis le 20 janvier, il a eu de nombreux entretiens secrets ou publics avec le président et le secrétaire d'Etat William Rogers dont le dernier en date s'est déroulé la semaine dernière.

La décision de M. Nixon de donner le feu vert à l'exécution d'un programme très limité de défense anti-missile a été accompagnée d'une série de considérations tendant surtout à rassurer l'URSS sur le caractère non-offensif de ce système. Le président a voulu éliminer tout aspect de provocation d'un plan de compromis qui, à l'intérieur des Etats-Unis, ne donne entière satisfaction ni aux "éperviers", ni aux "colombes". Malgré la mi-

se en garde publiée la veille de sa décision par les Izvestia, il semble bien que le gouvernement américain ait pris toutes ses précautions pour expliquer à Moscou l'objectif et la portée du déploiement envisagé. Il est également probable que le Kremlin avait, au moins tacitement, reconnu la validité des arguments de Washington et fait savoir que le réseau "Sentinelle" tel qu'il était envisagé, ne constituerait pas un obstacle majeur à l'ouverture de négociations sur le contrôle des armements. C'est en effet ce sujet qui figure au premier plan de l'ordre du jour de la conférence au sommet telle qu'elle est envisagée par

M. Richard Nixon.

Des contacts américano-soviétiques directs sur ce problème extrêmement complexe s'établiront à Genève, à l'occasion de la nouvelle réunion du Comité des 18.

Le président a déclaré à plusieurs reprises qu'il était nécessaire de faire aller de pair les conversations sur le désarmement et celles sur le règlement des problèmes politiques. Deux grands sujets figurent parmi ces derniers: le Moyen-Orient et le Vietnam. Lors de sa conférence de presse du 4 mars, à son retour d'Europe, M. Nixon avait laissé percer un optimisme discret sur l'attitude de Moscou pour

aider à la solution de ces deux problèmes.

Des conversations diplomatiques bilatérales qui se déroulent entre Washington et Moscou partent du principe que les deux super-puissances sont d'accord pour éviter de se trouver directement face à face dans une dangereuse confrontation sur l'un des "points chauds" du globe. Déjà, dans la dernière crise de Berlin, l'influence soviétique s'est manifestée pour désamorcer une situation qui aurait risqué de devenir une telle confrontation.

Le gouvernement américain comprend parfaitement la position délicate de Moscou en ce qui concerne le Vietnam. On

n'en garde pas moins bon espoir à Washington que les dirigeants soviétiques seront en mesure d'influencer discrètement Hanoi pour faire avancer les négociations de Paris. Le très grave différend sino-soviétique pourrait, pense-t-on, faciliter un assouplissement de l'attitude de Moscou à cet égard.

De longues et délicates conversations ont été envisagées par le gouvernement américain pour parvenir à une position commune américano-soviétique sur le Moyen-Orient. M. Nixon et ses collaborateurs s'emploient activement dans leurs contacts bilatéraux avec les Soviétiques à rechercher un

certain nombre de dénominateurs communs. Le président a reconnu vendredi qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que le rapprochement des positions soit suffisant pour permettre une fructueuse concertation à quatre.

Tels sont les grands points qui dominent à l'heure actuelle les efforts des Etats-Unis en vue de parvenir à un rapprochement avec l'Union soviétique. M. Nixon n'avance qu'avec une extrême prudence sur une voie semée d'embûches. Il n'en est pas moins décidé à poursuivre une politique dont il a pris l'initiative des son entrée en fonction il y a un peu moins de deux mois.

La Floride a le soleil qu'il vous faut!



Cet hiver, Air Canada vous offre le plus de vols quotidiens en jet sans escale de Montréal vers la Floride... deux vers Miami, un vers Tampa/St-Petersburg.

Montréal-Miami \$169. Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique.

Montréal-Tampa/St. Petersburg: \$168. Tarif aller-retour, classe économique.

Consultez votre agent de voyage; il vous parlera des super-tours "Cap sur le soleil". Ou appelez Air Canada à 931-4411.

AIR CANADA 

Bureaux de vente des billets: Place Ville-Marie, 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure.

NOTRE RÉPUTATION EST LA GARANTIE DU SUCCÈS DE VOTRE VOYAGE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits
UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

informations

internationales

Le problème de l'autonomie du Pakistan oriental reste posé

Biafra: le pont aérien n'a pas encore repris

GENEVE (AFP) — Le comité international de la Croix-Rouge a précisé hier que la reprise des vols de secours de Santa-Isabel au Biafra, prévue dans la nuit de samedi à dimanche, a été retardée de 48 heures à la demande du ministre des transports de Guinée équatoriale. Aucune précision n'a été donnée sur ce retard.

Combats à Owerri

UMUAHIA, (Biafra) (AFP) — Les combats se sont intensifiés dans la ville d'Owerri où les forces biafraises ont encore conquis une position stratégique, a annoncé samedi un bulletin militaire biafrais.

D'autre part, la situation le long de la route Owerri-Port-Harcourt, reste inchangée, indique encore le bulletin qui précise qu'une tentative des forces fédérales de briser l'encerclement de leurs troupes dans Owerri a été enrayée par les troupes biafraises.

Dans le secteur d'Onitsha-Abagana, sur le front nord-ouest en bordure du fleuve Niger, les tirs de mortier et d'artillerie appuyés par des engins blindés déclenchés par les fédéraux ont pu être réduits au minimum par les troupes biafraises.

Dans le secteur d'Azumini, sur le front sud, entre Aba et Uyo, une importante contre-attaque fédérale a été stoppée vendredi. Les forces fédérales ont pu être délogées d'un certain nombre de leurs positions.

Des informations parvenues à Umuahia, font état d'autre part, d'une importante offensive biafraise qui aurait été lancée à l'ouest et à l'est d'Aba. L'offensive biafraise qui progresserait favorablement viserait à couper les lignes de communication et de ravitaillement des forces fédérales sur la route Aba-Port-Harcourt.

La "rébellion" d'Anguilla: Londres espère un règlement pacifique

LONDRES (AFP) — "J'espère que l'usage de la force ne sera pas nécessaire", a déclaré hier au cours d'une interview radiodiffusée, M. William Whitlock, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, à propos de l'affaire d'Anguilla. Mardi dernier, M. Whitlock, qui s'était rendu dans la petite île des Caraïbes pour tenter de régler le différend constitutionnel qui oppose depuis deux ans le pouvoir central de la fédération St-Kitts - Nevis - Anguilla aux six mille habitants d'Anguilla, avait été expulsé "mau militari". "J'ai l'impression que ces gens sont prêts à tout, et qu'ils s'opposent à toute tentative de solution pacifique", a affirmé M. Whitlock à propos des personnalités menaçantes qui ont encerclé la maison où il se trouvait avant de le reconduire sous bonne garde à l'aéroport de l'île.

"Le gouvernement britannique, a-t-il encore dit, a pris contact avec les gouvernements des Caraïbes. Quel que soit le résultat de ses consultations, j'espère qu'une solution pacifique prévaut".

GEORGETOWN (AFP) — Selon des rumeurs non confirmées, dont on fait état de source officielle guyanaise, un bateau de guerre britannique pourrait établir le blocus de l'île britannique d'Anguilla, dans les Caraïbes, à la suite de l'incident de la semaine dernière.

L'île d'Anguilla, située à 160 milles environ au nord-ouest de la Guadeloupe, compte 6.000 habitants. Avec les îles voisines de Saint-Kitts et Nevis, elle formait un Etat unitaire jouissant de l'autonomie interne. Mais il y a près de deux ans, M. Ronald Webster, leader d'Anguilla, a proclamé l'indépendance de cette île.

De source proche de la haute commission britannique, on affirmait ne pas être informé d'un éventuel blocus et on déclarait ignorer si le gouvernement britannique avait l'intention d'entreprendre une action militaire contre les habitants d'Anguilla pour rétablir l'ordre constitutionnel. Le porte-parole du gouvernement guyanais a d'autre part précisé que les déclarations du mi-

KARACHI (AFP) — Le leader autonomiste du Pakistan oriental, le sheikh Mujibur Rehman, pourrait accepter un modus vivendi jusqu'à la prochaine assemblée, estiment généralement les observateurs. Ceux-ci font en effet remarquer que Mujibur Rehman craint l'éventualité d'une loi martiale qui risquerait de lui rendre impossible le contrôle de ses troupes, et se sent menacé sur la gauche par le maulana Abdul Hamid Bhashani, son plus sérieux concurrent.

Selon des rapports dignes de foi un climat de jacquerie semble s'être instauré au Pakistan oriental. Les paysans se soulèveraient non seulement contre les partisans du maréchal Ayub mais aussi contre les riches. Cette révolte s'est produite au moment où le leader prochinois Aboul Hami Bhashani lançait une violente attaque contre les classes possédantes et contre l'administration qui, dit-il, affament les populations.

Le sheikh Mujibur Rehman, sans renier ses principes autonomistes, n'invoque pas le recours à la lutte armée. Il estimerait qu'un soulèvement entraînerait une intervention militaire qui provoquerait plus de mal que de bien, même si elle échouait.

Alors que le vide du pouvoir se fait sentir chaque jour et que l'agitation sociale double l'agitation politique, les rivalités politiques s'expriment maintenant dans la rue. Le maulana Bhashani vient d'être attaqué dans le train entre Lahore et Karachi, par des membres du parti orthodoxe musulman "Jamaati Islam". Ceux-ci, dont l'action reste cantonnée à l'ouest, s'attaquent aux membres de partis suspects de socialisme, après s'être contentés de lutter par des intrigues contre des gouvernements dont l'idéologie ne correspondait pas, selon eux, à l'orthodoxie du Coran.

Dans une atmosphère de régime finissant, l'autonomie du Pakistan apparaît comme quasi-certaine et, pour les hommes politiques modérés du Pakistan occidental, les solutions proposées par le sheikh Mujibur Rehman paraissent être la seule chance de maintenir l'unité du pays.

BUDAPEST (AFP) — Tous les leaders des pays-membres du pacte de Varsovie (URSS, Pologne, R.D.A., Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie et Hongrie) sont présents à Budapest depuis la fin de l'après-midi de dimanche.

MM. Brejnev et Kossyguine, Gomulka et Cyrankiewicz, Ulbricht et Stoph, Dubcek, Svoboda et Cernik, Ceausescu et Maurer, Todor Jivkov et Jivko Kadar, Kadar et Fock se réuniront ce matin au parlement de Budapest. Ils sont accompagnés des ministres des affaires étrangères et de la défense de chacun des pays représentés et du maréchal Ivan Yakouboski, commandant en chef des armées du pacte de Varsovie.

Selon des sources généralement bien informées, cette session du "conseil politique" du pacte de Varsovie ne durera qu'une seule journée —

celle de lundi — et son objet serait d'entériner des mesures déjà élaborées au cours de nombreux contacts et entretiens bilatéraux antérieurs, afin de "parfaire la cohésion militaire de l'organisation du pacte de Varsovie". La dernière réunion de ce conseil politique s'était déroulée en mars 1968 à Sofia.

Ce "sommet" des pays socialistes européens se réunit au moment où la situation internationale est encore aggravée par les récents incidents sino-soviétiques à la frontière sibérienne, estiment les observateurs de la capitale hongroise.

Parmi les autres sujets de préoccupation, disent-ils, figurent la lenteur des négociations sur le Vietnam, la situation au Moyen-Orient, considérée comme plus inquiétante que jamais, et la "permanence

d'une certaine tension autour de Berlin-Ouest".

Enfin, selon l'éditorialiste d'un journal de Budapest, la récente décision du président Nixon au sujet du réseau "Sentinelle", semble témoigner d'une recrudescence des "pressions exercées par les partisans d'une politique de force".

Irlande

Le ministère du Tourisme, de Chasse et de la Pêche — a autorisé l'envoi de 450.000 oeufs de ce poisson au ministère de l'Agriculture et des Pêcheries à Dublin.

Le Québec espère ainsi aider l'Irlande à rempoissonner ses rivières à saumon, rivières qui constituent pour ce pays un important apport économique.

Important sommet communiste à Budapest

Tito: nul ne pourra isoler la Yougoslavie

BELGRADE (AFP) — "Nul ne peut isoler la Yougoslavie, bien que ces tendances existent. Nous ne le permettrons pas", a déclaré le maréchal Tito, dans son discours de clôture du neuvième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

"Nous ne renoncerons pas à nos principes", a souligné le maréchal Tito, faisant allusion au différend de la Ligue des communistes de Yougoslavie avec le PC soviétique et certains autres pays socialistes.

Certains s'attendaient à ce que nous attaquions quelque chose à ce congrès, a poursuivi le

président en faisant allusion au boycott des PC d'Europe orientale. Mais comme vous voyez c'est nous-mêmes que nous avons critiqués en cherchant des solutions à nos problèmes.

La situation internationale est aujourd'hui la pire depuis cinq ans: nous faisons face actuellement, non seulement à la guerre froide, mais au danger d'un conflit ouvert d'une plus grande ampleur, a dit également le président Tito en lançant un appel à l'unité nationale.

En ce qui concerne les pays avec lesquels nous n'avons pas de bons rapports actuellement,

nous ne voulons pas aggraver ces derniers et donner des prétextes pour nous attaquer.

Les nouveaux statuts de la ligue, a poursuivi le chef de l'Etat yougoslave, assurent une indépendance extrême au militant. Cependant celui-ci ne saurait se soulever contre la majorité, "car on a toujours besoin de discipline".

La réforme économique, appelée à libéraliser partiellement l'économie, a déclaré enfin le maréchal Tito, "a déjà obtenu d'importants résultats et sa réussite dépend de nous: c'est notre problème numéro un".

D'ici le 1er avril, un chanceux sera le millionième client de Avis.

C'est pas qu'une petite affaire pour nous de savoir que nous sommes à un cheveu de signer notre millionième contrat de location.

C'est signe que notre devise, "Avis fait plus pour vous satisfaire", nous a bien servi pendant nos dix années de croissance. Si bien que nous sommes aujourd'hui plus près de dépasser celui



Qui gardera notre voiture un an? Gratis.

qui est No. 1 dans notre domaine que nous n'aurions osé espérer.

Peu vous en chaut peut-être. Mais nous aimerions quand même commémorer l'événement en donnant, pour une année, une Plymouth neuve à celui qui signera ce millionième contrat de location. Et nous y ajouterons l'entretien gratuit et une assurance-accidents d'un million.

(Pour mériter ce prix, notre chanceux devra répondre correctement à une question; c'est la loi et y a pas à s'en sortir.)

Alors, si vous devez louer une voiture d'ici le 1er avril, louez-la de Avis. Et si la chance ne vous sourit pas, Avis fera plus pour vous consoler.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

arts et spectacles

L'avenir et le bonheur

La série "Les Années 80" continue d'envisager l'avenir, de deviner ce qui nous attend au cours des prochaines années. Vendredi dernier, on se demandait si l'homme allait revenir aux valeurs traditionnelles, rejeter tout spiritualisme ou en découvrir un nouveau. Témoignaient des prêtres et des laïcs, la plupart croyant nécessaire un renouvellement, un rajeunissement des valeurs spirituelles. Selon le Père Louis Raby, la contestation est belle, elle se fonde sur des valeurs positives très proches de l'Évangile. L'abbé Pagé, pour sa part, croit que l'Église deviendra une maison de l'assemblée chrétienne et formera un milieu plus homogène; la vieille image du prêtre est appelée à disparaître, et l'on doit accepter qu'elle soit différente.

Mais le sociologue Gérard Fortin pense que ce ne sont pas tant les valeurs qui changent que la façon d'y adhérer, de les percevoir, et qu'on se détache des valeurs secondaires. Le style autoritaire est caduc; les jeunes ne reconnaissent plus les figures de l'autorité, et, paradoxe curieux, les jeunes ne veulent plus qu'on leur impose des valeurs mais en même temps ils demandent aux aînés de leur en donner. Plus on avance, cependant, plus les jeunes se montrent capables de trouver leurs propres valeurs.

Qu'est-ce que le bonheur? Et pourquoi et comment? C'est à peu près ce à quoi ont tenté de répondre plusieurs personnalités françaises, au "Tel quel" de samedi matin. Nous avons entendu plusieurs témoignages intéressants, notamment ceux de Jouhandeau, de Michel Simon, de Fernand Ledoux. Les appels du public nous permettent de conclure que tout le monde ou presque ne croit pas au bonheur constant, mais à certaines conditions qui le favorisent. Finalement, le bonheur est la somme de petites joies quotidiennes. Mais la question qu'on se pose, c'est pourquoi n'avoir pas réalisé pareille émission ici, au lieu de l'importer. Il aurait été intéressant de voir ce qu'on pensait au Québec du bonheur. "Tel quel", jusqu'à ce jour, a toujours, je crois, été produit par notre radio. Je ne dis pas que l'émission manquait d'intérêt, mais qu'elle avait le défaut d'être faite par et pour un peuple qui n'est pas le nôtre.

André MAJOR

Aragon au Sel

Louis Aragon, c'est beaucoup de choses à la fois. Certains ont dit qu'on pouvait résumer sa vie en quelques mots: "Les livres, la guerre, le surréalisme, le communisme, l'amour de la poésie, auxquels il conviendrait d'ajouter le nom d'une femme: Elsa Triolet, celui de sa ville natale: Paris, enfin celui de son pays — mots et noms dont son oeuvre abondante n'a cessé de se faire l'écho."

C'est cet homme, tout à la fois écrivain, poète, grand amoureux et qui n'a jamais caché son engagement politique, que Fernand Seguin accueillait comme invité lors du Sel de la semaine, présenté ce soir, à 22 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Tout comme Jean Rostand et François Mauriac, Louis Aragon n'a pu effectuer le déplacement à Montréal. C'est pourquoi le réalisateur Pierre Castonguay et son équipe se sont rendus à Paris afin d'en-

registrer l'émission dans un studio de l'O.R.T.F.

Les sujets abordés par Fernand Seguin et son invité seront par contre ceux qui nous ont permis de résumer sa vie, au cours des premières lignes.

En effet, on ne pourrait concevoir un Louis Aragon, pendant une heure face aux caméras, et qui ne nous parlerait pas de son amour pour Elsa, du surréalisme dont il fut un des créateurs, de sa poésie et même des chansons qui en ont découlé, enfin du communisme qui a pris une large part de son existence.

Né le 3 octobre 1897 à Paris, dans la maison natale de Montherlant, Louis Aragon — de son vrai nom André — a fait ses études au lycée Carnot puis à la faculté de médecine. C'est avec André Breton et Philippe Soupault qu'il fonde le mouvement surréaliste, en 1924, tandis que le 28 juin 1939, il épouse Elsa Kagan, plus connue sous le nom d'Elsa Triolet.

Littérature

LE VERBE AIMER, essais, par Claude Roy, Gallimard. "Oeuvre de poète, qui sait jouer avec les mots pour qu'ils avouent leur sens caché, autant que de moraliste, le Verbe Aimer est un livre libre, ingénieux, savoureux, nourri de culture large et raffinée, huilé de lieux communs, poivré de paradoxes, sympathique — et qu'on voudrait contagieux." — Maurice Chapelin, Le Figaro littéraire.

ILE, MON ILE, nouvelles, par D. H. Lawrence, Stock, 442 pages, traduction de Léo Dillé. "Pour ceux qui connaissent et qui aiment déjà Lawrence, ce très gros recueil sera un sujet de grandes et pures joies d'abord, et il leur permettra ensuite de mieux faire la liaison entre le Lawrence des premiers romans domestiques et le Lawrence des grands livres cosmopolites qui annoncent sa religion fondamentale sur le plan cosmique." — Robert Kanter, Le Figaro littéraire.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2		
8.25	Aujourd'hui CBFT	
9.30	Jeunesse	
10.00	Télévision scolaire	
10.15	Histoire des civilisations	
10.30	Le bocal	
10.35	En mouvement	
10.45	Monsieur Surprise présente	
11.00	La soirée vété	
11.15	Cinéma	
11.30	"Un chapeau de paille d'Italie", comédie (France)	
1.00	Cinéma	
1.15	"Vivre en paix", comédie dramatique (Italie, 1947)	
2.30	Qui ou Non	
3.00	Femme d'aujourd'hui	
4.00	Bébé	
4.30	Pédo	
5.00	Monsieur Surprise présente	
5.30	Les enquêtes Jobidon	
6.00	Tout à l'air	
6.15	Téléjournal	
6.25	Nouvelles du sport	
6.30	24 heures	
6.45	Aujourd'hui	
7.30	Les Belles histoires des pays d'en haut	
8.30	Ma secrétaire bien-aimée	
9.00	A la seconde	
9.30	Le paradis terrestre	
10.00	Le sel de la semaine avec L. Aragon	
11.00	Téléjournal	
11.20	(Nouvelles du sport)	
11.30	Cinéma	
11.45	"Le bateau d'Emile", comédie de mœurs (France, 1961)	
1.00	Téléjournal	
CFTM 10		
7.15	Musique	
7.30	Les p'tits bonhommes	
7.45	Métronome	
8.45	36-24-36	
9.00	Tout et café	
10.00	Voie de femmes	
10.30	Leçon de beauté	
10.45	L'odeur du bonheur	
11.00	Voie de femmes	
11.30	Éternel amour	
11.45	Les récits du Capitaine	
12.00	Manchettes	
12.15	Cine-Roman	
12.30	"Sage aux poulets" (Re)	
12.45	Cine-lundi	
1.00	"La Famille Cucuruz", vaudeville (France)	
2.00	Cine-lundi	
2.30	"Hercule"	
3.30	Madame l'amuse	
4.00	La Cabane à Madas	
4.30	Zéro	
5.00	Le 5 à 6	
6.00	Télé-Métronome	
6.30	Sports-images	
7.00	Dernière-heure	
7.15	Télé-Métronome	
7.30	"Les Aventures de l'Ouest"	
8.00	Les trois cloches	
9.30	Brigade criminelle	
10.00	Histoire d'une étoile (Pernaudet)	
10.30	Piano-Bar	

Un film incomparable

HOUSTON, Texas (AFP) — La NASA a rendu public samedi un film de cinq minutes pris par l'équipage d'Apollo 9 lors de leur mission spatiale de dix jours sur orbite terrestre.

La majeure partie du film a été tournée le 6 mars lors de la sortie dans l'espace de Russell Schweickart. On y voit d'abord David Scott, pilote de la cabine de commandement, tout le haut du corps sorti de l'écouille, détachant des plaquettes thermiques fixées à l'extérieur de son habitacle et les déposant à l'intérieur. (Ces plaquettes métalliques sont actuellement examinées par les experts de la NASA qui vérifient les effets de la chaleur et des gaz d'échappement des fusées annexes sur le métal). Cette manœuvre aurait dû être effectuée par Schweickart mais, ayant été indisposé la veille, sa sortie dans l'espace qui devait durer deux heures fut réduite à 35 minutes et il n'eut pas le temps de le faire. Scott dut tellement se pencher pour récupérer les plaquettes qu'à un moment, il n'avait plus que les jambes à l'intérieur de sa cabine.

Une autre portion du film

montre "Rusty" Schweickart, debout sur la plate-forme couvrant le long de l'extérieur du module lunaire, les pieds enfilés dans les babouches d'or, sabots de fixation l'empêchant de dériver dans l'espace, prenant des photos de la terre et des étoiles.

James McDivitt, commandant de bord, qui resta tout au long de la sortie de Schweickart à l'intérieur du LEM ne figure pas sur le film.

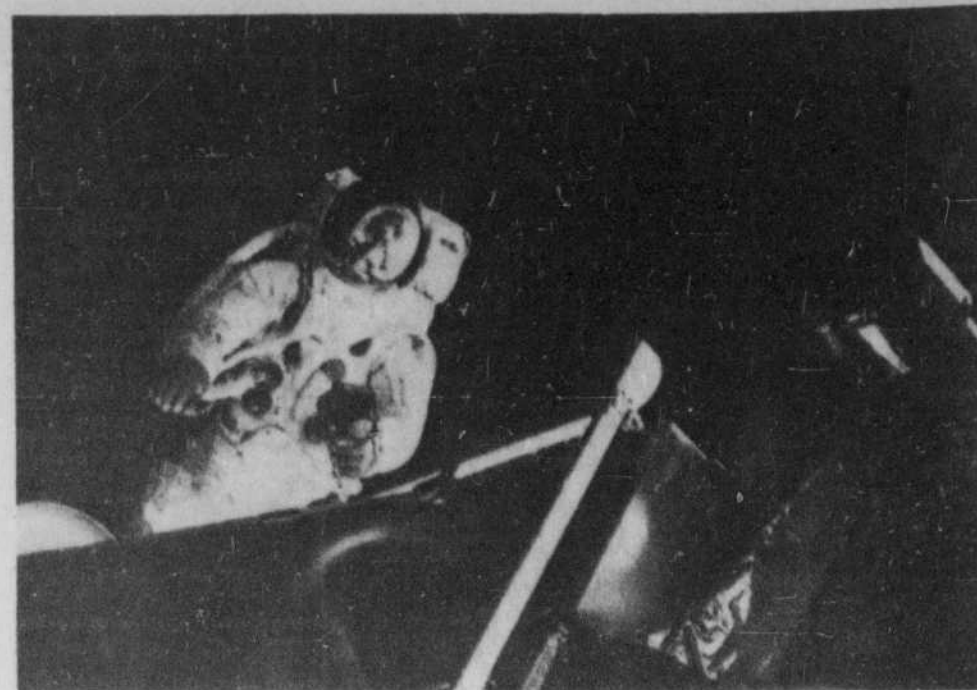
La dernière partie du film, prise le 7 mars par David Scott, montre le module lunaire faisant les dernières manœuvres d'approche pour le rendez-vous avec la cabine mère et la jonction des deux habitacles. On y voit le petit LEM approcher de la cabine de commandement, ses feux de position clignotant, et tourner sur lui-même pour se trouver dans l'axe voulu pour effectuer la délicate manœuvre d'arrimage.

La NASA a enfin publié une photo prise le jour du lance-

ment, le 3 mars, montrant le LEM encore attaché au troisième étage de la super-fusée Saturne. Cette photo a été prise juste avant que l'Apollo effectue une manœuvre de transposition et s'arrime au LEM pour constituer un at-telage.

Quant aux cosmonautes, revenus vendredi soir à Houston, ils ont été soumis dès samedi matin, après un examen médical de deux heures, à la première séance d'interrogatoire sur leur mission conduite par les experts de la NASA. Pendant neuf heures, ils ont détaillé, minute par minute, le déroulement de leur périple et répondu à des questions techniques sur le vol.

Il en sera ainsi tous les jours jusqu'au 25 mars. L'équipage Apollo 9 tiendra alors une conférence de presse. Deux jours plus tard, ils seront reçus par le président Nixon et seront les invités d'honneur d'un dîner à la Maison Blanche.



L'astronaute Russell L. Schweickart, pilote du module lunaire, fait usage d'une caméra à séquences Maurer 16mm durant sa sortie spatiale. Le module de commandement et le module lunaire sont alors arrimés. La présente photo a été prise du module de commandement. Schweickart a son équipement de survie. Il a les pieds dans les babouches d'or fixées au module lunaire dans lequel se trouve McDivitt. David R. Scott est dans le module de commandement.

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

avec bonne expérience recherche un emploi pour mai, juin, juillet, août.

Écrire à :

Case 1067,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

AUDIO-VISUEL

La Commission Scolaire Catholique de Châteauguay

Recherche un conseiller en audio-visuel. Cette personne aura pour tâche principale d'intégrer les techniques audio-visuelles dans l'enseignement au niveau élémentaire. Elle devra pouvoir aider les enseignants dans leur travail en leur trouvant le matériel disponible, en les entraînant à le construire ou en le fabriquant elle-même. Elle devra aussi leur enseigner l'utilisation pédagogique des différents instruments disponibles.

Qualifications requises:

très bonne connaissance des techniques audio-visuelles et de leurs applications à l'élémentaire, formation pédagogique de préférence et expérience dans l'enseignement, bilingue.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande en y incluant qualifications, expérience, références et photo à :

Direction générale des écoles
Commission Scolaire Catholique de Châteauguay
73, Boul. d'Anjou
Châteauguay-Centre, P.Q.

N.B.: Les demandes incomplètes ne seront pas considérées

BURROUGHS WELLCOME & CO. (CANADA) LTD.

DIRECTEUR MÉDICAL ADJOINT BILINGUE

Devant l'étendue toujours croissante des activités de son Département Médical, notre Maison a décidé de créer le poste de Directeur Médical Adjoint. Ses principales responsabilités comprendraient l'ébauche, l'instauration et la surveillance, sur le plan clinique, d'études pharmacologiques et d'expérimentations concernant de nouveaux agents thérapeutiques. Le candidat choisi manifestera cependant un grand intérêt pour tout ce qui touche à l'industrie en général, et il sera appelé à discuter avec la Direction de la commercialisation des produits de la compagnie.

Veuillez faire parvenir un dossier complet, à titre essentiellement confidentiel, aux soins de:

Le Directeur Médical,
Burroughs Wellcome & Co. (Canada) Ltd.,
Boîte Postale 500,
Lachine, Québec.



ADJOINT-ADMINISTRATIF AU DOYEN FACULTÉ DE MÉDECINE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

- 1) prévoir et établir toute procédure administrative nécessaire au contrôle des étudiants du premier grade, grade supérieur et en résidence;
- 2) coordonner et agencer les programmes académiques des étudiants en vertu du système de promotion par matière;
- 3) assister le doyen dans la préparation et le contrôle des budgets, etc...

Qualifications: formation universitaire en sciences administratives; quelques années d'expérience à des fonctions similaires.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au :

Service du Personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, (Qué.)

\$7,900. - \$9,000.

FONCTIONS: Sous direction - conseiller et orienter les élèves - officiers dans leurs cours selon leurs aptitudes et les besoins des Forces canadiennes - coordonner le travail des conseillers scolaires et militaires.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme d'une université reconnue - Une expérience de quelques années dans l'enseignement, de préférence au niveau universitaire, sera considérée comme un avantage - Bonne connaissance des systèmes d'éducation et des besoins et exigences militaires.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

S'inscrire immédiatement à la Commission de la Fonction publique du Canada, suite 1360, Place du Canada, Montréal 101, P.Q.

Mentionner le numéro de circulaire 69-M39 (AS 3).

ANALYSTE

Un hôpital de Montréal requiert les services d'un analyste au sein de son bureau des études de travail. Le candidat devra posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent ainsi que une à deux années d'expérience dans un domaine identique, de préférence en milieu hospitalier.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1068,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Région Montréalaise

Le travail:

Fournir l'information médicale touchant nos produits aux médecins et aux pharmaciens dans les limites d'un territoire désigné. Chaque représentant reçoit une formation approfondie et continue à cet effet.

Le candidat:

Il nous faut un homme possédant une formation universitaire avec preuve à l'appui. La préférence ira aux diplômés en pharmacie ou en sciences quoique nous accorderons aussi considération au candidat d'une formation universitaire moindre, mais possédant une expérience dans la vente de produits pharmaceutiques. D'assez bonnes connaissances de la langue anglaise sont souhaitables. Ce que nous cherchons surtout, c'est un homme honnête, ambitieux, qui ne craint ni le travail ni l'effort en vue d'atteindre un succès.

Les avantages:

La rémunération se fait sous forme de salaire et de bonus. Le programme de sécurité sociale comprend une caisse de retraite, une assurance contre la maladie, etc... Voiture et allocations aux dépens de l'employeur.

S'adresser en toute confiance à :

Chief-Service d'engagement,
Merck Sharp & Dohme of Canada Ltd.,
C.P. 899,
Montréal, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska

recherche du personnel qualifié pour les postes suivants:

1 RESPONSABLE de l'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Responsabilités:

- Assurer l'élaboration des programmes d'enseignement pour cours professionnels, courts et longs au niveau secondaire;
- en assurer la cohésion ainsi que celle des programmes académiques.

Qualifications:

- minimum de 10 ans d'enseignement ainsi que 5 ans dans l'enseignement professionnel;
- avoir de l'intérêt dans la recherche et l'animation de groupe;
- minimum de 16 ans de scolarité.

Traitement: Salaire d'enseignant plus 10%.

4 PROFESSEURS (féminins) d'ÉDUCATION PHYSIQUE ayant qualifications officielles.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant qualifications et expérience avant le 28 mars 1969 à:

M. Paul A. Giguère,
Adjoint au Directeur de l'Enseignement,
1525, Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514 - 773-8401

LA VILLE DE QUÉBEC SERVICE DU PERSONNEL OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons une personne qualifiée dans le domaine de la gestion des immeubles pour occuper le poste de CHEF DE LA DIVISION DES PROPRIÉTÉS au service des finances

Fonctions

S'assurer de l'inspection, de l'entretien, de la réparation et de l'utilisation des bâtisses, terrains de stationnement et autres biens immobiliers; analyser les projets d'achat, de rénovation, de démolition, de cession et de location des biens immobiliers, les ententes concernant les servitudes, les droits de passage etc.; s'occuper de la location ou de la vente des immeubles non utilisés par la Ville et voir à la bonne perception des loyers des immeubles; examiner les titres de propriétés et rédiger des baux et autres documents, conjointement avec le conseiller juridique; maintenir à jour des systèmes pour classer les dossiers; préparer des rapports concernant l'administration des propriétés; accomplir toute autre tâche de même nature.

Qualifications

Formation universitaire ou instruction équivalente, en ce dernier cas consistant en une formation secondaire complétée par des études spécialisées appropriées telles les cours de l'Institut de gestion immobilière, de l'Institut canadien des courtiers en immeubles et autres; plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'emploi, qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

Traitement annuel

Selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi.

AVANTAGES

Cet emploi est permanent. Régimes d'assurance-vie, d'assurance accidents-maladie, de retraite et de congés de maladie, vacances annuelles et congés sociaux; jours fériés payés; autres avantages similaires.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels en s'adressant au:

Service du Personnel,
Hôtel de Ville,
Québec 4, P.Q.
Tél.: 522-7041

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RIBRQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28 la ligne ogone (14 lignes ogone au power). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de copies postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à :

LE DEVOIR
434 rue Notre-Dame,
Montréal, Tél. 844-3301

Compétence:

Bernard Lutz

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Ministère de la
Défense Nationale
Collège militaire royal de
Saint-Jean
SAINT-JEAN, P.Q.



Fonction
publique
du
Canada

(suite de Newsroom 12)

La Cité du Cap-de-la-Madeleine a adjugé une émission de \$1,200,000.00 en 2 tranches

potins financiers

Mercredi de cette semaine, les rédacteurs financiers rencontrèrent à 12.30 M. J. Léonard Walker, président de la Banque de Montréal et M. P. R. Shaddick, vice-président à la direction des opérations bancaires internationales de cette institution, qui seront, alors, de retour d'un voyage en Extrême-Orient d'affaires.

Financial Counsel, un important service financier, ayant des bureaux à Montréal et Toronto, vient de publier son édition de 1968 "High & Low". Elle renferme les cours des valeurs boursières canadiennes depuis une décennie, ainsi que les dividendes payés et leur symbole respectif sur les téléscripteurs des Bourses de Montréal et Canadienne.

Les indices de ce format groupe de titres y sont aussi insérés. Cette édition est de format tabloïd, renfermant une trentaine de pages, et il va sans dire qu'elle est de nature à intéresser vivement les spéculateurs canadiens.

Les possibilités de nouvelles augmentations des taux d'intérêt et, principalement, des taux préférentiels des banques, américaines et canadiennes par ricochet, expliqueraient la mauvaise tenue des bourses la semaine dernière.

Bongard, Leslie & Co. Ltd traite dans son dernier bulletin de Canadian Pacific Investments Ltd et le Versaford Services Ltd. Commentant la tendance en général, il y est mentionné qu'après la période actuelle d'indécisions, il faudra s'attendre à des jours meilleurs en bourse.

Les 6 trous forés sur Consolidated Perschout Mining Ltd, sur sa propriété de zinc et d'argent dans le canton Barre P.Q. ont révélé des teneurs, variant entre 1.75 et 4.51 onces d'argent à la tonne. La compagnie poursuit aussi un levé géophysique sur la partie septentrionale de sa propriété.

L'indice des industries de DJ a perdu près de 17 points la semaine dernière à 904.28, soit pratiquement à son bas niveau de l'année à 903.03, touché le 28 février 1969.

Une visite au nouveau local de Raymond Camus Inc., courtiers en valeurs mobilières, situé dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, en plein cœur financier de Montréal, soit sur la Place

d'Armes, nous a permis de constater que c'était un pas dans la bonne voie d'avoir quitté son ancien local. Cette maison se trouve à avoir en plus du bureau ouvert de la réceptionniste, 4 bureaux fermés au 11ème étage de l'édifice précité et celui de son président se trouve juste au coin nord, d'où la vue est magnifique. Le commerce des obligations est fort compliqué de nos jours, vu les incertitudes sur les décisions futures des Banques Centrales sur les taux d'escompte et des banques commerciales en ce qui concerne les taux préférentiels. Quoi qu'il en soit, les rendements de bien des obligations sont de plus en plus intéressants, puisqu'il ressort du dernier bulletin de Raymond Camus Inc., qu'il y est mentionné maintes valeurs obligataires à des prix, rapportant entre 7.00 p.c. et 8.75 pour cent.

La Bourse de Montréal a été notifiée que les membres du conseil d'administration de Financial Collection Agencies Limited ont approuvé le fractionnement de ses actions, à raison de 3 pour 1, sous réserve de l'approbation par les actionnaires et l'émission de lettres patentes supplémentaires.

Phillips Cables Limited se vendra ce matin ex-dividende 7c7s par action ordinaire.

La Bourse Canadienne a été notifiée que les actionnaires de Delta Panamerica S.A., au cours d'une réunion tenue le 23 janvier 1969, ont approuvé les actions de l'IPL Inc., lors d'une assemblée tenue le 11 mars 1969, ont approuvé le projet de fusionner leurs affaires. L'accord stipule que les actifs de IPL et Delta seront transférés à une entreprise canadienne, Delta International Limited, qui émettra ses actions en faveur de Delta Panamerica et de IPL.

Les certificats d'autorisation de souscription (warrants) de National Containers Limited ont expiré le 14 mars. Toutes les transactions doivent se faire maintenant sur une base de livraison au comptant et les certificats précités ont été rayés de la liste à la fermeture des affaires de la Bourse de Montréal, le 13 mars.

Les expéditions de minerai de fer ont atteint 2,191,771 tonnes en décembre contre 2,317,330 tonnes en décembre 1967. La production de 1968 a été de 46,366,796 tonnes (41,653,935 en 1967).

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En marge des avis, envoyés à la Bourse par Ronalds-Federated Ltd et Crush International

La Bourse de Montréal a été notifiée par Ronalds-Federated Limited que cette entreprise a conclu un accord, sous réserve d'approbation change d'actions de toutes les actions ordinaires d'Evergreen Holdings Ltd., la compagnie parente d'Evergreen Press Limited. Les administrateurs d'Evergreen ont accepté l'offre et ils recommandent aux actionnaires de l'accepter. La valeur des actions englobées dans cette transaction varie entre \$2,500,000 et \$3,500,000. En vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration de Crush International en date du 26 février 1968, des options additionnelles ont été consenties, en vertu du plan d'option sur ses actions adopté en 1966, à des excutifs, résidents au E.U. leur permettant d'acquies 14,000 actions ordinaires au prix de \$2,500,000 (en fonds canadiens) ainsi qu'à des membres de son Exécutif, résidents au Canada leur permettant d'acquies un total de 17,000 actions ordinaires à \$26.10 chacune, susceptibles d'être exercées d'ici le 25 février 1974, selon les clauses du plan précité.

J.-L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée a obtenu l'émission de \$529,000 de Dollard-des-Ormeaux

La ville de Dollard-des-Ormeaux, comté de Robert-Baldwin, a vendu, à J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, une émission de \$529,000 d'obligations à 8%, à un prix de \$94.72. L'émission comprend, \$482,000 de titres à 8% 1970-79 et \$47,000 à 8% 1989. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.8394%. L'emprunt comporte un solde de \$359,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 18 ans et un solde de \$47,000, à renouveler en 1969 pour un terme additionnel de 10 ans et couvrant les amortissements prévus sur les années 1968 à 1999 inclusivement.

Datées du 1er mars 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$482,000, en séries du 1er mars 1970 au 1er mars 1979 inclusivement et \$47,000, échoient le 1er mars 1989. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'égout, d'égouts, de voirie, pour bâtisses et terrains et pour services récréatifs et communautaires.

L'évaluation impossible de la ville pour 1968, s'élevait à \$89,839,580. Le 31 décembre 1967, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait à \$10,801,637. Ce montant ne saurait comprendre les émissions suivantes: \$1,524,000, \$440,000, \$136,301, et \$1,481,000, datées respectivement du 1er février 1968, 1er février 1968, 1er mars 1968 et 1er juillet 1968.

DuPont du Canada a vendu Augusta Natural Gas à la Northern and Central Gas Corp.

Du Pont du Canada a annoncé aujourd'hui la vente de la firme Augusta Natural Gas Limited, filiale en propriété exclusive, à la société Northern and Central Gas Corporation Limited, pour la somme de \$3,250,000. La vente entrera en vigueur le 31 mars 1969.

La firme Augusta Gas avait été incorporée en 1957, au moment où le gaz naturel en provenance de l'ouest canadien devint disponible dans l'est, en vue d'assurer l'alimentation en gaz du canton d'Augusta, ou est située l'usine exploitée par Du Pont à Mailand, Ontario. Du Pont du Canada conservait le contrat à long terme protégeant ses présents engagements relatifs à sa consommation de gaz, à des taux non moins favorables que ceux dont elle bénéficie à l'heure actuelle.

Le président de Northern and Central Gas, M. Edmund C. Bovey, a déclaré aujourd'hui que l'acquisition de la firme Augusta permettra à sa compagnie de mieux équilibrer la distribution de gaz dans l'est du pays. Il a également ajouté que la demande d'être de la clientèle d'Augusta donnait lieu à un accroissement important de la consommation de gaz.

Fusion et échanges d'actions d'Indusmin Limited avec celles de ses filiales

Indusmin Limited a envoyé un avis d'échange des certificats d'actions d'Industrial Minerals of Canada Limited, y compris à ceux détenant des certificats d'Action Limestone Quarries Limited, American Nephelin Limited et Canadian Silica Corporation Ltd. Il est mentionné que qui suit dans le dit avis: "Indusmin Limited a acheté tout l'actif et les possessions d'Industrial Minerals of Canada Limited, le 1er novembre 1968, et elle a émis, en considération de cette transaction, des actions d'Indusmin pour un montant égal aux actions en circulation d'Industrial Minerals. En conséquence, l'actif de cette dernière entreprise consiste maintenant, seulement en actions d'Indusmin, actuellement distribuées aux actionnaires, en attendant la présentation d'une demande d'abandon de la charte de la compagnie. Les personnes détenant des certificats d'actions d'Industrial Minerals ci-dessus, doivent remettre leurs certificats d'actions à la Crown Trust Company, 302 Bay Street, Toronto, 1, Ontario, pour être échangés pour des actions d'Indusmin Limited, avant de devenir des actionnaires immatriculés d'Indusmin et de jouir du privilège de pouvoir assister aux assemblées d'actionnaires et recevoir des dividendes, dans l'avenir. On conseille aux intéressés d'agir sans délai.

La Bourse Canadienne a été avisée qu'Indusmin Limited, sous réserve de l'approbation par ses actionnaires et l'émission de lettres patentes supplémentaires se rapportant à l'amalgamation, et, sa filiale en propriété exclusive, la Nephelin Minerals Limited, projetent de se fusionner, selon les clauses de l'accord de fusion, daté du 6 mars 1969. Les opérations d'Indusmin continueront sous son nom actuel et la fusion n'affectera en rien la position de ses actionnaires, quant à leur avoir, ainsi que leurs certificats d'actions et leur éligibilité. Le but principal de cette fusion, c'est de simplifier la structure de l'entreprise et de sa filiale.

Marcel CLEMENT

Industriels du Québec à New York

O.I.P.Q. — Le ministre de l'industrie et du commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, annonce que sept industriels du Québec participent au salon du vêtement masculin pour le sport (National Association of Men's Sportswear Buyers Show) qui aura lieu à l'Hôtel New Yorker, de New York du 16 au 19 mars 1969.

Les sociétés en cause sont Bantam of Canada, Canadian Handicraft and Fur Mfg., Coronation Knitting Mills Canada, les tricots Pierre Marquet, Trousers Inc., Tyrol Shoe Co., — qui sont toutes de Montréal — ainsi que la Gante-rie Auclair de Loretteville, près de Québec. Ces fabricants exposeront leurs vêtements et chaussures pour ce sport, bottes de ski, gants et mitaines pour la toilette ou le sport.

Le salon du vêtement masculin pour le sport est un événement bi-annuel qui groupe environ 450 exposants de toutes les parties de l'Amérique du Nord et même d'outre-mer. Le stand du Québec occupe une section du deuxième étage qui est réservé aux exposants internationaux. On prévoit qu'environ 8,000 acheteurs visiteront l'exposition.

La participation des industriels québécois à l'exposition de New York est une initiative du ministère de l'industrie et du commerce du Québec, dont un des objectifs est de stimuler l'exportation des produits québécois à l'étranger.

La compagnie automobiles Renault Canada Ltée a livré, au cours du mois de février, 618 automobiles comparativement à 464 le même mois, l'année dernière. Ceci représente une augmentation de 33 p.c. par rapport à cette même période.

Au cumul cette année, à la fin du mois de février, Renault Canada a livré 1,164 automobiles, c'est-à-dire 42 p.c. de plus que l'année dernière. Le total des livraisons atteignait alors 818 automobiles. Ces chiffres comprennent les modèles Renault 4, Renault 5, Renault 10 et Renault 16 dont les trois derniers sont assemblés à l'usine de monnaie S.O.M.A. de Saint-Bruno, située au Québec.

Parmi les nombreux projets de Renault Canada, on note que cette compagnie lancera au cours du présent mois le modèle Renault 4 plein air. Celui-ci plaira tout particulièrement aux jeunes d'esprit et de cœur, puisqu'il s'agit d'une version torpédo (convertible) de la fameuse Renault 4, la voiture française la plus vendue au monde.

Le taux de croissance réel de la compagnie automobiles Renault Canada Ltée dépasse donc largement les prévisions, ce qui est loin de déplaire tant aux administrateurs de Renault et Soma, aux concessionnaires qu'à la nombreuse clientèle.

Assemblée de Quebec Telephone le 25 mars

Alors que le rapport annuel sera présenté pour adoption

"Dans la poursuite constante de son objectif fondamental et permanent qu'est le service, Québec-Téléphone, au cours de 1968, a accompli des progrès remarquables dans ses activités, tant en qualité qu'en quantité. En plus d'élargir l'éventail de ses différents services de télécommunications, la compagnie a considérablement augmenté le nombre des appareils en service et acheminé un volume d'appels interurbains sans précédent. Ainsi s'exprime M. B.A. Benéteau, président au début du rapport annuel de Québec-Téléphone, la plus importante société de télécommunications sous la juridiction du Québec.

Les bénéfices nets pour l'année 1968 se sont élevés à \$2,579,032 comparativement à \$2,599,209 en 1967. La compagnie a dû absorber une hausse des impôts fédéraux qui a réduit ses bénéfices nets pour l'année de \$79,155, soit 4.5 cents par action ordinaire et des augmentations respectives de 17.4 pour cent de 32.7 pour cent de l'amortissement et des intérêts. Les bénéfices nets par action ordinaire s'établissent à \$1.19 comparativement à \$1.197 l'année précédente. Des dividendes trimestriels ont été versés régulièrement aux détenteurs des actions privilégiées et des actions ordinaires. C'est de façon très sensible que le rythme de l'expansion, favorisé par le développement général des télécommunications, s'est accentué. Les revenus d'exploitation pour l'année se sont élevés à \$22,311,885, soit une augmentation de \$2,131,536 ou 10.3 pour cent par rapport à 1967. Grâce aux efforts concertés de tout le personnel, la hausse des dépenses d'exploitation contrôlables a pu être limitée à 2.7 pour cent, soit \$229,157, alors qu'elle avait atteint 13.8 pour cent en 1967 par rapport à 1966.

"La compagnie continue à investir massivement. Elle a affirmé l'infrastructure nécessaire au développement économique de son territoire, introduit des services de communication toujours plus perfectionnés, automatisés, modernisés et étend son réseau. Les déboursés de construction de l'année se sont élevés à \$13,652,367 et, après déduction de la valeur des actifs retirés du service, ont porté la valeur totale du réseau à \$114,372,904, ce qui correspond à plus de quatre fois ce qu'elle était il y a dix ans, soit \$25,900,298.

"L'importante extension du réseau sur la Basse Côte Nord du Saint-Laurent, entreprise en 1967 et comportant l'aménagement de 7 échanges automatiques reliés entre eux et au réseau continental par

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende régulier trimestriel de 15 cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de The Ogilvie Mills Company, Limited, payable ce mardi 1er avril 1969, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce vendredi, 21 mars 1969.

Par ordre du Conseil

F.T. Rea
Vice-Président et Secrétaire

À 8%

La cité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, a vendu récemment, à un syndicat formé de René-T. Leclerc Inc. Belanger Inc., J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, Pitfield McKay Ross & Co. Ltd, une émission de \$1,200,000 d'obligations, à 8%, en deux tranches, dont l'une de \$846,000, en séries 10 ans et l'autre de \$354,000, à terme 20 ans, à un prix de 95.97. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.5907%. La tranche de \$846,000, en séries comporte un solde de \$499,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 8 ans et la tranche de \$354,000, à terme 20 ans comporte un solde de \$186,000, à renouveler en 1989 pour un terme additionnel de 10 ans.

Datées du 1er mars 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$846,000, en séries du 1er mars 1970 au 1er mars 1979 inclusivement et \$354,000, à terme 20 ans échoient le 1er mars 1989. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation. Cependant celles émises à terme 20 ans échoient le 1er mars 1989 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel pour les fins de l'amortissement desdites obligations commençant le 1er mars 1988 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour des travaux d'égout, d'égouts de voirie, de pavage pour centre récréatif, pour l'éclairage de rues, pour l'achat d'équipement, pour la construction d'un réservoir, pour piscines et pour coût excédentaire des règlements 451 et 476.

L'évaluation impossible de la cité pour 1968, s'élevait à \$60,787,760, y compris \$15,710,590, pour les compagnies. La diminution de l'évaluation est due à l'exemption de la machine-rie. Le 31 décembre 1968, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait à \$8,394,359. L'an passé, la cité comptait 32,000 âmes.

R. L. Grain Ltd s'adapte à l'ère de l'électronique

Ventes plus considérables en 1968, mais bénéfices un peu moindres

R. L. Grain Limited, qui compte 3 usines au Canada et se spécialise dans la production de formules d'affaires, adaptées à l'ère de l'électronique vient de publier un rapport bilingue, couvrant ses activités en 1968. Son président H. F. Grain y déclare en partie ce qui suit. En 1968, la Compagnie a atteint un nouveau sommet en augmentant de 4% le chiffre de ses ventes. Alors que le nombre de commandes reçues augmenta, ces arrivées se firent à un rythme irrégulier. Cette évolution irrégulière des affaires, jointe à l'augmentation des appointements et des salaires, contribua à la hausse du coût de production.

Les ventes de l'année se chiffrent à \$18,776,000, comparativement à \$18,054,000 pour 1967. Les bénéfices, avant déduction des impôts sur le revenu, furent de \$2,204,000 soit 11.7% des ventes, comparativement à \$2,753,000 et 15.2% en 1967. Les bénéfices nets ont été de \$1,044,000, soit 60 par action; les chiffres correspondants pour 1967, après ajustements pour item exceptionnels impôts reportés et fractionnement des actions,

étaient de \$1,339,000 et 77 par action. Les dividendes payés durant l'année forment un total de \$559,000; ils ont été payés tous les trois mois à un taux annuel de 32 par action, comparativement à 28 en 1967.

L'avis des actionnaires, compte tenu de l'addition de \$445,000 de bénéfices non répartis durant 1968, passa de \$4.97 à \$5.32 par action. Le nombre des actionnaires était de 1,745 en décembre 1968, une augmentation de 32% pendant l'année.

Le fonds de roulement se maintient dans sa position de force habituelle avec \$7,731,000, mais la situation de la caisse au cours de la seconde moitié de 1968 nécessita un financement à court terme par les entreprises bancaires. Ceci est dû en grande partie au coût de construction et d'équipement de l'usine de Hull.

Perspectives

La Compagnie célèbre cette année son soixante-quinzième anniversaire. Nous ne croyons pas que les problèmes que nous apporterons 1969 seront moins nombreux ou moins compliqués mais la compagnie est prête à les affronter et à les résoudre. Nous pouvons nous fier à des directeurs et à un personnel compétents, qui se consacrent à un programme planifié pour une croissance et une expansion continues. Nous envisageons l'avenir avec résolution et confiance, assurés qu'il nous apportera une augmentation considérable des ventes et des profits.

Le montant des commandes non complètes est à son plus haut niveau, soit \$1,000,000 de plus que l'an dernier. Plusieurs indices d'un climat favorable dans l'économie nationale nous donnent toutes les raisons d'envisager avec confiance l'avenir de l'industrie et celui de notre compagnie. Le plus lourd nuage à l'horizon demeure l'inflation; lui mettre un terme est un problème national que nous avons l'intention d'aider à solutionner.

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé et cotait à 92-29-32 en valeurs américaines. Il y a une semaine, le dollar canadien cotait à 93-7-8.

La livre sterling a grimpé de 8-64 et cotait à \$2.38 89-64.



M. David G. Hackett

L'assemblée annuelle de l'Association de Montréal des Agenciers en Obligations a eu lieu le 28 février 1969 et les Exécutifs élus pour l'année 1969-70 sont: Président: C. David G. Hackett, Vice-Président: Joseph B. Murray, Secrétaire: William Whalen, Trésorier: Ian A. C. McCallum, Directeurs: H. Dungan, R. M. Jamieson, N. A. E. Stanford.

Prix des fourrures fort à la hausse

LONDRES (AFP) — La rapide hausse des prix des fourrures s'est poursuivie à la seconde journée des enchères de la compagnie Hudson Bay, à Londres. Une offre de 175,000 peaux de rats musqués a été émise à des prix en hausse de 20 p.c. par rapport à ceux réalisés en janvier. Une collection de 15,000 peaux de phoques de l'Arctique, provenant des territoires esquimaux, ont été rapidement absorbées, surtout par des acheteurs allemands et danois, à des prix en hausse sensible sur ceux enregistrés il y a un an. De même, une offre d'environ 35,000 peaux d'opossum d'Australie a rencontré un vil intérêt à des prix supérieurs aux niveaux élevés établis aux récentes enchères. Les fourrures à long poil — lynd et renard en particulier — ont également bénéficié d'une vive demande. Par contre, une offre de 190,000 écureuils canadiens, qui n'intéressent que les fourrures britanniques, s'est vendue à des prix légèrement inférieurs à ceux établis il y a deux mois.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 44 cents par action a été déclaré sur les actions privilégiées d'une valeur au pair de \$25.00 de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited payable ce lundi, 24 juin 1969 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce vendredi 9 mai, 1969.

Par ordre du Conseil

F.T. Rea
Vice-Président et Secrétaire

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY
AVIS AUX ACTIONNAIRES

La ré-vingt-huitième assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie, convoquée pour élire les administrateurs sortants de charge et pour l'examen de toutes questions dont cette assemblée pourra être saisie, se tiendra le mercredi 7 mai prochain, au C. J. O'Donoghue, Place du Canada, Montréal, (entrée du Château Champlain), à onze heures du matin (heure d'été, si elle est en vigueur). Les registres de transfert des actions seront clos à la fermeture, le mardi 28 avril 1969.

Tous les registres seront ouverts le jeudi 8 mai 1969.

Par ordre du Conseil,

le secrétaire,
T. F. TURNER

Montréal, le 10 mars 1969.

ANNONCE

Tout s'annonce bien...



Madame a choisi le Reine Elizabeth pour le mariage de sa fille. Elle sait que nous donnerons une note bien personnelle à cet événement. Tout s'annonce bien et elle ne se fait aucun souci. L'hôtel s'occupe de tout pour elle.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

Bowater Paper Corporation a gagné davantage

L'an dernier, au regard de l'année précédente

Les bénéfices nets de Bowater Paper Corporation, de Londres, pour l'année 1968, se chiffrent à \$21,900,000 comparativement à \$20,935,000 pour l'année 1967. Les bénéfices par action seront de 45 cents contre 43 cents en 1967. Le rapport mentionne que l'année 1968 a bien débuté aussi bien en Amérique du Nord qu'en Royaume-Uni, mais on ajoute qu'il est cependant difficile de prévoir le niveau des bénéfices, non seulement parce que les prix du papier ne cessent de fluctuer, mais aussi parce qu'il est difficile de prévoir les changements dans l'imposition. Le conseil d'administration est toutefois optimiste concernant les résultats de 1969.

Le rapport mentionne aussi que les ventes, en 1968, ont atteint \$613,574,000 contre \$572,543,000 l'année précédente. Le bénéfice consolidé avant paiement de l'impôt s'est chiffré à \$45,058,000 contre \$43,014,000 en 1967. Les impôts au Royaume-Uni et outre-mer ont atteint \$20,012,000 en 1968 contre \$18,897,000 en 1967.

Le communiqué précise que les bénéfices de la compagnie en Amérique du Nord ont baissé en 1968, tout comme pour la plupart des autres sociétés de ce secteur. La situation s'est équilibrée du fait d'une amortisation importante au Royaume-Uni.

George Weston Ltd. gagna davantage

TORONTO (PC) — La société George Weston Ltd a eu, en 1968, un revenu net de \$32,161,000, ou \$2.04 par action, contre \$19,772,000 ou \$1.72 par action, l'année précédente.

Selon un rapport intermédiaire, les ventes de la société ont passé de \$662,435,000 à \$729,889,000.

Le revenu des opérations a passé de \$12,983,000 à \$13,624,000.

Le profit provenant de la vente d'investissements et d'actifs fixes a atteint \$9,537,000 contre \$6,789,000 en 1967.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ACCORDEURS DE PIANO
Faites appel à un d'urgence avisé pour accorder votre piano. Contactez le Service d'emploi de l'Institut National Canadien pour les Aveugles 901-7221 18-69

A VENDRE
Vends téléviseur géant allemand "Saba" écran 43" x 32", type P-1026H, UHF, garantie. Tél. matin ou soir 274-0585 21-349

A VENDRE OU A LOUER
ST-VINCENT DE PAUL, VILLE LAVAIL. Maison convalescente, 21 lits, épave de feu, site idéal ensoleillé, bord de l'eau, endroit tranquille, 48,000 pieds de terrain. Proposition intéressante à personne solvable. Tél. 661-1728 14-69

AUTO A VENDRE
Volkswagen 1967 de Luxe, 4 pneus d'usure, parfaite condition. \$1,400. Tél. 744-6771 local 301 Mile Charest 18-349

BUREAUX A LOUER
ST-VINCENT DE PAUL, VILLE LAVAIL. Maison convalescente, 21 lits, épave de feu, site idéal ensoleillé, bord de l'eau, endroit tranquille, 48,000 pieds de terrain. Proposition intéressante à personne solvable. Tél. 661-1728 14-69

ATELIER ET BUREAUX A LOUER
Pour entreprise commerciale ou artisanale. Centre-ville. Électricité et chauffage inclus. Service de secrétariat facultatif. Tél.: 522-3361 20-349

BUREAUX A LOUER
A proximité métro, Mont-Royal, 1,000 p.c. moderne, chauffage, 820 est. rue Mont-Royal. Prix \$210 par mois. Tél. 527-1526 18-349

DEMANDE D'EMPLOI
Agronome diplômé, spécialisé zootechnie 10 ans d'expérience recherche emploi. Tél. 295-6738 21-349

DIVERS
TOP MART INC. 18 est. rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro: St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Pantalons régularisés \$6.50, gr. 26-32 imperméables \$10-\$15, pull-overs \$5.00. Habits confortables 100% pure laine \$10-\$15, t-shirts et t-shirts \$20, jaquettes sport \$6, pantalons sport \$3-\$5 \$6-\$10. 21-349

ESPACE COMMERCIAL A LOUER
A proximité métro, Mont-Royal, 1,000 p.c. moderne, chauffage, 820 est. rue Mont-Royal. Prix \$210 par mois. Tél. 527-1526 18-349

DEMANDE D'EMPLOI
Agronome diplômé, spécialisé zootechnie 10 ans d'expérience recherche emploi. Tél. 295-6738 21-349

DIVERS
TOP MART INC. 18 est. rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro: St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Pantalons régularisés \$6.50, gr. 26-32 imperméables \$10-\$15, pull-overs \$5.00. Habits confortables 100% pure laine \$10-\$15, t-shirts et t-shirts \$20, jaquettes sport \$6, pantalons sport \$3-\$5 \$6-\$10. 21-349

ESPACE COMMERCIAL A LOUER
A proximité métro, Mont-Royal, 1,000 p.c. moderne, chauffage,

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969
Heut	Box	Div	Ventes	Heut	Box	Div	Ventes	Heut	Box
11	36	Abitibi	12,469	10	10	10	10	10	10
12	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
13	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
14	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
15	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
16	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
17	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
18	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
19	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29
20	36	Alcan	32,347	30	29	29	29	29	29

Ventes d'Imperial Tobacco, à \$416,803,000.

Soit 6% de plus que précédemment

En 1968, en plus d'accroître sa part des marchés, l'Imperial Tobacco du Canada Limited s'est solidement établie dans l'industrie alimentaire aux E.-U. et a réorganisé ses cadres supérieurs pour satisfaire aux exigences de sa diversification croissante. C'est ce qu'a déclaré le président, M. John M. Keith, aux actionnaires, dans le rapport annuel pour l'année 1968 qui vient tout juste d'être publié.

Dans l'ensemble de l'industrie, les ventes de cigarettes ont fléchi d'environ deux pour cent. Ce fléchissement résulte surtout de la surtaxe imposée par le gouvernement fédéral en novembre 1967 et par cinq provinces en mars 1968. Les ventes de cigarettes de l'Imperial Tobacco ont subi une baisse moins considérable. L'accroissement des ventes d'autres produits de tabac, notamment les cigarettes et le tabac haché, a eu pour résultat une augmentation des ventes globales de tous les produits de tabac de l'Imperial Tobacco.

Les ventes consolidées s'élevaient à \$416,803,000, soit une augmentation de \$23,488,000 ou 6% sur le plus haut sommet de ventes jamais atteint, c'est-à-dire \$393,315,000 en 1967.

Les bénéfices nets se sont chiffrés à \$12,382,000, soit \$1.24 par action ordinaire, ce qui représente une diminution de \$358,000, environ 3%, sur les bénéfices de 1967 qui s'élevaient à \$12,741,000, soit \$1.28 par action ordinaire.

Les bénéfices non répartis au 31 décembre étaient de \$61,305,000, soit une augmentation de \$4,254,000 sur 1967. Le fonds de roulement de \$79,718,000 indique un fléchissement de \$9,945,000, somme affectée en grande partie au programme d'acquisition.

La Redwood Food Packing Co. de Californie a acquis le 31 décembre 1968 de la S. and W. Fine Foods Inc., de Californie également. Cette dernière compagnie a été elle-même acquise le 31 janvier 1969. L'achat du groupe de compagnies Udo & Taormina fait maintenant l'objet de négociations. M. Keith a précisé que ces compagnies produisent et distribuent

une vaste gamme de produits en conserve et de spécialités alimentaires.

A la suite de la réorganisation des cadres administratifs supérieurs en janvier 1969, l'Imperial Tobacco du Canada Limited demeure la tête dirigeante chargée de déterminer les objectifs des divisions et compagnies membres, de les conseiller efficacement et de contrôler les résultats.

On a formé une nouvelle compagnie appelée Les Produits Imperial Tobacco Limited. Cet organisme réunit toutes les phases de l'exploitation des tabacs, y compris l'achat et le traitement du tabac en feuilles, la fabrication, la distribution et la commercialisation.

Parmi nos cigarettes, la Peter Jackson fut celle dont les ventes connurent la plus forte augmentation en 1968. On a complètement transformé la présentation des produits de marque Player's. On utilise désormais un bleu plus pâle, mais on a conservé le symbole renommé de la tête du marin car il est une des plus anciennes marques de commerce du monde.

M. Keith a signalé que, sur cinq cigarettes vendus au Canada aujourd'hui, deux cigares appartiennent au groupe Old Port. Le marché des petits cigares, dominé par les cigares Old Port, a connu dans l'ensemble de l'industrie une augmentation de 25% sur l'année 1967.

En septembre, la compagnie a signé une convention collective de deux ans avec un syndicat représentant quelque 3000 employés disséminés dans sept usines différentes. Elle ne cesse d'encourager ses employés à parfaire leur éducation tant générale que technique, et à cette fin, leur offre à la fois un appui financier et de nombreux programmes éducatifs.

La présentation du rapport annuel de 1968 s'écarte considérablement des formules traditionnelles. Le rapport du président, les résultats financiers et la section photos font l'objet de trois brochures distinctes que l'on a réunies dans une pochette. Cette nouvelle formule vise à faciliter la lecture, au grand avantage des actionnaires.

Compagnie de Papier Abitibi Ltée

A enregistré des bénéfices nets moindres en 1968, en dépit de ventes plus considérables.

Selon le rapport annuel de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée, rendu public récemment, cette entreprise a réalisé des bénéfices nets de \$11,028,197 pour l'exercice 1968, comparativement à \$12,452,440 pour l'exercice précédent. Les bénéfices par action ordinaire pour 1968 sont de .60, comparativement à .71 \$ pour 1967.

Les ventes ont connu une augmentation substantielle et se chiffrent pour 1968 à \$225,588,000, A

ce chiffre d'affaires global, les ventes de papier journal, de pâtes et de papiers spéciaux à pâte mécanique ont contribué dans une proportion de 52 pour cent; celles des papiers fins, dans une proportion de 26 pour cent; et celles des matériaux de construction, dans une proportion de 22 pour cent. L'augmentation des commandes de papier journal enregistrées au cours du dernier trimestre semble vouloir se maintenir en 1969. Quant au secteur des pâtes, le surplus mondial de production constitue un problème difficile qui continuera de brouiller la situation dans les prochaines années. La compagnie en outre a terminé l'agrandissement de son usine de carton à ondules au Canada.

La répartition des ventes de l'Abitibi, selon les marchés, se lit comme suit: Canada, 43 pour cent; Etats-Unis, 49 pour cent; et les pays d'outre-mer, 8 pour cent. Quant à l'augmentation des impôts mis en vigueur en 1968 et à l'accélération des versements d'impôt sur le revenu des sociétés, la compagnie déclare: "Ces mesures augmentent sans doute les disponibilités gouvernementales, mais elles ont malheureusement pour effets de réduire les fonds disponibles dans l'industrie pour les paiements de dividendes ou les investissements consacrés à l'expansion".

Commentant les résultats de l'année 1968 et les perspectives pour l'avenir, M. T. J. Bell a souligné: "L'industrie des pâtes et papiers a subi dans le passé des difficultés périodiques inévitables et nous croyons que 1968 inaugure un nouveau cycle... Les perspectives pour 1969 laissent espérer une augmentation du chiffre d'affaires et des bénéfices... En 1969, enfin, notre secteur industriel devrait être exempt des arrêts de travail, et nous devrions pouvoir profiter des tendances économiques favorables tant aux Etats-Unis qu'au Canada".

Asbestos Corp. a reçu une offre

De Teck Corporation, au dire de son président

Le président de Teck Corp. a révélé que sa compagnie a fait une offre en vue de l'acquisition d'un groupe important d'actions de Asbestos Corp. Mais une série d'événements a malheureusement conduit leur acquisition par une filiale de société étrangère, malgré le fait que l'offre de Teck était à un prix comparable.

Canadair, une filiale de General Dynamics, a acquis le contrôle d'Asbestos Corp. au moyen d'une offre publique, au début de l'année, après avoir acheté 300,000 actions ordinaires et 55,000 actions privilégiées convertibles.

Venpower Ltd., pour le semestre terminé le 31 décembre 1968: \$87,697, au regard de \$62,195 en 1967.

ANNONCE

Quel service!



Electronic Systems Personnel

a le plaisir d'annoncer la création d'une

DIVISION DE RECRUTEMENT DES CADRES SUPÉRIEURS

Sans cesser de se spécialiser dans le recrutement des informaticiens, ESP a élargi son champ d'activités afin de porter une attention particulière au choix des cadres supérieurs de l'informaticien.

Du sein de sa fondation à Los Angeles en 1959, ESP est devenu la première entreprise spécialisée dans la consultation et le recrutement, à l'intention des informaticiens, en Amérique du Nord.

Dans ses nombreux bureaux disséminés au Canada et aux États-Unis, la direction et le personnel se composent d'informaticiens de carrière.

DIRECTEUR DE MONTRÉAL: CYRIL M. LEWIS ET LYON M. GOULD
DIRECTEUR INTERNATIONAL: RICHARD STARR

PLACE DU CANADA, SUITE 1155, MONTRÉAL, QUÉBEC 878-1741

RESEAU

- Montréal
- Détoit
- Minneapolis
- Phoenix
- San Diego
- Toronto
- Kansas City
- Orange (Cal)
- Pittsburgh
- Seattle
- Chicago
- Los Angeles
- Philadelphie
- Portland
- Washington

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969
Heut	Box	Div	Ventes	Heut	Box	Div	Ventes	Heut	Box
4	33	Amer. Métro	2,400	3	3	3	3	3	3
5	33	Anglo Sclero	100	13	13	13	13	13	13
6	33	Blue Bonnets	2,875	3	3	3	3	3	3
7	33	Can. Security	2,000	1	1	1	1	1	1
8	33	Capital Bldg	1,400	7	7	7	7	7	7
9	33	Cassidy's Ltd.	800	7	7	7	7	7	7
10	33	Commercial Hold	12,570	4	4	4	4	4	4
11	33	Commodore Bus	2,145	11	11	11	11	11	11
12	33	Consolidated	550	7	7	7	7	7	7
13	33	Consolidated	2,941	1	1	1	1	1	1
14	33	Crawford	3,000	8	8	8	8	8	8
15	33	Delta Elect	300	3	3	3	3	3	3
16	33	Deltec Pan	4,575	8	8	8	8	8	8
17	33	Domco	3,799	9	9	9	9	9	9
18	33	Fiscal Inc.	100	9	9	9	9	9	9
19	33	Grasso Foods	300	8	8	8	8	8	8
20	33	Hubbard Dovers	510	14	14	14	14	14	14
21	33	Inland Chemical	870	7	7	7	7	7	7
22	33	Insurance Ltd.	4,010	1	1	1	1	1	1
23	33	Int. Atlas	1,412	8	8	8	8	8	8
24	33	Kodiak Petr	9,851	1	1	1	1	1	1
25	33	Lafayette Ind.	500	25	25	25	25	25	25
26	33	Lambert A	8,751	2	2	2	2	2	2
27	33	Magnetics Int.	300	8	8	8	8	8	8
28	33	M. Roy & Co.	300	8	8	8	8	8	8
29	33	Nat. Auto Veh	2,800	7	7	7	7	7	7
30	33	Pacific Atlantic	450	4	4	4	4	4	4
31	33	Paco Corp.	2,600	9	9	9	9	9	9
32	33	Paul Stores	4,930	8	8	8	8	8	8
33	33	Peel-Elmer	3,175	24	24	24	24	24	24
34	33	St. Lawrence	113,901	8	8	8	8	8	8
35	33	St. Maurice	5,000	2	2	2	2	2	2
36	33	Select Fin.	4,550	4	4	4	4	4	4
37	33	Soca Ltd.	4,900	3	3	3	3	3	3
38	33	Socoma	4,900	10	10	10	10	10	10
39	33	Spartan Air	8,300	1	1	1	1	1	1
40	33	St. Lawrence	100	1	1	1	1	1	1
41	33	Tocke Bros	100	1	1	1	1	1	1
42	33	Do. Ptd.	600	1	1	1	1	1	1
43	33	Val Mar A	3,880	18	18	18	18	18	18
44	33	Val Mar A	8,750	8	8	8	8	8	8
45	33	Webasto Cotton	100	14	14	14	14	14	14

1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969	1968-1969
Heut	Box	Div	Ventes	Heut	Box	Div	Ventes	Heut	Box
46	33	Africana	72,800	56	51	53	53	53	53
47	33	Alex Min.	7,000	13	11	11	11	11	11
48	33	Alma Steel	2,400	7	7	7	7	7	7
49	33	Am. Beau Belle	4,400	1	1	1	1	1	1
50	33	American	1,000	84	84	84	84	84	84
51	33	Arco	18,500	6	6	6	6	6	6
52	33	Carl. Quebec	1,400	12	12	12	12	12	12
53	33	Band-Ore	1,000	10	10	10	10	10	10
54	33	Barrick	97,000	20	20	20	20	20	20
55	33	Beaumont	17,000	10	10	10	10	10	10
56	33	Bluewater	39,900	35	30	30	30	30	30
57	33	Burnt Hill	24,300	13	13	13	13	13	13
58	33	Camille Malt	2,000	6	6	6	6	6	6
59	33	Can. Magnetics	75,700	27	24	24	24	24	24
60	33	Canada	15,500	45	41	41	41	41	41
61	33	Can. Mines	34,500	25	25	25	25	25	25
62	33	Caribee	12,000	30	30	30	30	30	30
63	33	Cart. Quebec	1,400	12	12	12	12	12	12
64	33	Cassidy's	1,000	19	19	19	19	19	19
65	33	Chibouche	3,195	4	4	4	4	4	4
66	33	Chibouche	31,000	67	67	67	67	67	67
67	33	Chilman Lake	43,300	68	68	68	68	68	68
68	33	Chibouche	4,200	68	68	68	68	68	68
69	33	Con. Dalgan	500	36	36	36	36	36	36
70	33	Con. Dalgan	20,500	20	20	20	20	20	20
71	33	Con. Dalgan	18,500	12	11	11	11	11	11
72	33	Con. Dalgan	7,500	12	12	12	12	12	12
73	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
74	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
75	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
76	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
77	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
78	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
79	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12
80	33	Con. Dalgan	18,500	12	12	12	12	12	12

MINES & OILS																						
1	35	91	—	Africana	398,907	1	56	51	53	—	01	1	65	40	—	Suriname Gold	21,200	11	11 1/2	13 1/2	—	00 1/2
2	10	52	—	Agassiz	7,000	12	11	11	11	—	01	19	11	08 1/2	—	Tech. Inc.	55,000	11	10	10	—	unch.
3	10	52	—	Alar Min.	2,400	7	21	11	11	—	unch.	23	11	08 1/2	—	Terrace Min.	11,148	28	25	28	—	unch.
4	10	52	—	Abbiti Asb.	44,498	18	14	15	15	—	unch.	03	11	08 1/2	—	Tig. Exploration	10,000	04 1/2	04	04 1/2	—	+ 0 1/2
5	10	52	—	Am. Beau Belle	44,498	18	14	15	15	—	unch.	03	11	08 1/2	—	Tinmin	2,000	65	63	63	—	04
6	10	52	—	Archerium	4,300	10	08 1/2	08 1/2	—	00 1/2	1	22	11 1/2	11 1/2	—	Torcanium	1,333	17 1/2	17 1/2	—	unch.	
7	10	52	—	Anthionian	4,300	10	08 1/2	08 1/2	—	00 1/2	1	22	11 1/2	11 1/2	—	Transiere	1,500	18	16	17	—	unch.
8	10	52	—	Arno	26,300	06	05	05	—	00 1/2	1	22	11 1/2	11 1/2	—	Wade Duralit	1,500	22 1/2	22	22	—	unch.
9	10	52	—	Baker Tailc	26,300	06	05	05	—	00 1/2	1	22	11 1/2	11 1/2	—	West Hill	18,700	45	45	45	—	01
10	10	52	—	Band Ore	1,000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	00 1/2	1	22	11 1/2	11 1/2	—	Western Tin	1,500	10	08	10	—	unch.
11	10	52	—	Barvalise	1,000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	00 1/2	1	22	11 1/2	11 1/2	—	Wilconsin	41,475	47	42	42 1/2	—	01
12	10	52	—	Bateman	97,100	20	17	17 1/2	—	00 1/2	52	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	10	52	—	Beauce Placer	17,500	07 1/2	07	07	—	01 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	10	52	—	Bellefleur	9,000	15	13	14	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	10	52	—	Bluestealer	29,900	35	30	30	—	04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	10	52	—	Bruneau	2,500	13	13	13	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	10	52	—	Burnt Hill	26,300	84	76	78	—	04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	10	52	—	(a) Camilo Malt	2,000	60	60	65	—	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	10	52	—	Cdn. Homestead	800	12 1/2	12 1/2	12 1/2	—	11 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	10	52	—	Cdn. Magnesite	75,700	71	54	57	—	08	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	10	52	—	Cadmore	15,500	48	41	44	—	07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	10	52	—	Canon Mines	34,500	50	23	26	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	10	52	—	Car. Quebec	12,000	23	30	33	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	10	52	—	Car. Carib	1,400	12	19	19	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	10	52	—	Cassiar Asb.	100	19	19	19	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	10	52	—	Chernilloy	3,185	4	4	4	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27	10	52	—	Chib. Copper	21,000	36	24	24	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28	10	52	—	Chilman Lake	43,300	08	07	08	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29	10	52	—	C. Ungava	1,200	08	08	08	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	10	52	—	Con. Canoram	9,200	23	19 1/2	21	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31	10	52	—	Con. Dolon	500	36	36	36	—	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	10	52	—	Con. Manitoba	20,740	58	58	58	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	10	52	—	Con. Mogador	18,540	12	11	11	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34	10	52	—	Con. Monpan	1,000	19 1/2	19 1/2	19 1/2	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	10	52	—	Con. N. Pacific	7,720	10	23	23	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	10	52	—	Con. Pershcourt	19,830	40	30	40	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	10	52	—	Con. Proclariety	101,322	43	37 1/2	46	—	04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	10	52	—	Cons. Virginia	56,900	1	1	1	—	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	10	52	—	Con. McKinney	7,000	31	30	30	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40	10	52	—	Corsemines	45,000	1	05	05	—	94	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41	10	52	—	Crusade Pete	139,150	735	35	30	—	700	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	10	52	—	Dawing Exp.	27,125	11	10	10	—	10 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	10	52	—	Dauphin	16,000	24	22	22	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
44	10	52	—	Devlin, Elbow	10,200	23	20	20	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45	10	52	—	D. Explorers	72,473	2	170	180	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	10	52	—	D. Leaseholds	24,500	21 1/2	20	20	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	10	52	—	Dumagani	10,000	71	65	66	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	10	52	—	Dumort Nickel	152,100	74	22	22	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
49	10	52	—	Duvan Copper	28,984	14	73	12 1/2	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	10	52	—	Eagle Gold	5,650	7	10	10	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	10	52	—	Emore Miner	7,940	16	14 1/2	16	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	10	52	—	Eab. Maria	4,000	08	07 1/2	08	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	10	52	—	Fair Mining	36,500	18	14	17	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	10	52	—	Fidelti Min.	894,125	31	30	49	—	04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
55	10	52	—	Fitch Rock	51,800	54	50	48	—	04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
56	10	52	—	Fontana	37,500	07	06	06	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	10	52	—	Fort. Reliance	14,600	1	63	75	—	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	10	52	—	Fox Lake	7,000	09	65	66 1/2	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
59	10	52	—	Fufurfil	5,120	32	30	30	—	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60	10	52	—	Chidau	5,020	06	50	50	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
61	10	52	—	10 Glen Lake	19,900	2	20	25	—	05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
62	10	52	—	Gr. West. Min.	30,000	37 1/2	35	35	—	04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
63	10	52	—	Inf. Norvalle	91,000	14	11	11	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
64	10	52	—	Inf. Dredging	833	15	15	15	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
65	10	52	—	Israel Con.	5,000	09	20	20	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
66	10	52	—	Israel Con.	6,376	21	20	20	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
67	10	52	—	James Bay	104,900	1	74	100	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
68	10	52	—	Jave Exp.	2,200	10	10	10	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
69	10	52	—	Kienia	2,850	17	1	1	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
70	10	52	—	Kontia	3,500	07	14	14	—	02	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
71	10	52	—	Lufuburo Oil	232,170	1	1	1	—	unch.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
72	10	52	—	Lernieux	78,000	57	45 1/2	46	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
73	10	52	—	Linside	36,225	64 1/2	64 1/2	64 1/2	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
74	10	52	—	Lithium Corp.	1,000	14	11	11	—	01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Puerto Rico

Maximum aujourd'hui

66°

 **EASTERN**

Avec nous voler est plus facile.

Voyez votre agent de voyages.

Ou appelez Eastern jour et nuit à 931-8211

COMPTABLES AGRÉÉS

l'information

sportive

Hockey

SAMEDI

Canadiens 3, Chicago 1
Toronto 7, Boston 4
St. Louis 3, Detroit 2
Philadelphie 2, Minnesota 2
Pittsburgh 1, Los Angeles 3

HIER

Chicago 6, Philadelphie 2
Toronto 3, Boston 11
New York 6, Detroit 4
Pittsburgh 4, Oakland
Minnesota 3, St. Louis 2

CLASSEMENT

	SECTION EST					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
CANADIENS	70	42	17	11	246	181 95
BOSTON	69	39	16	14	276	195 92
NEW YORK	69	37	25	8	207	178 82
TORONTO	69	32	23	14	214	192 78
DETROIT	70	34	26	10	224	195 76
CHICAGO	69	31	31	7	250	220 69

	SECTION OUEST					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
ST. LOUIS	71	35	23	13	191	146 83
OAKLAND	69	25	34	10	187	231 60
PHILADELPHIE	70	16	34	20	153	211 58
LOS ANGELES	67	21	37	9	161	228 51
MINNESOTA	68	18	37	14	178	238 50
PITTSBURGH	66	15	41	10	158	224 40

LES COMPTES

	B	A	Pts		B	A	pts
Esposito, Boston	43	70	113	H. Richard, Can.	14	33	47
B. Hull, Chicago	51	45	96	Joyal, L.A.	30	16	46
G. Howe, Detroit	39	53	92	Parise, Minn.	20	26	46
Mikita, Chicago	25	57	82	Oliver, Toronto	14	32	46
Cournoyer, Can.	41	39	80	Stanfield, Boston	23	22	45
Béliveau, Can.	32	47	79	O'Shea, Minn.	15	30	45
Hodge, Boston	39	38	77	Murphy, Boston	12	33	45
Berenson, St. L.	32	44	76	Goyette, N.Y.	13	31	44
Ullman, Toronto	32	40	72	Sabourin, St. L.	23	20	43
Devechio, Dét.	22	53	75	Unger, Detroit	23	20	43
Mahovich, Detroit	42	24	66	Stapleton, Chic.	5	38	43
Gilbert, N.Y.	26	40	66	Ellis, Toronto	22	20	42
Rousseau, Can.	26	38	64	Burns, Pitt.	13	29	42
Ratelle, N.Y.	24	40	64	Green, Boston	7	35	42
D. Grant, Minn.	31	31	62	McDonald, St. L.	20	21	41
Hampson, Oak.	24	38	62	Sarrazin, Phil.	13	28	41
Pappin, Chic.	28	32	60	McCreary, Pitt.	20	20	40
B. Orr, Boston	19	41	60	MacGregor, Dét.	17	23	40
Cullen, Minn.	24	35	59	Jarrett, Oak.	21	18	39
Bucyk, Boston	28	30	58	Sanderson, Boston	20	19	39
Bucyk, Boston	23	36	59	Westfall, Boston	18	21	39
D. Hull, Chic.	28	30	58	Laughton, Oak.	18	21	39
Larose, Minn.	24	34	58	Marshall, N.Y.	20	18	38
Wharram, Chic.	21	37	58	Walton, Toronto	20	18	38
Henderson, Tor.	26	31	57	Connelly, Dét.	18	20	38
Keon, Toronto	25	32	57	Schock, St. L.	11	27	38
Hicke, Oakland	22	34	56	Horton, Toronto	10	28	38
Lemaire, Can.	24	30	54	Ehman, Oak.	16	21	37
Stemkowski, Dét.	21	31	52	Johnson, Phil.	15	22	37
Nevin, N.Y.	28	23	51	Backstrom, C.C.N.	11	26	37
Gendron, Phil.	19	32	51	Irvine, L.A.	12	24	36
Martin, Chic.	16	34	50	Ingarfield, Oak.	11	25	36
Flett, L.A.	24	24	48	Bergman, Dét.	7	29	36
N. Ferguson, Oak.	29	18	47	Neilson, N.Y.	6	30	36
J. Ferguson, Can.	26	21	47	J. Tremblay, Can.	6	30	36
McKenzie, Boston	24	23	47	Vadnais, Oak.	14	21	35
Lacroix, Phil.	22	25	47	Mohs, Chic.	20	14	34
Schinkel, Pitt.	15	32	47	Duff, Canadiens	18	16	34

Javier dit oui

ST-LOUIS — Le joueur de deuxième but Julian Javier, le dernier réfractaire des Cardinals de St-Louis, de la ligue nationale de baseball, a enfin signé son contrat pour la prochaine saison.

Il s'est présenté ce matin

au camp d'entraînement des champions de la ligue nationale à St Petersburg, Floride.

LOS ANGELES — Ernie Indian Red Lopez, 147, Los Angeles, a défait aux points Chu Chu Garcia, 145, Reynosa, Mexique, 10 rounds.

CHICAGO — Le président des White Sox de Chicago, de la ligue américaine de baseball, monsieur Arthur Allyn, a annoncé ce matin que le champ intérieur du terrain où jouent les White Sox allait être recouvert de gazon synthétique.

Les deux équipes s'affronteront de nouveau mardi à Hamilton et reviendront à Montréal pour la sixième partie des séries.

SOMMAIRE

Première période

1. Hamilton, Brooke, Craig 8-01

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

Backstrom propulse le Canadien à un gain de 3-1 sur les Black Hawks



APRÈS — Et comme il se doit, à l'issue d'une performance extraordinaire, le héros de la soirée, Ralph Backstrom est à la merci des chasseurs d'autographes. C'est un réel réconfort pour ce travailleur infatigable qui est en train de secouer la léthargie qui l'a accablé depuis le début de la saison.

(Téléphoto Gerry Donati)

Canadien Jr. 7 - Hamilton 2

Le Canadien jr. a marqué trois buts en moins de 48 secondes à la troisième période hier soir pour vaincre le Hamilton au compte de 7-2 et prendre une avance de 2-1 dans sa série éliminatoire de 4 de 7 de la ligue jr. A de l'Ontario. Les deux équipes s'affronteront de nouveau mardi à Hamilton et reviendront à Montréal pour la sixième partie des séries.

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00
3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24
Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15, Tardif, Rutherford, Minors, Brooke, major 17-44

Lancers: Hamilton 2 9 2-23

Montréal 17 9 16-42

Buts: Rutherford, Hamilton, Wood, Montréal

Assistances: 17 225

2. Montréal, Lemieux, Charbon, Galtion 13-00

3. Montréal, Charbon, Galtion, Guevremont 19-24

Punitions — Dupont, Galtion 3-56, Clime 10-14, Perreault 11-54

Deuxième période

4. Montréal, Quessada, Terreault 00-15

5. Montréal, Guevremont, Perreault, Charbon 16-43

Punitions — Lajeunesse 1-17, Dupont 4-01, Galtion 18-02

Troisième période

6. Hamilton, Clime, Galtion, Russell 2-38

7. Montréal, Tardif, Bordeleau 17-44

8. Montréal, Houle, Perreault, Guevremont 18-06

9. Montréal, Guevremont, Moreau, Houle 18-37

Punitions — Dupont 1-33, 4-16, Carpenter 3-15,

■ à travers le monde

Mme King: Ray n'a pas tout dit

LONDRES (AFP) — "Les aveux de James Earl Ray ne sont qu'un épisode: il n'a pas 'tout dit', a déclaré la veuve du pasteur Martin Luther King qui parlait à Londres devant la "Royal Commonwealth Society". Mme King, qui se trouve actuellement en Grande-Bretagne sur l'invitation de la section britannique de la Fondation Martin Luther King, a invité ensuite "tous ceux qui se sentent concernés à faire pression sur l'Etat du Tennessee et sur le gouvernement fédéral pour que ceux qui ont aidé à appuyer sur la gâchette et qui sont responsables du crime soient appréhendés et jugés".

Expliquant ce qu'elle entendait par "responsables" Mme King a ajouté: "Quand je parle de ceux qui ont aidé à appuyer sur la gâchette, derrière James Earl Ray je vise le racisme. Il était le véritable meurtrier. C'est une conspiration du racisme et de l'injustice qui est responsable de la mort de mon mari".

Parlant ensuite du "pouvoir noir" et du militantisme des jeunes Noirs américains, Mme King a estimé qu'ils exprimaient le mécontentement légitime qu'ils éprouvent vis-à-vis de la société: "Je n'approuve pas la violence mais je peux la comprendre. Elle trouve ses racines dans une frustration profonde. Elle est une phase nécessaire de la lutte des peuples pour leur propre libération".



Mme Coretta King, veuve du pasteur King, a prêché hier soir du haut de la chaire de la cathédrale St. Paul de Londres. C'est la première femme que l'on invite ainsi à prêcher durant un office dans la plus grande église anglicane de Londres. (Téléphoto PA par câble de Londres)

Accord à l'American Airlines

WASHINGTON (AFP) — Un accord temporaire est intervenu dimanche, mettant fin à la grève du personnel au sol de la compagnie de transport aérien "American Airlines", la seconde en importance des Etats-Unis. L'accord, prévoyant un nouveau contrat collectif de travail, sera soumis à l'approbation des 12.700 grévistes qui ont cessé le travail le 27 février. Les 7.700 employés du personnel volant ne sont pas en grève, mais ils n'ont pu assurer leur travail depuis cette date.

Un sauvetage en mer

NEW YORK (AFP) — Le contre-torpilleur "Nyman", de la marine américaine, a recueilli samedi soir 29 marins du cargo libérien "Vainqueur" qui avait sombré dans le golfe du Mexique dans la nuit de vendredi à samedi à la suite d'une explosion dans la salle des machines.

Déjà plus tôt dans la soirée six membres de l'équipage avaient été pris à bord du cargo britannique "Arbitrator".

Selon les derniers chiffres, il y avait 35 personnes en tout à bord du Vainqueur, toutes saines et sauvées, et non pas 34 comme il avait été signalé précédemment.

Nouveau mode de propulsion pour un navire de guerre

LORIENT (AFP) — Un navire de guerre doté d'un mode de propulsion révolutionnaire est actuellement aux essais à la base de Lorient. Il s'agit de l'avisio Escorteur "Balny", qui possède deux moteurs diesel et une turbine à gaz d'une puissance totale de 17.000 CV, dont 11.000 pour la turbine. C'est le premier bâtiment où se trouvent associés des appareils aussi différents, qu'il peut d'ailleurs utiliser indifféremment. Le "Balny" a effectué vendredi une sortie d'essai où ses qualités ont été mises en évidence. Elles sont de trois ordres: disponibilité quasi immédiate de la puissance maximale, accélération et décélération beaucoup plus rapides, simplicité de conduite. La capacité manœuvrière du "Balny" est encore accrue du fait qu'au lieu des deux hélices habituelles, cet avisio-escorteur ne possède qu'une seule hélice de grand diamètre (3M30) à pales orientables et réversibles, d'une longueur de 103 M et d'une largeur de 11.M70. Le "Balny" a un déplacement moyen de 2.000 tonnes.

Premiers essais du Concorde 002

LONDRES (AFP) — Le Concorde 002, prototype de l'appareil supersonique franco-britannique construit par la British Aircraft Corporation à Filton, près de Bristol, a effectué vendredi ses premiers essais de roulage au sol.

M. Brian Trubshaw, chef pilote d'essais de la B.A.C., se trouvait aux commandes. Le premier essai en vol est prévu pour le mois prochain.

La tour Eiffel fait peau neuve

PARIS. (AFP) — La tour Eiffel va changer de couleur. Trente peintres acrobates à l'aide de quarante tonnes de peinture et de minium, sont chargés de la repeindre en gris souris, couleur choisie par M. André Malraux, ministre d'Etat chargé de la culture.

Pour l'instant la tour Eiffel est habillée de marron. Depuis 1889 année de son inauguration ses 7.000 tonnes d'acier sont régulièrement repeintes tous les sept ans. L'opération s'étend sur deux ans. Commencée l'année dernière et interrompue par l'hiver elle vient de reprendre.

Le trafic de drogue entre les Etats-Unis et l'Europe

GENEVE (AFP) — Le trafic de drogue découvert entre les Etats-Unis et l'Europe portait sur quelque 170 kg d'héroïne, le plus important dans l'histoire des stupéfiants, et un des "cerceaux" de l'affaire pourrait bien être le financier André Hirsch, ancien directeur de la Banque Mercantile S.A., arrêté récemment à Genève en même temps que quatre complices.

Le nom de Hirsch — déjà connu dans les prisons de Paris et de Genève — n'est pas sans rappeler celui de Josette Bauer. En fait, le financier avait réussi à passer au travers des mailles du filet en 1967, quand la police genevoise commença à s'intéresser à deux autres hommes: Willy Lambert et Robert Mori. Le premier, qui avait précipitamment quitté Lausanne, fut arrêté en Floride en compagnie de Josette Bauer en septembre 1967, porteur de 25kg d'héroïne. Quant à Robert Mori, que le FBI impliquait dans l'affaire quelques jours plus tard, il était arrêté en France et extradé aux Etats-Unis.

Dans l'intervalle, André Hirsch, dont le nom n'avait pas été prononcé dans l'affaire de Floride, était revenu en Suisse après avoir purgé trois ans de prison à Paris (pour escroqueries notamment) pour succéder à Mori dans le réseau. C'est lui qui avait eu l'idée de la boîte de conserve truquée, servant au transport de la drogue.

Un esprit sain dans un corps sain

Lisez cette annonce et informez-vous

Découvrez les attraits nombreux d'être en forme tous les jours... sans sortir de votre foyer. Comme le temps est précieux, l'avantage de vous entraîner chez vous sera plus profitable. Le WEIDER HOME GYM MASTER vous offre ses nombreux mouvements afin de résoudre vos problèmes physiques. Quelques minutes par jour dans l'intimité de votre foyer avec ce GYM complet... Et les résultats seront surprenants... Dans très peu de temps! N'OUBLIEZ PAS, RIEN NE PEUT REMPLACER LES EXERCICES DE TOUS LES JOURS. Ce magnifique HOME GYM est destiné pour durer votre vie. Toute la famille peut en bénéficier.

Peu importe si vous êtes... court ou haut de taille, gras ou maigre, employé ou homme d'affaires, professeur ou intellectuel. Nous avons en notre possession une LISTE SUBSTANTIELLE DE MÉDECINS QUI ONT FAIT L'ACQUISITION DE CET APPAREIL À L'INTENTION DE LEUR FAMILLE. Nous vous invitons à suivre leur exemple. Prenez contact sans tarder avec nos spécialistes en conditionnement physique qui vous feront bénéficier de leur vaste expérience ainsi que de leurs conseils judicieux.

Le drame de la vie moderne

C'EST LE MANQUE D'EXERCICE

MADAME

5 LIVRES
10 LIVRES
25 LIVRES
OU PLUS
DE TROP

?

HIPPOCRATE

le père de la médecine affirmait:
(Ce que l'on utilise se développe et
ce que l'on n'utilise pas déperit)

UN EMINENT SPÉCIALISTE

affirme que:

"L'exercice a aussi d'autres avantages. Il tend à diminuer la tension et la fatigue et à apaiser les émotions violentes. Il aide à prévenir l'embonpoint et à faire disparaître un grand nombre de courbures causées par le manque de force et de souplesse musculaire.

L'homme bien portant trouve facilement le moyen de se tirer de difficultés qui lui mettraient les nerfs à vif s'il était malade ou de santé médiocre".

MONSIEUR

MAUVAISE
CIRCULATION
RAIDEURS
ARTICULAIRES

?

Que savez-vous du WEIDER HOME-GYM?

C'est un véritable Studio
de culture physique
dans votre foyer



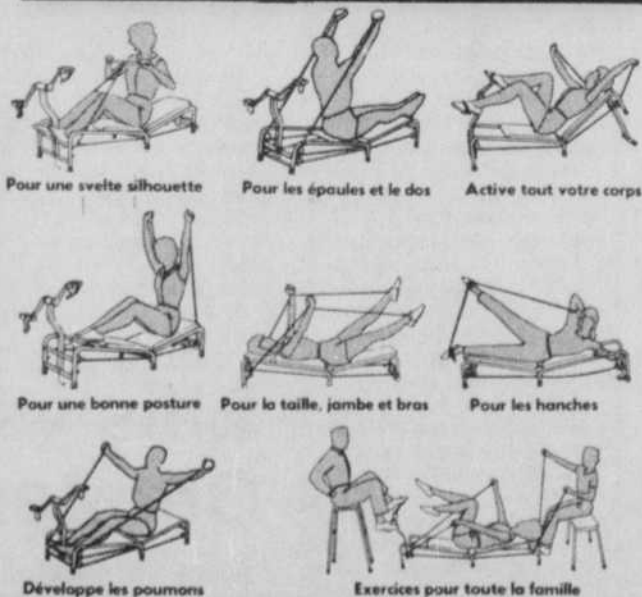
Respirez la joie de vivre ensemble!

ÊTRE EN PLEINE FORME EST IMPOSSIBLE SANS EXERCICE



MADAME: Quel est votre problème de beauté? Silhouette, gain ou perte de poids; jambes, hanches, allure svelte, poitrine? Avec le HOME-GYM MASTER, il vous sera facile de contrôler ces huit points. Quelques minutes par jour dans l'intimité de votre foyer avec ce gymnase complet. LES RÉSULTATS SERONT SURPRENANTS.

Plus de 100 mouvements à votre choix
Voici quelques exemples...



En un simple mouvement... Il s'adapte à une multitude d'applications et d'exercices. Sa résistance aux efforts pouvant être ajustée, il peut être employé par des jeunes, des adultes et des personnes âgées sans danger de les exténuier. Vous l'utiliserez dans la mesure de votre force.

IL SE REMONTE EN SIX SECONDES.

Que vous ayez quarante, cinquante ou soixante-cinq ans, jamais vous ne regretterez d'être actif, bien en vie "en pleine forme"

Pourquoi ne pas vous tenir en bonne condition physique à la maison?

VOICI

• NYLON :

Cordes élastiques réglables, recouvertes de nylon renforcé, donnant un rendement pour la vie! Seul Weider possède cela.

• CHROME :

Robuste construction tubulaire doublement renforcée dans les parties essentielles.

• PÉDALIER :

L'action du pédalier à résistance réglable, huilée pour la vie. Une autre exclusivité Weider!

• CUIRETTE :

Remboussure de caoutchouc-mousse recouvert de cuirette de qualité supérieure ou vinyl.

• BARRE EN FORME DE "T" :

Pour usages multiples permettant des inclinaisons variables (avant et arrière) en plus de rendre faciles les mouvements essentiels pour l'abdomen et les hanches.

• CUIVRE :

Les poulies sont en cuivre, les rendant plus silencieuses!

• BARRE MOBILE :

Pour mouvement de la "rame" et se transforme en une chaise longue pour repas thérapeutique.

ALORS

Il vous sera toujours avantageux de choisir le WEIDER HOME GYM l'appareil qui donne des résultats.



L'HOMME D'AFFAIRES!

Notre manière de vivre aujourd'hui est magnifique. Mais notre inactivité est en train de nous faire engraisser, de nous rendre mous, sans énergie, nerveux et vieux avant notre temps.



MONSIEUR: Votre problème est-il... APPARENCE OU CONDITION PHYSIQUE? Pourquoi vieillir avant le temps? Accumulez plus d'énergie pour vos affaires!

CONSERVEZ UNE BONNE SANTÉ TOUT EN DEMEURANT À LA MAISON

Notez que le WEIDER HOME GYM, l'appareil d'exercice le plus complet et le moins coûteux sur le marché aujourd'hui est vendu exclusivement par notre entremise. Faites-en l'essai dans l'intimité de votre foyer. Aucune obligation de votre part.

LE WEIDER HOME GYM

Le gymnase Weider Home Gym est un appareil de conception scientifique. Il pèse 38 livres, ne prend pas de place et se plie en quelques secondes.

UN PLACEMENT NÉCESSAIRE À VOTRE BIEN-ÊTRE!

GARANTIE COMPLETE

Les produits Weider sont vendus depuis 30 ans dans 47 pays du monde. LEUR RÉPUTATION N'EST PLUS À FAIRE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ **735-3451**
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR
JEAN DOUCET, Prés.

ou postez ce coupon immédiatement

HOME FITNESS EQUIPMENT CO.
6650 Darlington, suite 320
Edifice Darlington, Montréal 26, P.Q.

Sans obligation pour moi, j'aimerais recevoir votre littérature d'informations GRATUITE du WEIDER HOME-GYM et vos conseils judicieux.

Obésité ☐ Taille ☐ Buste ☐ Hanches ☐
Cuisses ☐ Maigreur ☐ Mauvaise circulation ☐

Et autres:

Nom:

Adresse:

Ville: Tél.:

L.D. 20-1-69